CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

DU PAYS DE LIÈGE

6me Année

1911

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

DU PAYS DE LIÉGE

6e ANNÉE

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

DU PAYS DE LIÈGE

6me Année

1911

6e ANNÉE, N° 1. JANVIER 1911.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : O FR. 25 } pas membres de l'*Institut*

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 27 novembre 1910.

Présidence de M. G. Ruhl.

COMPTE RENDU.

La séance est ouverte à 10 h. 35, sous la présidence de M. G. Ruhl, président.

44 membres sont présents: MM. G. Ruhl, président; L. Renard-Grenson, secrétaire; J. Servais, conservateur; Fl. Pholien, trésorier; J. Hamal-Nandrin et A. Baar, conservateurs-adjoints; J. Pirlet, secrétaire-adjoint; MM. E. Brahy-Prost, J. Brassinne, de Buggenoms, M. De Puydt, le baron de Sélys Longchamps, Th. Gobert et F. Magnette, membres effectifs; MM. A. Bidart-Rasquinet, A. Bouhon, N. Capelle, J. Closon, F. Colleye, E. Couvreux, Mme C. P. Gruger, MM. H. Dabin, Ch. Defrecheux, J. Delheid, Ch. Demany, le chevalier M. de Mélotte, le baron E. de Sélys, D. Gérard, M. Gérimont, P. Guillick, L. Jamin, H.-A. Johnson, L. Ledru, le major Marcin, A. Micha, A. Moyano, P. Nyst, A. Pirlot, J. Plomdeur, V. Rubbers, F. Sacré, Ch. Sépulchre, Ch. Thonet et D. Wéry, membres associés ou correspondants.

Lecture du procès-verbal de la séance d'octobre et correspondance. — M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance d'octobre, qui est approuvé sans observation et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le secrétaire annonce que l'impression du tome XL du *Bulletin* avance lentement.

Articles pour le Bulletin. — M. le secrétaire dépose: *a*) un travail de M. V. Robert, intitulé: «*Etude sur les origines de l'industrie*

houillière au pays de Liége». — Sont nommés rapporteurs: MM. M. De Puydt, M. Lohest et E. Polain; *b*) un mémoire de M. J. Delaite, ayant pour titre: «*Les comtes de Dammartin en Goële et leurs ancêtres*». MM. le chevalier de Borman, l'abbé S. Balau et E. Poncelet sont chargés de l'examiner.

Communication de M. A. Micha: La Fondation Darchis. — M. le président remercie vivement M. Micha de sa très intéressante communication et exprime l'espoir qu'il pourra réserver au *Bulletin* de l'Institut la publication de cette étude.

Vente à Bruxelles d'une collection de monnaies liégeoises. — M. le secrétaire annonce qu'une vente très importante de monnaies liégeoises aura lieu à Bruxelles les 28 et 29 novembre. Il donne lecture d'une lettre de la Ville de Liége, chargeant l'Institut de la représenter à la vente et mettant à sa disposition une somme de mille francs, pour acquérir un certain nombre de monnaies intéressantes.

Présentation de candidats pour des places de membre effectif. — Une seule candidature est présentée: celle de M. Léon Halkin, professeur à l'Université de Liége. Le vote aura lieu en décembre, comme le prévoient les statuts.

Présentation et nomination de nouveaux membres associés. — MM. J. Breuer et A. Bouhon fils sont élus, à l'unanimité, membres associés.

Affaires diverses. — M. Jean Servais, conservateur, présente les dons faits au Musée depuis la dernière séance. Des remerciements sont votés aux divers donateurs, notamment à M. Brouwier qui, par l'entremise de M. Ch. Thonet, a offert sept petits bronzes romains à l'effigie de Postume et cinq monnaies liégeoises trouvés à Liége.

M. Fl. Pholien rappelle la circulaire qui a été lancée aux membres en vue des conférences publiques de l'hiver; il leur adresse un nouvel appel, dans le but d'obtenir leur concours.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE.

XLVIII. — CHARTE DE FONDATION DE L'ABBAYE DU VAL-SAINT-LAMBERT (1202).

(Dépôt des Archives de l'Etat, à Liége).

La charte, dont on trouvera ci-après une reproduction, présente un intérêt tout particulier pour l'histoire des origines de l'ancienne abbaye du Val-Saint-Lambert.

Comme on le sait, saint Bernard, peu après son entrée à l'abbaye de Citeaux (1113), fonda celle de Clairvaux (1115),

qui, à son tour, donna naissance à celle d'Igny en 1127. Celle-ci fit éclore, en 1134, celle de Signy, dans les Ardennes françaises, qui, à la demande de Gilles, comte de Clermont et de Duras, commença l'érection d'un monastère à Rosière, près d'Esneux, en 1192; mécontents de cet emplacement, les moines retournèrent à Signy, en 1199.

Sollicités par Henri, duc de Limbourg, les religieux vinrent s'installer, en 1202, au lieu dénommé depuis Val-Saint-Lambert, dans des terrains concédés par l'évêque de Liége, Hugues de Pierrepont.

C'est cet acte de donation que renferme la charte dont nous faisons suivre le texte latin, resté inédit (1), immédiatement après l'analyse qu'a donnée de ce document intéressant J.-G. Schoonbroodt, dans son *Inventaire analytique et chronologique des Archives de l'abbaye du Val-Saint-Lambert lez-Liége*, tome I, p. 9.

ANALYSE

Hugues de Pierrepont, évêque de Liége, du consentement du chapitre de sa Cathédrale, donne à l'abbé et aux moines de Signy cent trente-deux bonniers de terres et de bois situés au lieu appelé d'abord Champ des Maures, puis Val-Saint-Lambert, pour y construire une abbaye de l'ordre de Citeaux. Il ajoute à cette donation celle du terrain de Champ-de-Bure (*Cheans do Bu*) pour y construire une ferme (*grangiam*). Il est exprimé ensuite que l'abbaye pourra employer les eaux à ce qu'elle trouvera utile, que la pêche lui appartiendra exclusivement, qu'une bonne nourriture pouvant rendre des forces à ceux qui sont épuisés par les maladies étant nécessaire, l'abbaye aura le droit de tendre aux oiseaux et de chasser sur les biens faisant l'objet de la susdite donation, en se conformant aux règlements sur ces matières; enfin, que le pâturage, la glandée et les mines de fer dans les bancs de Seraing et de Nandrin, ainsi que les carrières et les ardoisières, appartiendront à l'abbaye, qui sera exempte du winaige (2) et d'autres impositions semblables.

(1) La copie du texte original nous a été fournie avec la plus grande obligeance par M. E. Fairon, conservateur-adjoint des Archives de l'Etat, qui a bien voulu, en même temps, nous donner la description des sceaux appendus à la charte.

(2) Suivant du Cange, le winaige était un droit que l'on payait pour la sûreté des grands chemins; suivant Barré et Landois, un droit sur le vin ou une redevance en vin.

1202.

Ego Hugo Dei gratia leodiensis episcopus omnibus in Christo fidelibus in perpetuum. Noverit universitas vestra quod dederimus in perpetuam elemosinam, assensu capituli nostri, abbati Signiacensi et fratribus ibidem Deo servientibus centum triginta duo bonuaria terre et nemoris in loco qui antea Maurorum campus vocabatur, nunc autem in melius mutato vocabulo Vallis Sancti-Lamberti appellatur, ut ibidem construant cisterciencis ordinis abbatiam. Adjecimus preterea aliam possessionem, totum videlicet territorium loci qui dicitur *Cheans do bu*, ut in ipso grangiam edificent. Quicquid igitur infra predictorum locorum terminos, quos mete circumquaque posite designant, continetur ita quitum ac liberum et sine aliqua exceptione vel exactione, tam fundum ipsum quam nemus et aquam, ipsis contu-

limus, ut si nemus conservare aut cedere, exartare aut etiam vendere voluerint, et libere et sine aliqua contradictione id faciant. Aquam vero preterfluentem ad omnes utilitates suas convertant nec in ipsa cuiquam hominum preter quam ipsis licitum sit piscari. Quia vero infirmorum imbecillitas ad sanitatis recuperationem lautioribus cibis exigit sustentari, siquid forte venatu vel aucupio, secundum quod ordo patitur, infra predictos terminos capere potuerint, ipsis concessimus. Preterea dedimus eis aisantias pasturarum et usum fagine et glandium et ferrarie in banno de Serain et de Nandren omnis generis animalibus tam in bosco quam in plano et via intrandi et exeundi ad possessiones suas et usum lapidicine et tegularie lapidee ubicumque invenerint et sub nostra protectione et tutela eos suscepimus et volumus ut sint liberi ipsi et res eorum ab omni seculari exactione et consuetudine ut thelonei, winagii et similium. Hec, ut rata permaneant, presentem paginam tam nostro quam capituli nostri sigillo jussimus roborari. Actum anno incarnationis dominice millesimo ducentesimo secundo.

Cette charte originale est écrite en minuscule caroline du XIIe siècle, sur un parchemin de 0 m. 255 × 0 m. 205; elle est munie de deux sceaux en cire verte pendant à des lacs de soie jaune. Ces deux sceaux appartiennent l'un au prince-évêque Hugues de Pierrepont, l'autre au chapitre cathédral.

Légende du premier: ✠ HVGO DEI GRATIA LEODIENSIS EPISCOPVS. Sceau ovale de 0 m. 08 × 0 m. 07.

Contre-scel rond: une colombe avec la légende VERITAS. — Diamètre du contre-scel: 0 m. 025.

Chapitre: rond, diamètre: 0 m. 07. Légende: ✠ SCS. LAMBERTVS LEODIENSIS PATRONVS.

L. LEDRU.

NOS COLLECTIONS

Dans le courant des mois de novembre et de décembre, nos collections se sont accrues de:

a) sept petits bronzes romains de l'empereur Postume, trouvés au cours des fouilles effectuées pour la construction d'une maison sise en amont de la rue Curtius, à l'emplacement des anciens ouvrages de fortifications d'une des enceintes de la Cité; cinq monnaies liégeoises en bronze de

Maximilien-Henri de Bavière et de Jean-Théodore de Bavière.

Don de M. Marcel Brouwier, par l'entremise de M. Ch. Thonet.

b) un tranchant de hache polie, en silex gris, trouvé à Lavoir près de Héron.

Don de M. Octave Wéry.

c) une brique de foyer ornée (XVIIIe siècle).

Don de M. le Dr Breuer.

d) un grand plat bordé, avec renflement central, en verre liégeois. Pièce très intéressante de 0 m. 41 de diamètre.

Don de M. A. Baar-Magis.

e) série de poteries belgo-romaines diverses, en terre rouge et blanche, provenant du cimetière de Noville (près Fexhe-le-Haut-Clocher).

Don de M. Leclercq-Lejeune, bourgmestre de Pousset, à la Ville de Liége. — Dépôt de la Ville de Liége.

f) une importante collection comprenant:

Antiquités préhistoriques : 8 silex paléolithiques des cavernes de Huccorgne ou Moha. — Deux riches séries de produits des fonds de cabanes néolithiques de la Hesbaye; la première provient spécialement de Vieux-Waleffes (agglomération portant le nom du donateur) et se compose de: 28 nucléus et percuteurs, 16 grattoirs, 5 poinçons, 150 lames ou déchets de taille, 11 fragments de grès utilisés et 100 débris de poteries, dont 78 avec dessins ou ornements. La seconde série, recueillie lors des fouilles d'Omal, comprend: 20 grattoirs, 14 poinçons, 3 silex dentés (restes de faucille?); 25 lames, dont une polie par l'usage; 5 fragments de phtanite, dont un poli ; 7 fragments d'oligiste, dont un poli; 2 meules en grès et 1 molette. — Industrie dite Robenhausienne: 3 haches polies en silex et 82 fragments de haches; 4 perçoirs; 11 grattoirs et 7 outils indéterminés recueillis à la surface du sol en Hesbaye, de même que 5 bouts de flèches et diverses pièces en phtanite et en silex.

Antiquités belgo-romaines: patelle en terre dite samienne marquée d'une rosace au centre (tombe de Bléret). — Petit pot brisé en terre rouge (Hesbaye). — Deux cruches ansées, en terre blanche (Stavelot?) et diverses lampes et poteries de provenances étrangères.

Antiquités franques: fibule en bronze, type du gypaète; 6 perles en pâte de verre et en ambre; partie d'une plaque en os, ajourée; fragments d'urnes et restes de 3 scramasaxes et de 2 couteaux, le tout provenant du mobilier d'une tombe découverte à Darion. — Cruche ansée, terre blanche décorée (Lens-Saint-Remy).

Moyen âge, etc.: petit pot en grès, couleur brun-chocolat, ayant contenu les monnaies du XIIIe siècle de la trouvaille de Grand-Axhe (1885). — Petit taureau en bronze, ayant servi de base à un chandelier, trouvé près du presbytère de Geer (le Musée ne possédait qu'une reproduction de cette pièce intéressante) (1). — Petit fragment d'une dalle funéraire en laiton, avec rosaces et lettres gothiques (Omal). — Deux petits vases (gobelets) vernissés, et une gourde en forme de tonnelet provenant du château de Fallais. — Deux carreaux de pavement émaillés jaune et brun (lion héraldique) trouvés à Blehen, et plusieurs autres poteries (2).

Don de M. le chanoine Joseph Gaillard à la Ville de Liége. — Dépôt à la Ville de Liége.

h) une fontaine, une vasque et trois assiettes en faïence polychrome, décor de fleurs (faïences liégeoises). — Deux anciens verres liégeois. — Un support de bouteille à eau de Spa, en bois sculpté (style Régence), encore recouvert de son ancien vernis.

Achat de l'Institut archéologique liégeois.

J. S.

(1) Ce moulage a été reproduit dans *Chronique archéologique du pays de Liége*, 4e année (1909), p. 15.

(2) L'énumération ci-dessus qui n'épuise pas la liste des objets donnés pour notre Musée archéologique, montre toute l'importance de la libéralité faite à la Ville par M. le chanoine Gaillard, ancien curé de Geer.

DECOUVERTE D'UN SQUELETTE FRANC A ENGIS.

Sur le territoire d'Engis, à proximité de la gare d'Hermalle et au lieu dit la « La Mallieue », sont situés des fours à chaux et une carrière exploités par M. Dumont, d'Ampsin.

Le calcaire viséen étant, en cet endroit, recouvert d'un épais manteau de limon et de terre végétale, l'exploitant doit faire procéder de temps à autre à des terrassements destinés à dégager le front de taille et à mettre à nu la roche qu'il exploite.

C'est au cours de travaux de ce genre que les ouvriers ont mis à jour un squelette humain, enfoui à 0 m. 60 de profondeur et qui devait, d'après les renseignements obtenus dans la suite, être étendu dans la direction Est-Ouest.

Aux côtés du squelette, se trouvaient deux couteaux ou poignards, dont l'un, paraît-il, d'assez grande dimension, a malheureusement été égaré par les terrassiers; l'autre a été conservé et a une longueur de 0 m. 13, dont un peu plus des deux tiers doivent être comptés pour la lame et le reste pour la soie.

Un petit bol en terre, gris à l'intérieur et noirâtre à l'extérieur, avait été placé entre les jambes du défunt ; il est haut de $0^{m},075$ et affecte assez bien la forme de deux troncs de cône se joignant par leurs bases. La partie supérieure devait être surmontée d'un col peu élevé; elle est ornée de stries tracées avec peu de régularité suivant des plans parallèles au bord du vase.

L'épaisseur des os du crâne, dont la calotte, avec les arcades sourcillères, a été retrouvée, et la soudure des différentes pièces de la partie recueillie établissent qu'il s'agit des restes d'un adulte ou d'un vieillard.

Il est probable que l'individu dont on a retrouvé les restes, appartenait à une tribu ou à une famille qui n'était que de passage en cet endroit, car il serait difficile d'expliquer autrement le motif pour lequel cette sépulture était

isolée et celui qui avait fait négliger de placer le corps dans un caveau, comme les Francs avaient l'habitude de le faire.

Les travaux de terrassement qui se poursuivent à l'endroit où fut faite la trouvaille signalée dans cette note, sont constamment surveillés par l'un ou l'autre membre de la Société *Les Chercheurs de la Wallonie*, mais ils n'ont plus, jusqu'à présent, amené de nouvelles découvertes.

Louis de RASQUIN.

ENCORE UN ΙΧΘΥΣ A TONGRES

L'an dernier, j'attirais l'attention sur un ΙΧΘΥΣ en verre (longueur: 0 m. 14, largeur: 0 m. 03), faisant partie des collections de la Société scientifique et littéraire du Limbourg et trouvé à Tongres [1]. La tête, fort rudimentaire, est percée d'un trou, de telle sorte que le *poisson* pouvait faire office de petit flacon. A l'intérieur de l'objet, on remarque quelques minces taches rouge-brun.

On vient d'exhumer à Tongres, à l'intérieur de l'enceinte, en dehors de la porte actuelle de Saint-Trond, un nouvel

ἰχθύς, cette fois en os, et dont on trouvera ci-dessus la reproduction en grandeur réelle.

Comme je le faisais remarquer, les chrétiens portaient sur eux de petites images du *poisson* en os, en ivoire, en marbre, en verre; quelques-uns de ces poissons symboliques

[1] *Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg*, t. XXVII (1909), pp. 153-156.

ont la tête percée d'un trou, afin de pouvoir être suspendus au cou [1]. C'est le cas pour celui-ci.

Peut-être ce symbole est-il chrétien et date-t-il de la première période du christianisme, c'est-à-dire la période des persécutions.

Jean PAQUAY.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

A Sainte-Marguerite. — Les importants travaux nécessités par la construction du grand égoût (exutoire), bien qu'ils aient fait remuer profondément le sol du vieux quartier de Sainte-Marguerite, n'ont pas été fertiles jusqu'ici en découvertes archéologiques bien intéressantes.

Ils ont fait retrouver de nombreux moellons et débris de tout genre, provenant vraisemblablement de l'ancien rempart et de l'antique porte de Sainte-Marguerite.

Pour le Musée Grétry. — Parmi un lot de dessins et de gravures reproduisant le portrait de Grétry, la Ville de Liége a tout récemment acquis deux bons portraits gravés de notre compositeur.

L'un, en imitation de crayon, daté de 1816, est de H. E. V. Wintter; il représente Grétry de trois quarts face, la tête recouverte d'une opulente chevelure; l'autre portrait, gravé en 1808 par Quenedey, montre Grétry vers la fin de sa vie, les cheveux blanchis et coupés ras.

[1] Sur le poisson dans l'art chrétien primitif, voyez J.-B. de Rossi, *De christianis monumentis ἰχθὺν exhibentibus*, dans le *Spicilegium* de dom Pitra, t. III (1855), pp. 544-577; Achelis, *Der Symbol des Fisches und die Fischdenkmaler der römischen Katakomben*, Marburg, 1888; dom H. Leclercq, *Manuel d'archéologie chrétienne*, Paris, 1907, t. I, p. 140, etc.; Fr.-J. Dölger, ΙΧΘΥΣ dans *Römische Quartalschrift*, 1909, pp. 3-112; R. Pischel, *Der Ursprung des christlichen Fischsymbols* dans *Sitzungsberichte der preussischen Akademie der Wissenschaften*, 11 mai 1905, pp. 506-532. Cfr aussi S. Reinach, *Actéon* dans *Cultes, mythes et religions*, Paris, 1908, t. III, pp. 43-45; du même, *Orpheus*, Paris, 1909, p. 29; U. Pestalozza, *Il simbolo cristiano del pesce* dans *Rendiconti del R. Instituto Lombardo*, 1909, pp. 496-501.

D'autre part, l'*Œuvre des Artistes* a acquis à Paris, pour l'offrir à la Ville de Liége, une très intéressante lettre autographe de Grétry de deux pages, petit in-octavo, datée de Paris, 10 mars 1811.

Ces trois documents sont destinés à prendre place parmi les nombreux souvenirs relatifs à Grétry, qui sont conservés au Conservatoire royal de musique et qu'il est question d'installer dans la « *Maison de Grétry* », comme l'annonçait notre chronique du mois dernier.

André Grétry
d'après une gravure de Herman,
d'après le tableau de Mme Vigée-Lebrun (1).

Cette idée, lancée par l'*Œuvre des Artistes* et dont M. J. Hogge-Fort a éloquemment plaidé la cause dans le numéro de décembre de l'*Œuvre*, a rencontré partout le plus bienveillant accueil; le numéro de janvier, récemment paru, de cette même Revue, vient de donner la composition du Comité de patronage, avec l'appui

(1) Cliché obligeamment prêté par « *L'Œuvre* », organe mensuel de « L'Œuvre des Artistes ».

duquel on compte reconstituer la « Maison Grétry » et doter notre ville d'un petit musée artistique particulièrement intéressant. De nombreuses adhésions, la plupart déjà de personnalités en vue, tant du pays que de l'étranger, sont parvenues au susdit Comité de patronage.

X.

NECROLOGIE

Un nouveau deuil vient de frapper l'Institut archéologique liégeois: ce mercredi 11 janvier est décédé, en son château de Longchamps lez-Waremme, M. le baron Raphaël de Sélys Longchamps.

Issu d'une de nos anciennes familles nobles les plus considérées dont notre Société, dès sa fondation, compta des représentants dans ses rangs, le défunt s'était, de bonne heure, intéressé à l'archéologie; il était, du reste, un collectionneur d'un goût délicat.

Entré à l'Institut le 17 mars 1891, il en avait été nommé membre effectif le 27 avril 1906.

Rares furent celles de nos séances auxquelles il n'assista point, car il ne craignait pas de se déplacer spécialement pour venir à nos réunions. Homme d'un caractère sympathique et doué d'une affabilité peu commune, il s'était concilié l'estime de ses collègues; en maintes circonstances aussi, il sut nous prêter son appui moral et financier.

L'Institut gardera du baron Raphaël de Sélys Longchamps un souvenir reconnaissant.

L. R.

AVIS

Les quittances pour l'encaissement des cotisations (de membre) de 1911 seront sous peu mises en circulation. Les membres sont priés de vouloir bien donner chez eux les instructions nécessaires pour qu'en leur absence, bon accueil soit réservé aux quittances à première présentation.

Il en sera de même pour les quittances d'abonnement à la *Chronique* (personnes qui ne sont pas membres de l'Institut).

6e ANNÉE, Nos 2-3. FÉVRIER-MARS 1911.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 FR. 25 } pas membres de l'*Institut*

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

La Chronique Archéologique n'ayant pu paraître au mois de février, par suite de la grève des typographes, le présent numéro comporte la matière de deux fascicules (février-mars).

Séance du 18 décembre 1910.

Présidence de M. G. Ruhl.

COMPTE-RENDU

La séance est ouverte à 10 h. 35, sous la présidence de M. G. Ruhl, président.

48 membres sont présents: MM. G. Ruhl, président; L. Renard-Grenson, secrétaire; J. Servais, conservateur; Fl. Pholien, trésorier; E. Fairon, bibliothécaire; J. Hamal-Nandrin, conservateur-adjoint; J. Pirlet, secrétaire-adjoint; MM. E. Brahy-Prost, de Buggenoms, M. De Puydt, le baron de Sélys-Longchamps, le baron de Sélys-Fanson, F. Hénaux, F. Magnette, E. Polain, G. Rasquin, Mgr Schoolmeesters et le Dr J. Simonis, membres effectifs; MM. A. Bidart-Rasquinet, A. Bouhon, N. Capelle, M. Cloes, l'abbé J. Coenen, E. Couvreux, H. Dabin-Boseret, J. Delaite, J. Delheid, Ch. Demany, le baron Edmond de Sélys-Longchamps, le baron Maurice de Sélys-Longchamps, M. Fraipont, D. Gérard, M. Gérimont, P. Guillick, M. Jolet, l'abbé A. Kairis, F. Ledent, L. Ledru, le major Marcin, J. Mativa, F. Mawet, A. Micha, J. Plomdeur, H. Polain, V. Robert, V. Rubbers, F. Sacré et E. Snyers, membres associés ou correspondants.

Se sont excusés: MM. J. Brassinne, Th. Gobert, N. Lequarré et M. Lohest.

Lecture du procès-verbal de la séance de novembre et correspondance. — M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de novembre qui est approuvé sans observations; il communique ensuite la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le secrétaire annonce que l'impression du tome XI. du Bulletin avance normalement.

Articles pour le Bulletin. — M. le secrétaire annonce que M. Micha lui a fait parvenir le manuscrit de son travail sur *la Fondation Darchis.* Sont nommés rapporteurs: MM. G. Ruhl, Th. Gobert et F. Magnette.

M. le secrétaire communique une lettre de M. le chevalier C. de Borman demandant à être remplacé comme commissaire du travail présenté par M. Delaite. Sur la proposition de M. Ruhl, M. E. Fairon est nommé rapporteur de ce travail en lieu et place de M. de Borman.

Communication de M. V. Robert: Les origines de l'industrie houillère au pays de Liége. — M. le président félicite et remercie le conférencier de sa très intéressante communication.

Election d'un membre effectif. — L'assemblée n'étant pas en nombre, l'élection est remise à la séance de janvier.

Nomination d'un membre de la Commission des publications et d'un membre de la Commission de vérification des comptes. — M. F. Magnette est nommé membre de la Commission des publications pour continuer le mandat de M. le Dr Alexandre, décédé. M. G. Rasquin est nommé membre de la Commission de vérification des comptes en remplacement de M. G. Ruhl, qui, devenu président, fait de droit partie de cette Commission.

Résultats de fouilles pratiquées dans le Condroz. — M. Firmin Hénaux présente à l'assemblée, en les accompagnant d'un court commentaire, un certain nombre d'objets en bronze, en verre et en terre cuite qu'il a retrouvés au cours des fouilles pratiquées par lui dans le Condroz.

M. le président félicite cordialement M. Hénaux de sa nouvelle découverte et le remercie du zèle avec lequel il continue à diriger les fouilles de l'Institut.

Nomination de nouveaux membres associés. — MM. Duparque, Lhoest-Beaudrihaye, Ernest Mawet, Jean Dabin et Edmond Sacré sont élus à l'unanimité membres associés.

Affaires diverses. — M. J. Servais communique un certain nombre de dons parvenus au Musée depuis la dernière séance. Des remerciements sont votés aux donateurs MM. Leclercq, le chanoine Gaillard et E. Brahy-Prost.

M. De Puydt insiste sur l'importance de la donation de M. le chanoine Gaillard qui s'est dessaisi en faveur du musée de toute sa collection d'antiquités préhistoriques, belgo-romaines et franques.

M. le président communique enfin à l'assemblée les trois monnaies

liégeoises que l'Institut a acquises à la vente Piat pour le médaillier de la Ville de Liége.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANCIEN PAYS DE LIEGE.

XLIX. — LE «CAFE DE L'ISLE» A LIEGE.

(XVIIe siècle).

La vieille maison à deux pignons et aujourd'hui disparue que représente notre dessin [1] était située au coin de la rue du Pot d'Or et de la rue des Dominicains, ou, pour parler comme les anciens, au coin de la rue des Prêcheurs et de la rue du Laveur. Vers la rue des Dominicains, elle joignait à une porte avec boutique ou étal, qui était l'entrée d'une ancienne boucherie ou abattoir, dont la façade se trouvait en Bergerue.

On l'appelait alors la maison de l'*Olifant* [2] et elle appartenait, semble-t-il, à l'hospice des *Communs Pauvres de la Cité*, situé jadis à l'emplacement qu'occupe aujourd'hui, rue Vinâve-d'Ile, le passage Lemonnier.

Le rez-de-chaussé était en pierre, assez bas de plafond, et avait vers la rue du Pot d'Or quatre vitrines saillantes. Les étages étaient en ais de bois, bourrés de briques et de plâtras.

C'était une de ces anciennes constructions où, comme le constatait au XVIIe siècle Philippe de Hurges, habitaient plusieurs ménages. Le bâtiment lui-même, d'ailleurs, semblait être formé de plusieurs maisons différentes.

Son aspect n'était rien moins que luxueux, mais c'était

(1) J'ai déjà eu l'occasion de signaler le café de l'Isle dans mon étude intitulée *Les Maisons en bois à pignons à Liége*. Voy. *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXXVII (1907), p. 100, pl. IV.

(2) Au sujet de la maison de l'Olifant, voyez Th. Gobert, *Les rues de Liége*, t. III, pp. 293, 300, etc.

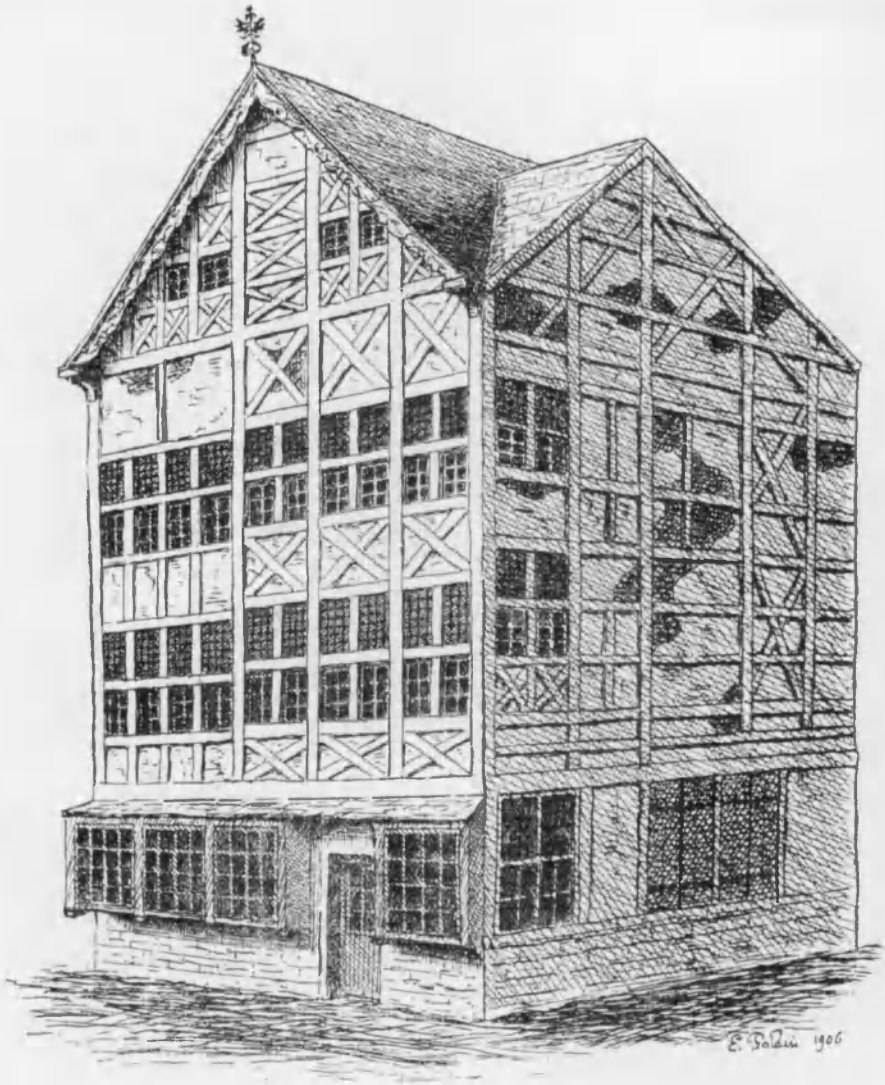

Le « Café de l'Isle » à Liége (XVIIe siècle).

bien le type de ces maisons bourgeoises fort nombreuses à Liége dans les rues commerçantes et industrielles. Dans son dernier état, c'était, sous le nom de *Café de l'Isle*, un cabaret fort bien achalandé où les voisins allaient, le soir, « trémeler » et boire la bonne bière du pays.

Eug. POLAIN.

NOTES D'ARCHIVES CONCERNANT LA VENTE DE TROIS TABLEAUX DE GERARD DOUFFET

M. G. Jorissenne, en publiant récemment la liste des œuvres du peintre Gérard Douffet (1), a fait appel aux informations de quelque heureux possesseur des ouvrages du maître. Je crois répondre également à son désir, en publiant certains documents d'archives qui concernent les tableaux de l'artiste auquel il s'intéresse.

Un heureux hasard me permet de faire la lumière sur la vente de la grande peinture exécutée par Douffet, pour l'église des Frères Mineurs, à Liége. Rappelons tout d'abord en peu de mots l'histoire de cette toile.

Douffet était revenu d'Italie en 1623, et devait bientôt après acquérir en notre cité une renommée considérable.

En 1624, Dom Charles Hardy lui commande, pour l'église de l'abbaye de Saint-Laurent, une grande composition où il représente l' « Invention de la Sainte Croix ».

Peu de temps après, c'est Charles Caroli, bourgmestre de la Cité, qui lui fait exécuter une toile de grandes dimensions, pour orner la tombe de sa femme, Aïlyde Gabriel. Celle-ci était morte le 24 septembre 1625 et avait été enterrée dans la sépulture des anciens chevaliers et bannerets de Hesbaye, Charles de Limont dont Charles Caroli prétendait descendre et dont il portait les armoiries (2).

Ce tombeau se trouvait dans le chœur de l'église des Frères Mineurs ; c'est là, au-dessus de la tombe, que fut placée en 1627 la peinture de Douffet.

C'était donc, selon l'usage du temps, un mémoire pieux; en même temps le tableau servait à glorifier l'illustre fondateur de l'ordre des Frères Mineurs, saint François d'Assise.

On y voyait le pape, Nicolas V, rendant visite au tombeau

(1) *Chronique archéologique du pays de Liége*, 5e année (1910), pp. 96-101.

(1) Abry, *Les Hommes illustres*, p. 29.

du patriarche d'Assise. Une inscription et un chronogramme rappelaient la date du placement du tableau et les noms des donateurs.

Cet écriteau fut conservé, même après la vente; Abry, dans son *Recueil héraldique* (1), en donne la teneur.

La voici:

D. O. M.

« PAUPERUMQUE PATRIARCHAE FRANCISCO HANC SERAPHICI » SEPULCHRI ICONEM INVIOLATI AFFECTUS INDICEM ERGA CON- » JUGEM DOM^lam^ ALEIDEM GABRIEL VITA FUNCTAM ANNO 1625 » SEPTEMBRIS 24. HON^bilis^ VIR CAROLUS CAROLI SUPERSTES » PONEBAT ANNO 1627 QUI OBIIT 21 JUNII 1658 ».

VERE SVM VNICA PAVPERTATE DIVES.

Cette toile, dont la vente fait le sujet de cette note, était réellement remarquable et par les qualités que l'artiste y montrait et par les dimensions qui lui avaient été données: elle mesurait 3 m. 64 de hauteur sur 3 m. 07 de largeur. Au dire d'Abry, c'était un mémoire éclatant et qui devait rendre à jamais célèbre le nom des Caroli.

Malheureusement, pour la gloire de l'artiste liégeois, surtout, il allait, au commencement du XVIIIe siècle, disparaître de notre ville, enlevé de sa destination pieuse et funèbre, à la fois. Un fâcheux amateur des œuvres du maître, S. A. E. Jean-Guillaume-Joseph, prince de Bavière, duc de Neubourg et électeur palatin, l'acheta aux religieux qui n'osèrent le refuser au prince allemand; la famille, au reste, ne faisait elle-même aucune opposition au transport.

La même année, c'était en 1700 (2), le prince électeur fit l'acquisition de « l'Invention de la Sainte Croix » à l'abbaye

(1) ABRY (Loyens), *Recueil héraldique des membres du conseil ordinaire de la principauté de Liége*, p. 393.

(2) ABRY, *op. cit.*, p. 191.

de Saint-Laurent et de la «Vocation de l'apôtre saint Jacques», appartenant à l'hospice du Petit Saint Jacques (1).

Nous savons quelque chose de précis sur la vente de ce dernier tableau. M. J. Helbig a reproduit à ce sujet la délibération des administrateurs de l'Hospice du Petit Saint Jacques (2).

Il n'en est pas de même pour la vente des tableaux de l'abbaye de Saint-Laurent et ceux des Frères Mineurs. On ne connaît que les dates où elles eurent lieu: ce fut en 1700 et non vers 1710, comme le dit M. Jorissenne, contredisant Abry, mais sans citer sa source.

Nous allons voir que la date donnée par Abry est exacte, mais peut-être n'en est-il pas de même pour le prix de vente. Abry et, quelques années plus tard, les bénédictins, Martène et Durand (3) ne font que répéter les propos plus ou moins intéressés des vendeurs, pour couvrir un acte regrettable et qui sont l'excuse ordinaire du trafic des objets d'art: la forte somme à toucher qui aidera à faire des restaurations importantes.

Le document que nous avons découvert va remettre les choses au point, pour le tableau du «Sépulchre de saint François» en même temps qu'il redressera les erreurs des historiens d'art sur ce sujet.

Un acte du protocole du notaire Henri Mouilhet (4), à la date du 5 avril 1704, nous apprend que c'est le 7 juin 1700, que le contrat de la vendition fut fait, mais sans désigner le nom du notaire qui le dressa. Toutefois, la vente ne fut réalisée qu'en 1704, et c'est ce qui fait l'objet de l'acte du notaire Mouilhet.

Au jour susmentionné, le bibliothécaire de S. A. S., le

(1) J. Helbig, *Histoire de la peinture et de la sculpture au pays de Liége*, p. 234-235.

(2) Ibidem, p. 235.

(3) *Voyage littéraire*, t. II, p. 194.

(4) Nre Mouilhet, H. Années 1704 à 1706, fol. 44. Archives de l'Etat à Liége

Sr Jean Buchels (ou de Buchel), paie aux RR. PP. gardiens et conventuels des Frères Mineurs de Liége, spécialement convoqués et capitulairement assemblés dans la chambre du P. procureur du couvent, la somme de 5000 fl. bb, faisant 1250 écus argent de permission, prix convenu, pour la peinture appelée Le Sépulchre de saint François, extante dans le chœur de l'église des dits pères.

Les pères donnent quittance de la somme et reconnaissent avoir reçu la copie de ladite peinture que leur a fait faire S. A. E. et se déclarent entièrement contents des conditions réservées au contrat de vendition. Fait le 7 juin 1700.

Signent, à cet acte, les témoins: Henri-François de Fromenteau, avocat et Mre Gérard Sacré (menuisier) et les pères présents: fr. Louis Bouillenne, gardien; fr. Antoine Ghinotte; fr. Pierre du Château; fr. Joseph de la Valle; fr. Nicolas de Fossé; fr. François Montfort; fr. Daniel Brecin; fr. Denis Neufcourt; fr. Herman Lombart; fr. Dieudonné de Fossé; fr. Hubert Arnoldi; fr. Louis Stiennon (procureur); fr. Léonard Nihet; fr. Nicolas Cox.

Ainsi donc, le tableau de Douffet fut cédé par les Frères Mineurs, non pour 10.000 livres, comme les auteurs du temps le racontent, mais, pour la moitié de cette somme.

Mais S. A. E. éprouva-t-elle quelque remords d'acquérir aussi avantageusement cette importante peinture, alors qu'elle avait donné un prix plus élevé à l'abbaye de Saint-Laurent et à l'hospice du Petit Saint-Jacques, ou bien reçut-elle quelques observations des Frères Mineurs? Quoiqu'il en soit, deux jours après le paiement mentionné plus haut, le 7 avril 1704, il y avait au couvent de Liége, nouvelle assemblée capitulaire des religieux, où le même notaire Mouilhet dresse un second acte en leur faveur (1).

On y lit que lors du paiement fait par le Sr Jean de Buchel, pour S. A. E., celle-ci a fait savoir aux pères qu'elle serait d'intention, par pure générosité et libéralité, outre le

(1) Nre H. Mouilhet, Années 1704 à 1706, aux Archives de l'Etat à Liége.

prix convenu, de leur faire faire de nouveaux sièges dans le chœur de leur église.

Mais les pères l'avaient priée, qu'au lieu de cela, elle voulût bien leur donner quelque chose, pour fonder, dans leur église, un anniversaire pour ladite Altesse, ses prédécesseurs et successeurs de la Maison Palatine. Ce à quoi elle a acquiescé.

C'est pourquoi, au nom de S. A. E., l'avocat Henri-François de Fromenteau, commis pour la distribution des passeports de S. A. E., compte aux pères 500 écus que ceux-ci promettent d'appliquer à l'achat d'une bonne et valable rente de cent fl. ou environ, qui servira pour dire à perpétuité l'anniversaire. Hors quelle rente, il y aura 50 fl. bb. pour la portion des religieux, et le résidu servira à la sacristie et au couvent. Au cas où la rente serait rédimée, les pères devront chaque fois la réappliquer. Suivent les conditions de la célébration de l'anniversaire: il devra être célébré par le supérieur du couvent avec les plus beaux ornements qu'ils auront et au jour que S. A. E. voudra fixer. La veille du dit anniversaire, on chantera les vigiles. Les pères devront faire tapisser le grand autel et y mettre les armes de S. A.; ériger un catafalque et y placer les bonnet et bâton ducaux. Les armes, bonnet et bâton, seront fournis aux frais de S. A. Enfin, ils devront avertir la veille de l'anniversaire, le résident ou commis de S. A. S., au cas où il y en ait dans cette ville, pour y assister.

Tel est, en résumé, le contenu de ce nouvel acte que signèrent encore tous les Frères Mineurs présents et les témoins: Paul Lambert et Stas Dister.

Cette fois, le marché était définitif: la vente du tableau donné par Charles Caroli en mémoire de sa femme avait rapporté aux Frères Mineurs plus qu'ils n'espéraient: 7.000 fl. ou 1.750 écus. De plus, une copie de moindres dimensions et dont on ne connaît pas l'auteur, remplaça en leur église, où elle se trouve encore, l'original qui entra dans la galerie de l'électeur palatin.

En 1805, l'électeur Maximilien-Joseph de Bavière trans-

porta la collection formée par son prédécesseur à Munich, et, aujourd'hui, c'est à la Pinacothèque de cette ville que se trouve le « Sépulchre de saint François » avec « l'Invention de la Sainte Croix ».

Le troisième tableau, la « Vocation de l'apôtre saint Jacques » a disparu de la collection de Düsseldorf, entre 1751 et 1781.

Seul, Abry avait protesté contre la vente des toiles de Douffet et il le fit avec véhémence. Mais personne, dans la cité ne semble s'être ému de cet odieux marché. On fut toujours chez nous quelque peu matériel ; on ne prise souvent les objets d'art que pour leur valeur vénale. On trouva peut-être que les établissements religieux et charitables, en se permettant le trafic que nous avons raconté, avaient fait une bonne affaire.

Aujourd'hui, aurait-on plus de respect pour les reliques de notre passé artistique? Il est permis d'en douter! C'est une triste, mais nécessaire constatation à faire.

Abbé J. MORET.

SCEAU MATRICE DE MARIE D'ARGENTEAU, VICOMTESSE DE LOOZ (1605-1629).

Le sceau en cuivre jaune dont on trouvera ci-contre la reproduction d'une empreinte, peut être décrit comme suit:

Au centre: un écu en losange, parti de Berlo: d'azur à deux fasces de gueules et d'Argenteau: d'azur à la croix d'or chargée de cinq coquilles de gueules et contournée de vingt croisettes recroisettées au pied fiché d'or, en sautoir. L'écu est sommé d'une couronne à dix-sept perles, dont cinq relevées.

Ce sceau fut gravé, vraisemblablement en 1605, pour Marie-Marguerite d'Argenteau, lorsqu'après la mort de son

époux, Jean de Berlo [1], elle garda comme douaire le comté de Hozémont, la vicomté de Looz et les seigneuries de Fologne et de Keerbergen.

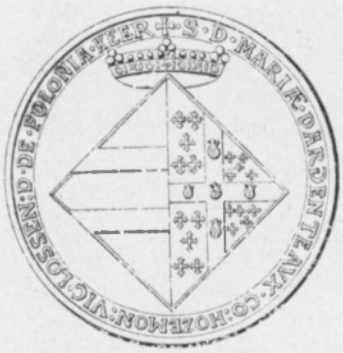

Légende : + S. D. MARIÆ. DARGENTEAUX. CO : HOZEMON : VIC : LOSSEN : D. DE FOLONIA. KEER.
(Collection de l'auteur).

Pendant son veuvage, Marie-Marguerite d'Argenteau fit exécuter pour l'église de Fologne un fort beau plafond, dont les solides caissons de chêne couvrent encore aujourd'hui la nef de ce temple. Indépendamment des vingt-quatre tableaux représentant des scènes de la vie de la Sainte Vierge, les portraits des évangélistes et ceux de quatre pères de l'Eglise, on y voit représentés les seize quartiers généalogiques de la donatrice et de son époux, savoir :

Berlo, Duras, Cortenbach, Schoeffs;
Merode, Baux, Corswarem, Boullant.
Argenteau, Alsteren, Malaise, Longchamps;
Autel, Pallant, Coutreau, Wideux.

La dame douairière de Fologne vécut jusque dans les premiers mois de 1629. Le 28 février de cette année, elle

[1] Nous avons donné une notice biographique sur Jean de Berlo et sur Marie-Marguerite d'Argenteau, en décrivant le sceau de cette dernière dans la *Revue belge de numismatique*, 1909, pp. 427-434.

fit un codicille, instituant des fondations pieuses dans l'église de Fologne, et mourut peu de temps après.

Léon NAVEAU.

NOS CONFERENCES

L'Institut archéologique liégeois a décidé d'organiser, au cours de cet hiver, une série de causeries populaires sur l'archéologie et l'histoire liégeoise, dans le genre de celles qui obtinrent tant de succès les hivers précédents.

Ces séances, qui seront publiques et gratuites, auront lieu le dimanche matin, à 11 heures très précises, à l'Université, en l'auditoire de géologie (2e étage). Entrée par la place de l'Université.

Voici le programme de ces causeries:

Dimanche 12 février, M. René Tahon: *L'opinion publique liégeoise en 1830.*

Dimanche 19 février, M. Jean Dabin: *La politique française à Liége au XVe siècle.*

Dimanche 5 mars, M. François Colleye: *La genèse des œuvres du peintre liégeois Lambert Lombard* (avec projections).

Dimanche 12 mars, M. Charles Fraipont: *L'homme fossile.*

Dimanche 19 mars, M. Eugène Polain: *Mœurs, coutumes et costumes à Liége, à la fin du XVIe siècle* (avec projections).

NOS EXCURSIONS

La première excursion de l'année a eu lieu le dimanche 15 janvier; elle avait pour but la visite de l'église de Saint-Nicolas en Outre-Meuse, ainsi qu'une promenade dans le pittoresque quartier de Dju d'la.

Près de 80 personnes avaient répondu à l'appel du Co-

mité. A 2 h. 3/4 précises a commencé la visite de la très curieuse église de Saint-Nicolas, sous la conduite de M. F. Sacré. C'est avec le plus vif intérêt que nos membres ont parcouru les diverses parties du vieux temple, aux boiseries et sculptures caractéristiques, notamment la sacristie qui constitue un petit musée d'un cachet tout particulier, avec ses lambris et ses riches portes sculptées, ses armoires et meubles Louis XIV et Louis XV.

Le trésor de l'église, très obligeamment exposé à leur intention, leur a fourni l'occasion d'admirer de très beaux reliquaires et de la riche argenterie religieuse: ostensoirs, grands chandeliers gravés et armoriés, etc.

Après une visite au vieux calvaire, tout proche de l'église, les excursionnistes ont pris par la rue des Récollets non sans saluer, au passage, la maison de Grétry, que l'Œuvre des Artistes projette de transformer en un petit musée destiné à renfermer les souvenirs de notre célèbre compositeur.

De là, on s'est rendu dans la rue Porte aux Oies, pour y voir une vieille tour ayant appartenu aux anciennes fortifications du quartier et dont il subsiste encore une notable partie dans les dépendances d'un immeuble de cette rue; puis, après une très pittoresque promenade à travers de petites rues très peu fréquentées du quartier, nos membres sont revenus par les rues d'Amercœur et Puits-en-Sock, qui conservent encore de très intéressantes façades.

A 4 h. 1/2, enfin, on se trouvait réuni, en face de la « Cage aux lions »; il eût, en effet, été impardonnable de quitter le populaire quartier d'Outre-Meuse, sans s'arrêter en Roture, au fameux « Théâtre impérial » des marionnettes. Une représentation extraordinaire y a été donnée en l'honneur de nos membres, qui y ont vu jouer « *Les quatre fils Aymond* » et « *Le chevalier Soleil* », deux pièces toutes empreintes de l'esprit gouailleur wallon.

Nos membres conserveront longtemps, sans doute, un excellent souvenir de cette attrayante excursion.

*
* *

Une nouvelle excursion est en voie d'organisation ; elle aura cette fois pour objectif les églises de Sainte-Croix et Saint-Martin et leurs environs.

Disons aussi que pour les mois de mai et de juin, plusieurs autres excursions, la plupart hors ville, sont à l'étude. Elles seront annoncées en temps utile.

Z.

ARCHITECTURE LIEGEOISE

A propos des colonettes de Saint-Lambert.

Dans le n° de décembre dernier de la *Chronique*, M. C. Bourgault déclare, p. 126, que les colonettes de Saint-Lambert, découvertes lors des fouilles mémorables qui ont renouvelé notre histoire, sont du Xe siècle. Si cette affirmation pouvait se démontrer, il en résulterait que nos constructeurs wallons auraient précédé tous les architectes connus jusqu'à présent dans l'invention de la griffe. Il convient donc de demander à M. Bourgault de fournir les arguments sur lesquels il s'appuie. Dans mon mémoire sur « *Certaines configurations des moulures à l'époque romane et aux époques ultérieures jusqu'au XVIe siècle* » qui a paru dans le *Bulletin* de l'Institut même [1], j'ai réuni les preuves connues d'une thèse contraire [2], et M. Bourgault voudra bien, j'espère, les discuter.

G. JORISSENNE.

[1] Tome XXXVII, p. 309-319.

[2] Voyez p. 13 et 14 du tiré à part et 318 et 319 de l'article dans le *Bulletin*.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

Restaurations. — Décidément, on commence à mieux comprendre en notre bonne ville l'utilité de la conservation et de la remise en état de nos vieilles façades.

Place Saint-Denis, l'ancienne maison aujourd'hui occupée par les magasins et les bureaux de la firme Baar-Lecharlier, vient de subir une très intelligente restauration; les vieilles façades ont été soigneusement dérochées et restaurées et tel qu'il se présente actuellement, aux yeux des passants, le vieil immeuble fait franchement bonne impression. On sait que cette bâtisse originale était, aux siècles passés, le siège de la Poste impériale de et pour Cologne; dans son grand ouvrage sur « *Les rues de Liége* » (t. I, pp. 476-477), M. Th. Gobert a raconté toutes les vicissitudes que connut cette construction avant d'être livrée à sa destination actuelle.

On n'a certes pas poussé les soins jusqu'à reconstituer intégralement les façades telles qu'elles furent dans le principe; ce qu'on a fait n'en mérite pas moins d'être signalé et loué.

De même, au coin de la rue Haute-Sauvenière et du Tournant Saint-Hubert, on a tout récemment déroché la façade du vieil immeuble qui subsiste encore en cet endroit, de même que la porte gothique en pierre qui donne accès à l'avant-cour de l'immeuble voisin.

Rue Souverain-Pont enfin, on vient de dérocher et de restaurer la façade du n° 26, façade très intéressante en style Louis XIV.

A Jupille. — On doit à l'initiative du « Vieux Jupille » de voir rétablie sur la place « Gît le Coq » l'ancienne pierre de justice de l'endroit, dite la « pierre Didesse ».

Bien que conçue très modestement, cette reconstitution n'en est pas moins digne d'être signalée.

A la Société de littérature wallonne. — Les journaux locaux ont reproduit le texte de la requête que la *Société de littérature wallonne* a adressée à M. le Ministre des Sciences et des Arts dans le but

d'obtenir une subvention de dix mille francs destinée à assurer la publication du *Dictionnaire général de la langue wallonne* qu'elle prépare depuis plusieurs années déjà.

Il faut espérer que le Gouvernement aura à cœur d'accueillir favorablement cette requête qui a l'appui de tous les Wallons, sans distinction de parti.

Congrès archéologique. — C'est du 5 au 10 août prochain que se tiendra à Malines, le XXIIe Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique. Ce Congrès, qui fait suite à celui tenu en notre ville il y a deux ans (du 31 juillet au 4 août 1909) est, dès à présent, assuré d'un plein succès, vu le grand nombre d'adhésions qui sont déjà parvenues au Comité organisateur; celui-ci a, au surplus, déjà reçu toute une série de mémoires des plus intéressants, dont l'impression provisoire est même commencée.

Il importe que les Liégeois participent nombreux à ces assises scientifiques et y fassent traiter des questions intéressant notre archéologie liégeoise ou wallonne.

Célébration Grétry. — L'Œuvre des Artistes, qui continue vaillamment sa campagne en faveur de la « Maison Grétry », a donné le samedi 4 mars courant dans la salle des fêtes du Conservatoire royal de musique, une très intéressante fête musicale consacrée uniquement aux œuvres de Grétry.

Indépendamment de la partie musicale, figuraient encore au programme une causerie de M. H. Lambrechts « *La Revision de l'Affaire Grétry* » ainsi que l'ouverture et les scènes 1, 2, 3 et 4 du *Tableau parlant*.

La *Célébration Grétry* a eu un succès sans précédent et vaudra, à n'en pas douter, de nouvelles sympathies au projet de reconstitution de la Maison Grétry.

X

6e ANNÉE, N° 4. AVRIL 1911.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*
LE NUMÉRO : 0 FR. 25

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 29 janvier 1911.

Présidence de M. G. Ruhl.

COMPTE-RENDU

La séance est ouverte à 10 h. 35, sous la présidence de M. G. Ruhl.

45 membres sont présents: MM. G. Ruhl, président; L. Renard-Grenson, secrétaire ; J. Servais, conservateur ; J. Hamal-Nandrin, conservateur-adjoint; Fl. Pholien, trésorier; F. Vercheval, secrétaire-adjoint; J. Pirlet, secrétaire-adjoint; MM. J. Brassinne, de Buggenoms, le baron W. de Crassier, M. De Puydt, G. Jorissenne, G. Kleyer et F. Magnette, membres effectifs ; MM. A. Bidart-Rasquinet, F. Bidlot, A. Bouhon, A. Bouhon fils, J. Breuer, N. Capelle, M. Cloes, J. Coenen, F. Colleye, P. Comblen, E. Couvreux, J. Delheid, F. Dumont, D. Gérard, M. Gérimont, G. Ghilain, J. Ghysens, L. Jamin, F. Ledent, L. Ledru, M. Legrand, F. Lohest, A. Micha, L. Nagels, M. Neys, P. Nyst, J. Plomdeur, V. Robert, F. Sacré, E. Sacré, Ch. Sépulchre, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés MM. A. Brahy-Prost, J. Closon et B. Wibin.

En ouvrant la séance, M. le président annonce à l'assemblée la perte que l'Institut a éprouvée en la personne de M. le baron de Sélys-Longchamps, membre effectif; il fait l'éloge du défunt et propose, au nom du Bureau, d'adresser à sa famille une lettre de condoléances (Adhésion unanime).

Lecture du procès-verbal de la séance de décembre et correspondance. — M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de décembre qui est approuvé sans observation et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le secrétaire annonce que l'état des publications est satisfaisant et que l'impression se poursuit normalement.

Articles pour le Bulletin. — M. le secrétaire dépose: a) une note de M. Eug. Polain, intitulée: *Note sur des musiciens liégeois antérieurs au XVIIe siècle.* — Sont nommés rapporteurs MM. G. Jorissenne, N. Capelle et H. Dabin-Boseret.

b) un travail dont il est l'auteur et ayant pour titre: *Jean-Remy-Marie-Jules baron de Chestret de Haneffe* (1833-1909). *Notice biographique.* — Sont nommés commissaires: MM. M. De Puydt, J. Brassinne et Th. Gobert.

M. le secrétaire donne lecture des rapports déposés par MM. G. Ruhl, Th. Gobert et F. Magnette, sur le travail de M. A. Micha, intitulé: *La fondation Darchis.*

Sur l'avis conforme des rapporteurs, l'assemblée décide que le travail de M. A. Micha sera inséré au *Bulletin.*

Communication de M. le Dr G. Jorissenne: Etude à faire de quelques anciennes maisons de Liége. — M. le président remercie M. le Dr Jorissenne de son intéressante communication.

Election d'un membre effectif. — M. Léon Halkin, professeur à l'Université de Liége, est élu, à l'unanimité, membre effectif.

Présentation et nomination de nouveaux membres associés. — MM. Ch. Fraipont, ingénieur, M. Neys, docteur en droit, G. de Terwangne, K. Hanquet, professeur à l'Université de Liége, A. Simonis, ingénieur, et A. Dreye, rentier, sont élus à l'unanimité, membres associés.

Excursions archéologiques. — M. le président rend compte de l'excursion du 15 janvier dans le quartier de Saint-Nicolas et annonce que le Comité prépare de nouvelles promenades dont la date et le programme seront fixés ultérieurement.

Affaires diverses. — M. le Dr Jorissenne présente quelques observations au sujet d'un articulet paru dans le numéro de décembre de la *Chronique archéologique* et relatif aux bases de colonnettes de l'ancienne cathédrale Saint-Lambert; il ajoute qu'il remettra, à ce propos, à M. le secrétaire une petite note à insérer dans la *Chronique* de février.

M. Fl. Pholien annonce pour le dimanche 5 février prochain la reprise des conférences publiques dans l'auditoire de géologie de l'Université.

M. le conservateur présente les divers dons qui sont parvenus au Musée depuis la dernière séance; sur sa proposition, de chaleureux remerciements sont votés aux donateurs, MM. le Dr Viatour, A. Baar-Magis, P. Comblen et Davin-Rigot.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE.

L. — PYXIDE EN EMAIL CHAMPLEVE DE LIMOGES.
(XIIIe siècle).

Musée archéologique liégeois.

L'Institut archéologique liégeois doit à la générosité de M. L.-L. De Koninck, professeur à notre Université, la

pyxide reproduite ci-dessus, et qui fut exhumée du sol de Barvaux, il y a quelques années (1).

(1) Voyez *Chronique archéologique du pays de Liége*, 5e année, p. 22, où était annoncée la présente notice.

Cette pyxide affecte la forme d'une boîte cylindrique, haute de 0 m. 04, surmontée d'un couvercle conique ayant à peu près la même dimension et terminé par une petite sphère irrégulière que domine une croix.

La hauteur totale de l'objet atteint environ 0 m. 113; le diamètre extérieur est à peu près de 0 m. 067.

Une charnière, établie sur le rebord de l'ouverture, relie entre elles les deux parties de la pyxide; à l'opposite, une seconde charnière, à broche mobile — cette dernière ayant disparu — permet de la maintenir fermée.

Le pourtour de la boîte, ajusté au fond par six rivets de cuivre, est décoré de quatre médaillons circulaires. Dans chacun de ceux-ci, un buste d'ange, aux ailes éployées, apparaît derrière une triple éminence où l'artiste a voulu représenter des nuées.

Entre les médaillons, se déroulent des rinceaux. Toutes ces diverses parties : anges, bords des nuées, cercles des médaillons, rinceaux, bords extérieurs, ont été réservées dans le cuivre, de manière à se détacher sur le fond de l'émail.

Celui-ci, très brillant, est bleu d'outremer en dehors des médaillons, vert très pâle autour des anges; les nuées présentent une gradation de ton assez compliquée: blanc à la partie supérieure, bleu dans le bas avec rehaut de rouge vers le dessous.

Le modelé des figures et des ailes, la structure des rinceaux, et généralement tous les détails, sont rendus par une succession de traits légèrement gravés dans le métal.

Le couvercle a reçu une décoration analogue à celle de la boîte, à cette différence toutefois que les médaillons, plus petits, sont seulement au nombre de trois, et que les rinceaux s'entrecroisent d'une manière plus élégante. Le tiers supérieur du couvercle a été entièrement épargné, et ne porte que cette décoration au trait dont nous parlions plus haut.

Toutes les parties de la pyxide où le cuivre apparaît, y compris l'intérieur et le dessous, avaient été soigneusement dorées.

Les pyxides de ce genre, destinées à conserver les hosties consacrées, furent très employées dans nos régions, du XIe au XIVe siècle. Elles provenaient, pour la plupart, des ateliers

d'émaillerie de Limoges, qui produisirent ces objets en quantité considérable [1].

La pyxide que nous venons de décrire et que son mode d'ornementation permet de faire remonter au XIIIe siècle, n'a point une autre origine.

Joseph BRASSINNE.

NOS COLLECTIONS

Depuis le mois de janvier, nous avons reçu pour nos collections:

a) *de M. Viatour, docteur en médecine, à Grivegnée, par l'entremise de M. L. Ledru:* un petit vitrail, daté de 1572, provenant d'une maison de la place du Marché. Inscription: GERA PITIET, GOUVERNEUR DE BON MESTIER.

b) *de M. Breuer:* une brique de foyer ornée, du XVIIIe siècle;

c) *de M. A. Baar-Magis:* un grand plat, en verre liégeois, bordé avec renflement central; diamètre: 0 m. 41;

d) *de Mme L. Mouton-Alexandre:* 1° deux petites briques de foyer (deuxième moitié du XVIe siècle); 2° deux cadrans solaires, de forme octogonale, en ardoise: l'un d'eux, gravé sur les deux faces, porte les armoiries de la famille Hasinelle et le chronogramme: soL eX sVo CVrsV osTENDIT HORAM HASINELE (1727); 3° une plaque d'ardoise rectangulaire, portant la date 1727; sur une face, est gravé un damier et sur l'autre un jeu de marelle.

e) *de M. Closset, fabricant d'armes, rue Hors-Château, à Liége*: un recueil manuscrit du XVIIIe siècle, renfermant les blasons, en couleurs, des 32 bons métiers de la Cité, avec des notes relatives à quelques membres de ces métiers;

f) *de M. Berger, Quai des Pêcheurs, à Liége:* un méreau de la Cathédrale Saint-Lambert et un lot de monnaies diverses, parmi lesquelles quelques liards de Jean-Théodore de Bavière;

g) *de M. J. Hamal-Nandrin:* deux tranchants de haches polies et une pointe de flèche à base arrondie, provenant de stations néolithiques des environs de Zonhoven.

[1] Cfr REUSENS, *Eléments d'archéologie chrétienne*, t. I, Louvain, 1885, p. 465, où l'on trouvera (fig. 513) la reproduction d'une pyxide conservée à l'église de Léau, que l'on peut rapprocher de la nôtre.

h) *de M. Jean Servais* (dépôt): trois haches, une hachette et une herminette taillées; trois haches polies, une hachette et une herminette polies. Quatre retouchoirs, sept poinçons, quatorze lames et couteaux, vingt-huit grattoirs, un pic, un ciseau, un tranchet. Sept nucléi, six percuteurs, cinq pointes de flèches de types divers. Provenances: Spiennes, Sainte-Gertrude, Rullen;

i) *de M. Dondelinger, ingénieur à Luxembourg* (*Grand Duché*) (dépôt): Quatorze pointes de flèches américaines en silex et roches diverses. — Trente-neuf pointes de flèches de types divers trouvées en divers endroits du grand-duché de Luxembourg. — Lames, poinçons, nucléi, etc., de même provenance;

j) *de Mme de Mélotte de Soer* (dépôt): un anneau de suspension en bronze (époque belgo-romaine), trouvé aux environs de Solières;

k) *de M. Paul Comblen, architecte, à Liége:* dix-huit grandes briques de foyer armoriées (XVIIe et XVIIIe siècles);

l) *de M. Davin-Rigot, propriétaire, à Latinne:* divers fragments d'objets en bronze (époque belgo-romaine), trouvés aux environs de Latinne;

m) de la Ville de Liége (dépôt): 1° cent et quatre carreaux de parement en faïence de Delft, rehaussés de dessins bleus ou violets, provenant d'une maison de la rue Bergerue, 24, à Liége; 2° vingt-deux briques de foyer (XVIIIe siècle).

S.

UN BUSTE DE GRETRY.

La galerie des moulages du Musée des Beaux-Arts de Liége possède un buste de Grétry, œuvre de premier ordre, assez peu connu; on le trouvera reproduit ci-contre.

C'est un moulage d'un buste, en marbre peut-être, exécuté en 1773 par Augustin Pajou, sculpteur français, qui vécut de 1730 à 1809 et fut élève de Lemoyne. Celle de ses œuvres qui nous occupe n'est certes pas un morceau ordinaire. Les qualités que Pajou s'appliqua à donner toujours à ses œuvres sont toutes là: la simplicité du faire, la robustesse, l'ampleur de la ligne.

Grétry était âgé alors de 32 ans; on distingue bien dans ce fin visage toute la délicatesse de tempérament du maître;

on y sent comme un reflet de ses délicieuses compositions.

Par son grand réalisme d'attitude, par sa vérité d'expression, ce buste est peut-être, en même temps qu'une pure œuvre d'art, un des meilleurs portraits connus du célèbre liégeois.

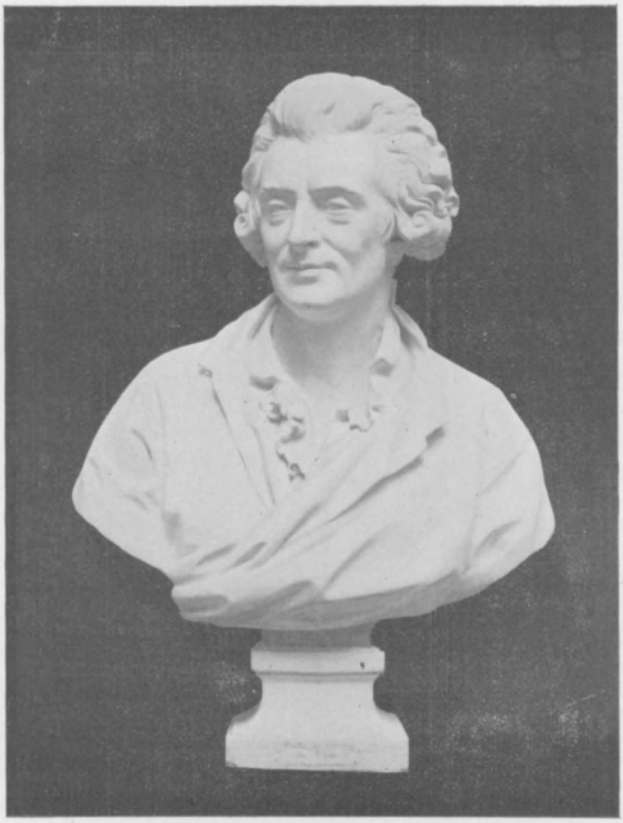

Bien que sa place soit aussi au Musée des Beaux-Arts, il est à souhaiter qu'un moulage de l'œuvre de Pajou fasse partie de la collection de souvenirs que l'on placera un jour dans la maison de la rue des Récollets.

C. BOURGAULT.

NOS EXPOSITIONS

Une intéressante exposition s'est ouverte le jour de Pâques en notre Musée.

Elle comporte, cette fois, une série de pièces de choix

prises dans les riches collections d'un de nos membres, M. N. Grandjean-Lenders.

Avec une réelle obligeance, ce dernier a bien voulu nous confier, pour quelques semaines, une suite de belles miniatures, parmi lesquelles nous nous bornerons à signaler ici quelques-unes des plus remarquables:

Portrait du général Autissier (n° 300); portrait d'un conventionnel (n° 302); portrait de jeune dame, époque Louis XVI (n° 308); portrait de femme (n° 310); portrait de la reine Elisabeth d'Angleterre (A. D. 1693) (n° 319); portrait de la duchesse Elisabeth de Nassau, née grande duchesse de Russie (n° 320); portrait de femme Louis XVI (signé *Dumont*) (n° 321); portrait de femme, époque Louis XV (*G. Blandin*, 1775) (n° 323); Le Festin (Jacques Callot) (n° 18).

Une seconde vitrine renferme une belle collection d'ivoires anciens sculptés, parmi lesquels on relèvera:

Deux intéressantes statuettes d'époque Louis XIII, représentant l'une un guerrier (n° 200), l'autre un mousquetaire (n° 204); un magnifique étui sculpté Louis XV; une tabatière Louis XV, avec monture en argent; une boîte à mouches Louis XVI, etc.

R.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

Au Musée dit d'Ansembourg. — La Ville de Liége a tout récemment enrichi ce Musée de deux beaux tableaux du début du XVIIIe siècle, qui constituent, en même temps, pour notre cité, des souvenirs historiques. Ces peintures, d'un bel effet décoratif et qu'on a tout lieu de croire dues au pinceau d'un peintre liégeois (Plumier ou J.-B. Coclers?) représentent, en trois quarts, l'un M. de Lambinon, bourgmestre de Liége, l'autre Mme de Lambinon, son épouse.

Le bourgmestre de Lambinon est représenté en habit de cérémonie; à sa gauche se remarquent son bâton magistral armorié et l'inscription AETATE 43. Son épouse, en élégante toilette de soirée, est figurée tenant à la main une fleur prise dans une corbeille que lui présente un jeune serviteur.

Les deux tableaux ont conservé leurs cadres dorés de style Louis XIV.

X.

6e ANNÉE, N° 5. MAI 1911.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*
LE NUMÉRO : 0 FR. 25

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 26 février 1911.

Présidence de M. G. Ruhl.

COMPTE-RENDU

La séance est ouverte à 10 h. 35, sous la présidence de M. G. Ruhl.

39 membres sont présents: MM. G. Ruhl, président; L. Renard-Grenson, secrétaire; J. Servais, conservateur; Fl. Pholien, trésorier; F. Vercheval, secrétaire-adjoint; J. Pirlet, secrétaire-adjoint; A. Baar, conservateur-adjoint; MM. E. Brahy-Prost, J. Brassinne, M. De Puydt, le baron de Sélys-Longchamps, F. Hénaux, A. Micha, le Dr Simonis, membres effectifs; MM. L. Baar-Lechat, M. Cloes, l'abbé J. Coenen, F. Colleye, H. Dabin-Boseret, J. Delaite, J. Delheid, le baron M. de Sélys-Longchamps, A. Dreye, J. Dumont, P. Faider, Ch. Fraipont, G. Ghilain, L. Jamin, L. Ledru, M. Legrand, L. Lohest, O. Neef, P. Nyst, le Dr Raymond, V. Rubbers, F. Sacré, E. Sacré, R. Tahon et B. Wibin, membres associés ou correspondants.

Se sont excusés: MM. de Buggenoms, E. Fairon et L. Halkin.

Lecture du procès-verbal de la séance de janvier et correspondance. — M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de janvier qui est approuvé sans observation et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le secrétaire annonce que la grève des typographes entrave toujours l'impression du *Bulletin* et que pour la même raison, le n° de février de la Chronique n'a pas encore pu paraître.

Communication de M. Léon Ledru: La reconstitution du plan

de l'abbaye du Val-Saint-Lambert au XIIe siècle. — M. le président remercie vivement M. Ledru de son intéressante communication.

Rapport du secrétaire sur les travaux de l'Institut pendant l'année 1910. — M. le secrétaire donne lecture de son rapport; l'impression en est décidée.

Rapport du trésorier sur la situation financière. — M. le trésorier donne lecture de son rapport; l'impression en est également votée.

Désignation de délégués au Congrès de Malines. — MM. de Buggenoms, G. Ruhl et E. Guérette-Douxchamps sont désignés pour représenter l'Institut au Congrès de Malines.

Présentation et nomination de nouveaux membres associés. — M. Henri Delmotte, architecte, rue Jean d'Outremeuse, est élu, à l'unanimité, membre associé.

Affaires diverses. — Echange de publications. — L'assemblée décide: 1° l'échange du *Bulletin* avec les publications de la section de numismatique et d'archéologie de Kolosvar; 2° l'échange de la *Chronique* avec l'*Essor*, bulletin de l'Association des anciens élèves de l'Académie royale des beaux-arts de Liége.

Dons. — M. le secrétaire offre: 1° de la part de l'auteur, deux exemplaires de la brochure intitulée l'*Abri de Mégarnie*, par M. le baron Ivan de Radzitzky d'Ostrowick; 2° de la part de M. S. Bormans, deux exemplaires de sa notice nécrologique sur le baron de Chestret de Haneffe; 3° de la part de M. le doyen Demaret un exemplaire de sa brochure intitulée : *Le tympan de porte de style roman à Saint-Mort (Huy).*

M. Servais, conservateur, offre: 1° au nom de M. Maurice Gérimont, un fer de lance trouvé dans la Meuse vers 1890; 2° de la part de Mme Veuve Mouton-Alexandre, deux briques d'âtre armoriées, deux cadrans solaires et une table de jeu.

Des remerciements sont votés à ces divers donateurs.

La séance est levée à midi.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE.

LI. — CLOCHE DU CARILLON DE L'ABBAYE DU VAL-SAINT-LAMBERT.

La petite cloche (hauteur 0 m. 30), dont nous donnons ci-contre la reproduction, fait partie d'un carillon qui fut installé primitivement dans une tour carrée, au chevet de l'église de la nouvelle abbaye du Val-Saint-Lambert (com-

mencée en 1751). Elle affecte la forme habituelle des cloches de l'époque et est ornée, indépendamment de plusieurs séries de moulures parallèles et d'un blason armorié, de deux frises formées l'une de rinceaux de feuillages, l'autre de rinceaux mêlés de grappes de raisins; l'anneau de suspension repose sur une double tête d'aigle.

Ce carillon fut commandé par l'abbé dom Joseph Harlez (1); toutes les cloches sont ornées de son blason: au 1 et

(1) Gérard-Joseph Harlez, né à Liége le 5 septembre 1713, fut élu abbé le 24 août 1748; il mourut le 17 juillet 1779. Après avoir fait

au 4 d'argent à l'aigle éployée de sable, au 2 d'or à une botte éperonnée de sable, au 3 de gueules à deux piques d'or armées d'argent passées en sautoir.

Comme l'indique l'inscription latine : MATHIAS VANDENGHEIN ME FUDIT LOVANIAE ANNO 1774, les 42 cloches formant ce carillon de 3 octaves 1/2 furent fondues en 1774 par Mathias Vandenghein (2) de Louvain.

Sous le gouvernement français, le carillon fut proposé à l'église de Seraing, qui déclina cette offre, ne pouvant faire les frais d'une construction de tour pour l'abriter.

Ce carillon, d'un placement difficile, fut enfin donné en 1804 à l'église Saint-Barthélemy, devenue paroissiale, par le préfet du département de l'Ourthe, Desmousseaux (3).

Jusqu'en 1816, il fonctionna irrégulièrement; à cette date, le cylindre fut réparé; en 1868, il subit une autre modification, et en 1876 la tour qui l'abrite fut restaurée et consolidée. Il ne marcha régulièrement et automatiquement qu'à partir de 1897, après avoir été mis en état par la maison Wilmotte (4) de Liége, qui en a l'entretien.

Léon LEDRU.

démolir l'ancienne église et le cloître gothique qui ne répondaient plus au goût du jour, il fit édifier entièrement la nouvelle abbaye. Lors de la vente des immeubles de l'abbaye comme biens nationaux en 1797, l'acquéreur vendit les matériaux de l'église et de la tour où se se trouvait le carillon.

(2) Un autre, Vandenghein (André-Joseph), religieux du couvent des Frères Célites de Louvain, avait précédemment livré un carillon de la même importance à la Cathédrale Saint-Lambert (1755). A ce propos, il est à remarquer que les trois principaux carillons de Liége proviennent de trois églises démolies: celui de la Cathédrale Saint-Lambert est passé à la collégiale Saint-Paul, celui des Jésuites wallons est au Palais provincial, et celui du Val-Saint-Lambert à Saint-Barthélemy.

(3) Cfr *Chronique archéologique du pays de Liége*, 4e année (1909), p. 42.

(4) Nous présentons ici nos remerciements à M. Scuvie, directeur de la maison Wilmotte et fils, ainsi qu'à M. Houssard, membre du Conseil de fabrique de Saint-Barthélemy, qui nous ont donné gracieusement la plupart des renseignements contenus dans cette notice.

LES COLONNETTES DE SAINT-LAMBERT

Comme le dit avec raison M. G. Jorissenne dans la *Chronique* de février-mars 1911, les fouilles exécutées en 1907 place Saint-Lambert sont venues renouveler notre histoire locale primitive; mais pour ce qui concerne les griffes, elles n'ont rien révélé: elles ont uniquement confirmé leur emploi au Xe siècle dans les édifices notgériens.

En effet, quelques semaines avant la découverte des bases de Saint-Lambert, on avait ouvert à la tour de Saint-Denis, une petite fenêtre ornée d'une colonnette centrale avec base pattée. Or, cette fenêtre, selon toute apparence, date de l'époque de la construction de la tour.

Sa forme primitive, son arc de décharge, en tout semblable aux arcs des deux grandes fenêtres éclairant la chapelle basse, son petit chapiteau cubique rhénan, réduction de celui de la colonne du rez-de-chaussée, l'attestent; il en est de même de l'absence complète de solution de continuité dans les maçonneries, comme il a été possible de le constater lors de la restauration (1).

Les bases que l'on découvrit à Saint-Lambert peu de temps après, appartenaient aussi à un monument élevé par Notger. Leur situation dans les fouilles a permis de les dater. C'est une crypte que l'on mit à jour et non le vieux chœur — le monument par sa configuration le prouvait — et une crypte rhénane, à disposition typique, enfoncée à mi-sol, de manière à relever de plusieurs marches le pavé du sanctuaire comme à Strasbourg, à Spire. Le dallage de la crypte de Saint-Lambert, ce fameux dallage rose, se relevait, en effet, vers l'est. Il y avait là un dénivellement propre à faire supposer l'existence de marches, et le niveau supérieur du dallage aurait été celui de la nef de l'église haute.

Or, la cathédrale de Notger a eu deux cryptes, une à l'est et l'autre à l'ouest; c'est cette dernière qui nous occupe. Des

(1) La colonnette actuellement en place est entièrement neuve. Les différentes pièces de l'ancienne étaient malheureusement par trop effritées pour pouvoir être réemployées.

relations historiques l'attestent (1), mais aucune ne nous parle de la reconstruction d'une crypte dans la cathédrale de Raoul de Zaeringen. Pourtant, cette confession eût été l'objet d'une singulière vénération puisqu'elle aurait contenu les reliques de saint Lambert. La cathédrale de 1185 avait d'ailleurs été bâtie à une époque où l'usage des cryptes était perdu : les reliques enfermées dans des châsses étaient exposées, souvent sur des autels spéciaux, dans l'église supérieure.

Il était évident, d'autre part, que la crypte de Saint-Lambert avait été construite à une époque antérieure à l'édification de cette dernière église, car les fondations de 1185 coupaient en divers endroits le pavement rose de la nef de l'église haute et on avait élevé, en construisant le nouveau pignon ouest de l'église gothique, un solide et épais mur de renfort — pour porter la surcharge due à la plus grande importance de ce pignon, sans doute, et aussi les poussées des deux tours jumelles de la façade — contre le pignon ouest de la crypte, vers l'intérieur de cette dernière, démolissant ainsi son pavement et lui enlevant presqu'une travée en superficie. Cette crypte, dis-je, doit être celle de Notger. L'œuvre même, par sa structure, l'a prouvé. Son appareil, son plan (2), si bien marqué par les fondations entières, son caractéristique pavement monolithe rose surtout, l'ont fait placer à l'aurore du roman — de ce puissant roman rhénan, dont les merveilleuses productions illustrent encore les bords du Rhin et de la Moselle — vers le Xe siècle, et personne n'a pu faire de construction aussi importante, à Saint-Lambert, à cette époque, que Notger.

(1) Voyez G. Kurth, *Notger de Liége*, tome II, à la description de la cathédrale, où une crypte est encore mentionnée après l'incendie de 1185, mais le vieux chœur avait été, en grande partie, préservé de cet incendie et naturellement ses fondations, son sous-sol; c'est à cela sans doute que l'on dut la conservation de la châsse de saint Lambert.

(2) Plan semblable à celui de la crypte de Saint-Servais à Maestricht. Voyez la petite vue qu'en donne Schayes, *Histoire de l'architecture en Belgique*, t. II, p. 139.

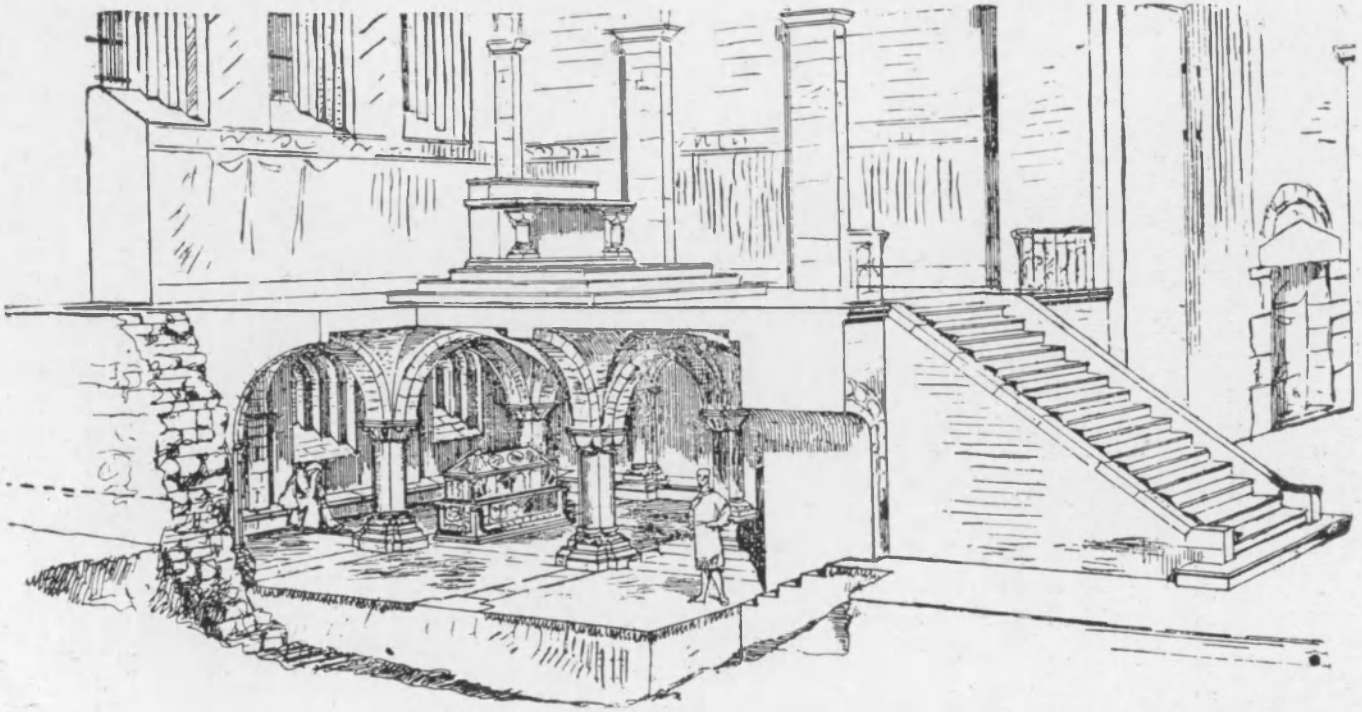

Restitution hypothétique de la crypte de la cathédrale notgérienne de Saint-Lambert.

Ce monument, s'élevant sur l'endroit supposé du martyre du saint patron de Liége, pourrait bien être même la partie la plus ancienne de la cathédrale romane, car quoi de plus naturel que le célèbre évêque ait commencé par couvrir le lieu vénéré.

Les bases de colonnettes que les fouilles firent découvrir étaient toujours restées bien en place, maçonnées dans les murs sur leurs socles jaunâtres, entourées d'un enduit non écroulé et non repris (1), et sont bien celles de la fondation.

Rien ne peut faire admettre que l'on ait eu une raison quelconque de les remplacer, car, si la mystérieuse cache à archives, dont parle van den Steen (2), est cette crypte, il paraît fort peu probable, d'après la description qu'il en donne, que ce qu'il en restait après les destructions partielles que les fouilles ont révélées et dont il est fait mention plus haut, ait jamais été accessible directement dans l'église de 1185.

Sans prétendre avoir fait une restitution de la cathédrale notgérienne de Liége, je pense que mon croquis ci-avant fera comprendre la disposition de la crypte.

Le tracé perspectif a été dessiné — pour ce qui regarde le plan du sous-sol — d'après le relevé que j'ai pu faire en 1907. Le pointillé que l'on remarque vers la gauche du dessin sur le parement extérieur du mur, figure le niveau actuel de la place à cet endroit.

Quant au fleuron que M. Jorissenne voudrait attacher à la couronne de nos constructeurs romans, celui d'avoir précédé tous les architectes connus dans l'emploi de la griffe, il n'est malheureusement pas possible de le leur accorder. Les plus anciennes griffes que je connaisse, sont celles du palais de Dioclétien à Spalatro, qui datent du IIIe siècle (3).

C. BOURGAULT.

(1) J'ai pu, pendant les fouilles, prendre des photographies où ce que je dis de cet endroit est visible. Le manque de place m'empêche d'en reproduire.

(2) VAN DEN STEEN, *La Cathédrale de Saint-Lambert*, p. 31.

(3) Voyez *Revue de l'art chrétien*, t. VI, p. 289-290.

NOS EXCURSIONS

La seconde excursion organisée par l'Institut, a eu lieu le dimanche 9 avril dernier ; elle avait pour objet la visite des églises Sainte-Croix et Saint-Martin et de leurs environs et fut suivie par une soixantaine de personnes.

Du lieu de réunion (au dessus du square Notger), on s'est tout d'abord rendu rue Saint-Pierre, chez Mme Bourdon ; celle-ci avait gracieusement consenti à rendre accessible à nos membres, la très intéressante et énigmatique sculpture du milieu du XIIe siècle, vulgairement dénommée « pierre Bourdon » qui depuis nombre d'années, se trouve encastrée dans l'un des murs de son immeuble.

Après avoir écouté le commentaire de cette pierre, nos membres se sont dirigés vers l'église Sainte-Croix, où ils ont été très cordialement reçus par le curé, M. l'abbé Defize, qui a tenu à faire lui-même les honneurs de son église et à montrer aux visiteurs les principales œuvres d'art et curiosités que renferment le temple et la sacristie.

On n'ignore pas que l'église Sainte-Croix est, non seulement, remarquable par son architecture, mais encore par les sculptures, les peintures et les dinanderies qu'elle a conservées ; son trésor renferme, d'autre part, des pièces de premier ordre, notamment des reliquaires précieux et des étoffes anciennes.

Avant de quitter Sainte-Croix, quelques intrépides promeneurs se sont aventurés dans la pittoresque rue de Rome ; ils ont en suite rejoint l'autre groupe des excursionnistes à l'hôtel des Comtes de Méan, de la terrasse duquel ils ont admiré un magnifique panorama du centre de la ville.

La dernière partie du programme comportait la visite de l'église Saint-Martin ; ici encore, nos membres se sont plu à admirer les nombreuses œuvres d'art de tout genre (peintures, sculptures, vitraux, orfèvrerie, etc.) que renferme la basilique. Comme à Sainte-Croix, ils ont pu examiner à l'aise le riche trésor de l'église.

Enfin, pour couronner cet après-midi d'excursion, on avait prévu l'ascension de la tour de Saint-Martin.

Bien qu'assez fatigante, cette ascension n'avait guère découragé nos membres et c'est au nombre d'une cinquantaine, qu'ils sont aller admirer le panorama merveilleux dont on jouit, du haut de Saint-Martin, sur la ville toute entière et ses environs. Le temps qui avait été quelque peu couvert au début de l'excursion, s'était rasséneré vers la soirée et avait contribué à rendre particulièrement agréable notre promenade archéologique du 9 avril.

* * *

Une nouvelle excursion aura lieu le dimanche 16 mai à Tongres; il en sera rendu compte dans le prochain numéro de la *Chronique*.

Z.

NOS EXPOSITIONS

L'exposition de miniatures et d'ivoires sculptés que nous avons annoncée dans notre numéro d'avril, a joui du succès que nous avions prévu. Depuis son ouverture, elle a reçu la visite de plusieurs centaines de personnes et il est certain que d'ici à sa fermeture, dans une quinzaine de jours, elle attirera encore de nombreux visiteurs.

Les objets exposés par M. N. Grandjean-Lenders méritent, en effet, de retenir l'attention de nos amateurs d'art ancien; ils n'intéresseront pas moins la curiosité des profanes.

X.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

A Saint-Paul. — On a annoncé comme tout à fait prochaine la restauration de l'intéressant portail occidental de notre église cathédrale.

Il n'est que temps que ce beau morceau d'architecture soit remis en état; il mérite en effet, à plus d'un titre, d'être rendu à son aspect primitif et surtout de voir rétabli à neuf le grand médaillon en haut relief qui orne le gable du portail; cette sculpture, en pierre de

sable de Maestricht, et qui représentait la conversion de saint Paul, est devenue complètement méconnaissable.

A quand la restauration, tant de fois réclamée, du beau portail Renaissance de Saint-Jacques?

Pour la Maison Grétry. — M. René Charlier, un Liégeois habitant aujourd'hui Paris, a récemment fait parvenir à l'Œuvre des Artistes, par l'entremise de Mme Gustave Greiner, sa nièce, un portefeuille renfermant trente-six documents relatifs à Grétry. Ce sont des dessins, des gravures, des lithographies du temps, du plus haut intérêt et qui enrichiront encore le Musée Grétry.

Il faut citer tout spécialement, parmi ce don précieux qui fait honneur à M. René Charlier, un joli dessin original de Pierre Perlet: « Grétry à son piano », et deux gravures anciennes: « Le Tableau Magique » de « Zémir et Azor », l'une par Voyé le Jeune, l'autre de Ingouf, et dédiées la première à Mme la Dauphine (38 × 32), la seconde à Mme la Marquise de Montesson (34 × 28).

Voilà certes un geste qu'il serait heureux de voir imiter par tous ceux qui possèdent des objets ou des souvenirs ayant trait à notre illustre musicien.

Exposition publique et gratuite de vues de Liége à la salle Wittert. — Tous ceux qui aiment le passé de notre ville trouveront plaisir à visiter l'exposition de vues de Liége, ouverte à la salle Wittert (Bibliothèque de l'Université; entrée par la place Cockerill) et qui sera accessible les dimanches 30 avril, 7, 14, 21 et 28 mai, 4 11 et 18 juin, de 9 1/2 h. à 13 heures.

Plus de 190 pièces: dessins, aquarelles, gravures et photographies font revivre sous les yeux des visiteurs des aspects disparus de notre antique cité.

A la suite d'une série de plans de Liége, on trouve des vues générales de la ville, dont la plus ancienne, très curieusement rendue, remonte à 1567. C'est ensuite au tour de divers monuments d'être présentés sous leurs aspects caractéristiques : le palais, l'hôtel de ville, avec le marché et les fontaines qui le décorent; l'université; Saint-Jacques, Saint-Martin, l'ancienne cathédrale Saint-Lambert, le théâtre, les ponts apparaissent soit dans leur ensemble, soit dans des vues de détails.

Enfin, ce sont des coins curieux, pour la plupart aujourd'hui dispa-

rus, dont le crayon ou l'objectif a fixé la physionomie pour l'agrément et l'instruction des générations futures.

Impossible de signaler toutes les pièces précieuses ainsi réunies dans la salle Wittert: mentionnons cependant une importante série de dessins au crayon exécutés par feu Pierre Dehousse, en son vivant professeur à notre Athénée royal, et qui furent gracieusement offerts à notre Bibliothèque universitaire par M. le professeur Félix Putzeys, neveu de l'artiste. Nul doute que ces notations pittoresques ne retiennent l'attention.

Les visiteurs prendront aussi plaisir à examiner la très curieuse maquette de la cité de Liége, telle qu'elle se présentait vers 1730, œuvre due à la patience de M. G. Ruhl-Hauzeur, et dont on loue beaucoup l'exactitude.

Au cours des trois matinées de dimanche du mois actuel, l'exposition ouverte à la salle Wittert a reçu la visite de 800 personnes; ce succès prouve combien les Liégeois s'intéressent maintenant au passé de leur antique cité.

Place Saint-Lambert. — L'hypocauste de la place Saint-Lambert sera de nouveau accessible au public, de 11 à 13 heures, chaque dimanche, depuis le 4 juin prochain jusqu'à la mi-septembre.

X.

6e ANNÉE, N° 6. JUIN 1911.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*
LE NUMÉRO · O FR. 25

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 26 mars 1911.

Présidence de M. G. Ruhl.

COMPTE-RENDU

La séance est ouverte à 10 h. 40, sous la présidence de M. G. Ruhl.

Sont présents: MM. G. Ruhl, président; L. Renard, secrétaire; Fl. Pholien, trésorier; J. Servais, conservateur; J. Hamal-Nandrin, conservateur-adjoint; J. Pirlet, secrétaire-adjoint; MM. De Puydt, le baron de Sélys-Fanson, Th. Gobert, G. Kleyer, G. Jorissenne, J.-E. Demarteau, le Dr Simonis, E. Polain, membres effectifs; MM. J. Breuer, A. Bouhon, G. Bernard, N. Capelle, F. Colleye, E. Couvreux, H. Dabin-Boseret, J. Demarteau, J. Delaite, J. Delheid, Ch. Demany, baron M. de Sélys-Longchamps, D. Gérard, M. Gérimont, G. Ghilain, Ch. Fraipont, F. Ledent, L. Ledru, F. Magnette, J. Mullejans, H. Massart, L. Nagels, J. Plomdeur, V. Rubbers et F. Sacré, membres associés ou correspondants.

Se sont excusés: MM. E. Brahy-Prost, J. Brassinne, J. Closon, de Buggenoms, A. Micha, G. Rasquin et F. Vercheval.

Lecture du procès-verbal de la séance de février et correspondance. — M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de février qui est approuvé sans observation; il communique ensuite la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le secrétaire déclare qu'en suite de la persistance de la grève des typographes, les publications de l'Institut, *Bulletin* et *Chronique*, se trouvent toujours arrêtées depuis les

premiers jours de février dernier; il ajoute que le Bureau mettra les intéressés en demeure de reprendre les impressions.

Articles pour le Bulletin. — M. le secrétaire annonce que MM. G. Jorissenne, N. Capelle et H. Dabin-Boseret lui ont remis leur rapport sur le travail de M. E. Polain, intitulé: *Note sur des musiciens liégeois antérieurs au XVIIe siècle.* — Les trois commissaires étant favorables à l'impression, celle-ci est décidée.

Communication de M. Th. Gobert: Rôle de la France à Liége pendant le second quart du XVIIe siècle. Relations d'un diplomate français de l'époque. — M. le président remercie M. Th. Gobert de sa très intéressante causerie.

L'auteur présentant le manuscrit de sa communication pour le *Bulletin*, l'assemblée nomme rapporteurs MM. L. Lahaye, E. Poncelet et A. Micha.

Célébration du soixantenaire de l'Institut. — Au nom du Bureau, M. le président propose de fêter au mois de mai le soixantenaire de la fondation de l'Institut; il expose un programme provisoire des festivités à organiser et demande à l'assemblée, dans le cas où elle approuverait cet avant-projet, de donner mandat au Bureau de se charger de l'organisation de ces fêtes. — Adopté.

M. le président rappelle, à cette occasion, le projet qui avait été soumis l'an dernier à l'Institut et consistant en la frappe d'une médaille-insigne de membre de l'Institut. Le Bureau est chargé de reprendre ce projet et d'aviser à sa réalisation.

Nomination d'un délégué au Congrès archéologique de Reims.— L'assemblée charge M. de Buggenoms de représenter officiellement l'Institut au Congrès de Reims.

Excursions archéologiques. — M. le président donne la parole à M. J. Delheid, ff. de secrétaire de la Commission des excursions, qui annonce que diverses circonstances ont retardé l'organisation d'une nouvelle excursion archéologique, mais que celle-ci aura vraisemblablement lieu le dimanche 9 avril et consistera dans la visite des églises Sainte-Croix et Saint-Martin et leurs alentours.

Présentation de candidats pour des places de membre effectif. — Une seule candidature est présentée, celle de M. le baron Maurice de Sélys-Lonchamps. Le vote aura lieu en avril.

Nomination de membres correspondants. — M. le Dr Wibin est élu à l'unanimité membre correspondant.

Présentation et nomination de nouveaux membres associés. — M. Ch. Thonet, ingénieur, et F. Jacob, industriel, sont élus, à l'unanimité, membres associés.

M. Pholien rend compte des conférences publiques dont la dernière a eu lieu le dimanche 19 mars; sur sa proposition, l'Institut vote des remerciements à MM. R. Tahon, J. Dabin, F. Colleye, Ch. Fraipont et E. Polain, qui ont bien voulu se charger de donner ces conférences.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h. 15.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE.

LII. — APPLIQUES EN LAITON COULE (XVIIIe siècle).

(Musée archéologique liégeois).

Un groupe de personnes, apparentées ou non entre elles, porta, à Liége, le nom de Le Vache pendant une soixantaine d'années; cette famille n'y avait pas ses racines, car son apparition y est brusque et sa disparition n'est pas moins rapide et complète. La plupart de ceux qui nous sont connus ont été fondeurs de métaux; un d'entre eux fut carillonneur, deux autres firent partie du clergé.

Le plus ancien membre que les registres paroissiaux signalent, est Pierre Le Vache, dont j'ignore le lieu et la date de naissance, qui épousa une Catherine Lambert, vécut au centre de Liége en diverses maisons, car ses enfants furent baptisés successivement à Notre-Dame-aux-Fonts, à Saint-Adalbert, de nouveau à Notre-Dame-aux-Fonts (1), puis à Saint-Servais, et mourut avant 1734; l'acte de décès est perdu, mais Catherine Lambert est désignée en qualité de veuve Le Vache dans le registre de la paroisse Saint-André, le 7 juin 1734, date de sa mort.

Ses fils furent au nombre de six: *Pierre*, né le 8 juillet 1707 (N. D. a. F.); *Jean-Baptiste*, le 24 juin 1708 (St Ad.); *Joseph*, le 21 janvier 1710 (N. D. a. F.); *Joseph*, le 15 janvier 1711 (N. D. a. F.); *Albert*, le 8 janvier 1712 (N. D. a. F.); et *Dieudonné*, le 30 août 1717 (St-Serv.). *Pierre* Le Vache fils mourut le 22 décembre 1728 (son nom est mal orthographié, comme celui de deux autres; on a écrit Levage); le puîné *Jean-Baptiste*, célibataire, le 27 décembre 1742; ces deux décès sont inscrits à la paroisse Saint-André, comme celui de la mère. Deux décès sont enregistrés à la paroisse Saint-Jean-Baptiste, un à Saint-Christophe et un quatrième à la paroisse Saint-André; ce

(1) Les baptêmes à Notre-Dame-aux-Fonts ne prouvent pas qu'il y ait eu changement de domicile, puisqu'on y baptisait les enfants de diverses paroisses.

dernier concerne *Jeanne* Le Vache, morte le 17 août 1743, à un âge non consigné dans l'acte. Il est possible que ce soit une fille de *Pierre*. Elle fut enterrée en l'église des Mineurs. A Saint-Christophe, c'est d'une *Thérèse* Levage qu'on inscrivit le décès, le 4 août 1738, sans autres détails. Enfin, le 5 mai 1742, le curé de Saint-Jean-Baptiste prenait acte de la mort, en sa paroisse, de *Toussaint* Le Vache, bourgmestre et faisant fonctions d'échevin dinantais; malheureusement, ni l'âge ni la parenté du défunt ne sont enregistrés. La même église, à la date du 9 septembre 1746, recevait avis du décès de *Bertrand* Levage, avocat. J'en reparlerai tantôt.

Les recès du conseil de la cité, registre 1735-1738, fol. 228, font connaître l'existence à Liége, en 1738, d'un Levage, fondeur, installé sur le balloir Saint-Léonard (1); le prénom manque.

Tels sont les seuls documents que fournissent les registres de la ville de Liége. Il était probable que ceux de Dinant compléteraient ces données insuffisantes; la qualité de fondeur et l'apparition brusque de Pierre Le Vache à Liége, d'un côté, l'état civil de Toussaint Le Vache, d'un autre côté, me portaient à croire que la famille avait sa souche dans la région de Dinant. Ayant écrit à M. Edouard Gérard, auteur d'un excellent mémoire sur cette ville lors du Congrès de 1903, je reçus l'ample collection de données qu'on verra ci-après (2).

M. Gobert, qui est toujours amplement documenté, cite un *Jean-Baptiste* Le Vache, fondeur, et lui suppose un lien de parenté avec *Pierre* Le Vache (3). Nous avons vu que c'est son fils. Je ne sais rien sur ses travaux.

Le manuscrit laissé par le chanoine Hamal sur la musique et les musiciens liégeois donne la liste des carillonneurs de Saint-Lambert (4); dans cette série, on voit un *Paul-Jean* Levache remplacer Jean-Joseph Le Roy jusqu'en 1725; ce dernier était mort en 1702. *Paul-Jean* ne figure pas dans

(1) Je cite d'après Th. Gobert, *Eaux et fontaines publiques à Liége*, 1910, p. 348.

(2) Il n'a malheureusement pas eu le loisir de feuilleter les registres de l'état-civil dinantais, comme il l'espérait.

(3) *Les Rues de Liége*, article: « Place du Marché ».

(4) M. Gobert l'a transcrite dans ses *Rues de Liége*, p. 91, en note.

les registres de Liége; il paraît être d'un âge approchant de celui que nous supposons à *Pierre*, puisque celui-ci a des enfants inscrits aux listes de baptême dès l'an 1707, et que lui-même devient carillonneur de Saint-Lambert en 1702. Peut-être saurons-nous un jour que c'est un frère de *Pierre*. Nous ne connaissons pas son âge, mais il meurt ou donne sa démission de carillonneur en 1725; Pierre meurt avant 1734. Il y a là un certain parallélisme suggestif. Ils peuvent être frères ou cousins.

Un document que je dois à l'amabilité d'un savant archéologue, Monsieur de Farcy, d'Angers, qui a bien voulu me le transcrire des *Ephémérides campanaires de Berthelé* (1), nous fait connaître un autre liégeois, *Nicolas* Le Vache; le voici:

«Ces deux horloges sont accompagnées chacune d'un carillon monumental... Sur les 57 cloches de chaque tour, 48 servent aux sonneries du carillon correspondant et 9 aux sonneries de l'horloge et aux besoins du culte. La cloche des heures mesure 2 m. 40 de hauteur et 2 m. 80 de diamètre à la base. Elle pèse de 12 à 13000 kilos.

»C'est à *Nicolas* Le Vache, *de Liége*, que Jean V s'adressa pour la fourniture de ces horloges, de leurs carillons et de leurs cloches. Le nom de *Nicolas* Le Vache est gravé (2) sur un certain nombre de cloches, avec la mention de l'année 1730. Sur d'autres de ces cloches, on lit le nom plus connu de Guillaume Withluks, d'Anvers, qui ne se gênait pas pour se proclamer le premier fondeur du monde».

Nous restons toujours cantonnés dans une même période et il s'agirait de savoir si *Nicolas* a quelque parenté avec *Pierre* et avec *Paul-Jean* Le Vache.

Il y a encore un autre *Nicolas* à Liége vers cette époque; il est cité par feu notre bon et regretté collègue, l'abbé E. Thys, dans sa *Notice sur l'église primaire de Saint-Barthé-*

(1) 1911, p. 384. Berthelé l'inscrit au mot Mafra (Portugal) et donne la source de ses renseignements: *Revue chronométrique*, numéro de novembre 1910, pp. 171 à 173, avec une figure, article de L. R. (lisez Louis Reverchon), intitulé *Les Horloges du palais de Mafra.*

(2) Je doute que ce mot soit exact; en enlevant du métal par le burin, on rendrait la cloche inégale et fausse. Mais on verra, plus loin, le nom de *Pierre* gravé sur une porte.

lemy, à Liége (1); il s'appelait *Nicolas-Dieudonné* Levage; c'était un des chapelains. Le nom est, à vrai dire, Levage, mais, déjà, nous avons vu que les enfants de *Pierre* sont inscrits parfois ainsi; g et ch se prononcent tch en wallon. C'est la dernière mention de cette famille à Liége; et notre historien ne dit pas si 1755 est la date d'un acte ou du décès.

La mention la plus ancienne à Liége remonte à 1690 (2); il s'agit de l'admission d'un *D.* Levage au chapitre de Sainte-Croix. J'ai trouvé dans les archives de la Collégiale un Dieudonné L., chantre du 29 avril 1724 au 4 octobre 1747.

Le Fort (3) nous fournit les liaisons suivantes qui éclaircissent immédiatement plusieurs questions:

Collar, *Collas* ou *Nicolas* Le Vache, maître de batterie de cuivre à Dinant, ayant épousé Marie Renaux, fille de Henry R. et de Jeanne de Wespin, en eut cinq fils et deux filles, *Jean*, *Henry*, *Pierre*, *Jacques*, *Collas*, *Marie*, qui épousa Pirard Pinsemaille, et *Jeanne* qui épousa Jean du Culot.

Jean Levache, devenu maître de batterie de cuivre et orfèvre à Dinant, épousa Marie Roland (ou Rolland), fille de Renier (ou Renson) R., citoyen bourgeois de Liége au commencement du XVIIe siècle; de ce mariage, naquirent *Toussaint*, *Jean*, et deux filles, *Anne* et *N.* Le Vache.

Jean Le Vache, baptisé à Dinant, en l'église collégiale et paroissiale de Notre-Dame, le 28 novembre 1614, fut batteur et orfèvre comme *Jean*, son père, et épousa Jacqueline Bilquin (4), qui avait été baptisée le 7 avril 1622 en la

(1) *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XI, p. 405.

(2) S. Bormans, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. V, p. 454 (l'auteur cite Le Fort, X, 163).

(3) Deuxième série, tome XLIII, et tome X (Diverses généalogies, etc.), manuscrit des Archives de l'Etat à Liége.

Le blason des Le Vache est dessiné par Le Fort; l'écu est surmonté d'un cimier portant une étoile d'or et éclairé par un disque d'or qui l'accoste; le chef est d'azur à étoile d'or; le centre et la pointe sont de gueules à deux marteaux au naturel et d'acier blanc accostant un chaudron d'or.

(4) Fille de Jean Bilquin, marchand bourgeois de Dinant (Attestation des bourgm. de Dinant, le 23 déc. 1690, reproduite dans Le Fort, l. c., t. X).

même église; ce mariage donna le jour à 4 enfants, *Marie*, *Bertrand*, *Catherine* et *Dieudonné*.

Bertrand Le Vache (dit Le Vage), né le 20 janvier 1645, d'après les registres de la même collégiale, devint un personnage important et fut plusieurs fois bourgmestre de Dinant. Il épousa Jeanne Muselle, née le 4 février 1656, d'après les registres de Saint-Pierre, à Dinant, et en eut un fils, *Bertrand* Le Vage; c'est le jurisconsulte et avocat qui résidait à Liége et y mourut le 9 septembre 1746, comme je l'ai noté plus haut.

Toussaint Le Vache, qui mourut à Liége en 1742, n'est pas le fils de *Jean* Le Vache-Roland; celui-ci figure dans un acte de vente en décembre 1640.

Pierre Le Vache (non le fils de Collas), notre fondeur émigré à Liége, figure (sauf confusion de ma part) dans la liste des jurés, le 7 septembre 1699 (1), pour représenter les batteurs.

Un *Nicolas* Le Vache s'y rencontre, en cette qualité, le 13 septembre 1700, le 27 août 1702, le 6 septembre 1705 (cette année-là, il est en même temps député aux enquêtes), le 5 septembre 1717 (député encore), le 2 septembre 1719 (tiers) et le 6 septembre 1722 (tiers). Ce batteur est-il venu à Liége quelque temps après et fournit-il, en 1730, les horloges et les cloches de Mafra? Le document que j'ai reproduit plus haut, dit qu'il est de Liége. La disparition de son nom sur les listes des jurés dinantais donne à croire que c'est bien de lui qu'il est question. Un autre document, mais plus problématique, concerne l'auteur des bronzes que j'étudierai tantôt et que feu le savant et regretté Dr Alexandre munit d'une étiquette ainsi conçue: « Liége, Fontaine du Marché — Mascaron en bronze, fondu par N. Levache, 1719 ». Rien, dans les catalogues et les registres de l'Institut archéologique, ne motive cette attribution, vraisemblablement traditionnelle. M. Gobert reproduit un document qui fait croire que *Pierre* Le Vache fut le fondeur.

(1) Les listes des magistrats communaux de Dinant pendant le XVIIIe siècle (1698-1791) ont été dressées par M. Edouard Gérard dans ses intéressants « *Analectes pour servir à l'histoire de la ville de Dinant* », J. Godenne, Namur, 1901.

François Levache fut juré, pour les batteurs, le 13 septembre 1700, le 27 août 1702 (tiers), le 6 septembre 1705 (tiers).

Bertrand Le Vache (Levage) est juré pour les batteurs le 28 août 1701 (tiers), le 12 février 1708, le 6 septembre 1711, le 7 septembre 1713 (tiers), le 22 septembre 1715, le 4 septembre 1729; il avait été choisi par les députés du prince-évêque pour participer au sort, le 3 septembre 1724, pour la seconde place de bourgmestre; Debehault fut nommé, mais étant décédé vingt jours après, fut remplacé par *Bertrand* Levage. Est-ce le fils de *Jean* Le Vache-Bilquin?

Jean Levache, médecin, figure dans la liste des jurés pour les batteurs le 31 août 1704 et le 12 février 1708. Je ne trouve pas sa filiation dans le groupe des Levache.

Toussaint Levache (ou Levage) est juré pour les batteurs le 12 février 1708, le 7 septembre 1710 (tiers), le 4 septembre 1712, le 2 septembre 1714, le 9 septembre 1725; il est élu bourgmestre le 3 septembre 1730, pour la ville, et le 6 septembre 1733; pour le prince, le 7 septembre 1738 et le 17 septembre 1741; il y a un conseiller de ce nom pour le prince, le 28 septembre 1777, pour la chambre Saint-Lambert, le 24 septembre 1780; pour le prince enfin le 25 septembre 1785. Il me paraît que trois *Toussaint* Le Vache doivent être distingués: *Toussaint*, fils de Jean Le Vache-Rolland; *Toussaint*, fils de... (?), mort à Liége en 1742 et *Toussaint* le conseiller.

Mathieu Levage est bourgmestre pour la ville, le 9 septembre 1736, pour le prince le 4 septembre 1747 (1).

Jean Levage, échevin, est choisi comme électeur pour la Chambre Saint-Perpète, le 27 septembre 1772; c'est lui probablement que l'on retrouve comme échevin et comme conseiller pour le prince le 26 septembre 1788, et en 1791, le 30 janvier, par sentence de la Haute et Suprême Chambre de l'Empire, ordonnant à l'ancien magistrat de l'exercice 1788-89 de rentrer en fonctions et enjoignant aux bourgmestre et conseillers intrus de 1790 d'abandonner leurs charges. — On voit qu'il y eut une série de *Jean* Levache

(1) Le 5 septembre 1756, Levage, père, est choisi comme conseiller pour le prince, mais refuse les fonctions. Est-ce *Mathieu* ?

depuis le XVIIe siècle jusqu'à la fin du XVIIIe sans compter le *Jean-Baptiste* et le *Paul-Jean*.

FIG. 1. Fontaine de la place du Marché.

Je note aussi qu'il y eut deux *Dieudonné*, l'un fils de *Jean* Levache-Bilquin et l'autre fils de *Pierre* Levache; le chapelain *Nicolas-Dieudonné* est peut-être un troisième ou c'est ce dernier (mais il serait étonnant qu'un des prénoms fît défaut).

J'ai cité l'œuvre de *Nicolas* Le Vache à Mafra.

Quant aux travaux de *Pierre* Le Vache père, nous avons des renseignements précis, mais peu nombreux.

Sa signature est gravée sur la porte de bronze qui clôt la fontaine de notre place du Marché, à l'est de l'Hôtel-de-Ville. Le corps de ce petit monument est en pierre de taille grise, casteen. Elle est ornée aux quatre angles de têtes de bronze fougueusement modelées, à moustache courte, à chevelure largement bouclée, sans pupille aux yeux, les quatre têtes, sorties d'un même moule, servant de crachoirs à l'eau potable. Sur la porte, sont inscrits en relief les noms des deux bourgmestres, Nicolas-Dieudonné de Trappé, chevalier et conseiller de S. A. Sér. et Jacques-Martial de Lambinon, jurisconsulte; leurs blasons, très bien représentés, et celui du prince-évêque, Joseph-Clément de Bavière, forment une riche ornementation. Tout en bas, on peut lire: « *Faitte par Pierre Le Vache* » en lettres majuscules gravées au burin. L'œuvre est datée de 1719. L'artiste qui a modelé tous ces bronzes est inconnu (1).

Une porte semblable, mais sans signature, ferme l'autre fontaine, presque entièrement en fer coulé. Le moule est identique (2).

Les vicissitudes de la fontaine de pierre ont été racontées par Th. Gobert, dans les *Rues de Liége*. La porte (et celle de l'autre fontaine est dans le même cas) n'échappa à la destruction que par un hasard heureux; arrachée en 1794 par les vandales révolutionnaires, elle fut reléguée dans un magasin d'effets communaux, en attendant la vente d'autres matériaux. On les y oublia jusqu'en 1811. A cette date, le

(1) Entreprise par A.-J. Cramillon, la construction en pierre, dit M. Gobert (loco cit., p. 348) y compris les quatre vasques, coûta 700 florins. Elle est surmontée d'un petit dôme, orné de quatre pseudo-écussons où l'on voit un nœud de rubans soutenir deux médaillons muets; au centre, une pomme de pin, sur un plateau à quatre échancrures, termine l'édicule, massif et peu gracieux (voyez la fig. 1). On l'appelait *petite fontaine* ou *fontaine des savetresses* (marchandes de souliers).

(2) Cette fontaine est décorée d'animaux fantastiques et d'oiseaux, en bas-relief; sa toiture est également agrémentée de cygnes et autres palmipèdes mouvementés. De nombreuses têtes, conçues à l'antique, crachent l'eau dans les vasques. Elle est de l'architecte Rémont et a été baptisée calorifère, par les liégeois.

préfet Micoud réclama des renseignements au sujet des deux portes au bourgmestre; les clôtures de bois qui les avaient remplacées lui semblaient, sans doute, déplaisantes à l'œil. Le maire répondit qu'il allait rendre les portes de bronze à leur ancienne destination; et ce fut fait sans retard.

Si l'on considère la façade occidentale de la fontaine, on est frappé d'y voir encastrées méthodiquement une série de pierres carrées ou rondes, suivant un arrangement symétrique. C'est un rapiéçage qui date de 1848, comme on peut le voir au *Bulletin communal* de cette année et dans celui de 1849. Quelle plaque ornementale était attachée à cet endroit? Aucune gravure ancienne ne nous renseigne. On verra les rapiéçages sur la figure 1; peut-être quelqu'un expliquera-t-il leur disposition symétrique.

La figure 2 ci-contre reproduit l'un des quatre bronzes que conserve l'Institut archéologique. Ont-ils été fixés à la fontaine de pierre qui fut démolie en 1846 pour aménager la voie entre la rue de la Violette et la rue Sainte-Ursule? Le plan de Xhrouet, dans les *Délices du Pays de Liége* (1) porte à le nier; on y voit quatre petites têtes aux angles, com-

(1) Tome I, p. 246.

me à l'autre fontaine. Par fortune, Joseph Dreppe, en reproduisant dans une eau-forte la maquette en cire de Jean Delcour, auteur de la fontaine au perron, profile sommairement une autre, où l'on aperçoit deux tracés allongés qui répondent à la forme de nos bronzes; de plus, une longue inscription dont on connaît le texte (1) démontre qu'il s'agit de la fontaine détruite. Celle-ci ayant de plus grandes proportions que l'autre, les panneaux étaient larges assez pour recevoir les appliques. En effet, elles mesurent 0 m. 245 dans leur plus grande largeur (il n'y a que 0,20 m. à la fontaine actuelle). La longueur est de 1 m. 01, leur relief maximum de 0 m. 14. Les éléments générateurs sont des volutes, des feuillages, une coquille et un mascaron. Sous la coquille multilobée ondulent deux postes terminés en volutes et embrassant des feuilles sans nervures; le mascaron, visage rébarbatif, à sourcils froncés, en sort coiffé de feuilles d'acanthe issant de volutes; l'iris et la pupille des yeux sont fortement indiqués; dans les moustaches largement déjetées, de grosses lèvres laissent une ouverture pour l'eau; de nouvelles volutes engendrent des feuillages sous les joues et encadrent une chaînette de douze fleurs imbriquées que recouvre, au milieu, un rouleau horizontal. Ces combinaisons savantes et harmonieuses semblent l'œuvre d'un autre artiste que les têtes de la fontaine orientale; l'allure des cheveux et la structure des yeux tendent à confirmer cette appréciation. Le Dr Alexandre attribue ces bronzes à N. Levache. N signifie-t-il que le prénom est inconnu? Est-ce *Nicolas*? *Pierre* ayant reçu 3433 florins pour la partie métallique, tandis que 1200 florins étaient adjugés au constructeur, faut-il supposer que *Nicolas* était artiste et a modelé la maquette? On a le choix des hypothèses.

Pierre Le Vache fournit les cloches du carillon que le roi de Portugal fit installer à son palais de Belem, près de Lisbonne (2).

(1) Th. Gobert le donne dans *Eaux et fontaines publiques*, p. 349, d'après la page 575 du *Recueil héraldique*, et ajoute les autres renseignements que je cite.

(2) Th. Gobert, *Les rues de Liége*, à l'article *Place du Marché*, et *Eaux et fontaines*, p. 398.

Il est probable que c'est à lui qu'on s'adressa, en 1726, pour commémorer par une plaque de bronze la création du pont Saint-Julien (1). On paya à un fondeur très estimé, P. Le Vache, une somme de 259 florins pour cette plaque où figuraient le perron et les écussons des bourgmestres régents. Le pont fut supprimé en 1865. Qu'est devenue la plaque?

Pierre Le Vache avait été chargé, en 1726 aussi, de refondre la grosse cloche des Récollets (2).

L'activité de la famille a dû être plus intense que les renseignements ne permettent de se le figurer; les bronzes disséminés dans les habitations de Liége et de la province nous révèleront peut-être le motif qui engagèrent les Le Vache à résider hors de Dinant.

G. JORISSENNE.

DECOUVERTES ARCHEOLOGIQUES A AMAY.

Depuis deux ans, le sol de la localité d'Amay nous a révélé quelques objets intéressants datant les uns des temps préhistoriques (l'an dernier une corne de cerf fossile a été mise au jour dans une carrière de sable), les autres remontant aux époques belgo-romaine et franque. Cette fois, ce sont des objets du moyen âge et de la renaissance que l'on m'a présentés:

1) Place des Cloîtres, en démolissant une forge bâtie vers 1850 sur l'emplacement d'une dépendance en paillotage d'une habitation du XVIe siècle (voir la place des Cloîtres représentée en gravure par Remacle Leloup dans les *Délices du Pays de Liége*), des ouvriers ont mis au jour une fosse murée, de 2 m. de profondeur, carrée (de 1 m. de côté), bien construite en moellons réunis par un bon mortier à l'eau; cette fosse partant du sol de la cave et reposant même sur une forte couche de sable située entre du schiste et le grès, était remplie de déblais et détritus de toutes sortes;

(1) Th. Gobert, *Les rues de Liége*, t. II, 156, 2 et 260, 2.
(2) *Ibidem*, t. II, p. 343, 2.

ses murs étaient tapissés d'une couche de résidus desséchés d'eaux sales; le fond non pavé contenait également un épais magma noirâtre.

Au fond de la fosse, on a recueilli des petits ossements d'animaux et un vase brisé, de 0 m. 21 de hauteur et 0 m. 12 de diamètre, en terre noire extérieurement et brune à la cassure, légère et assez dense. Ce vase, fait au tour mais mal réussi, a des bosselures marquées à certains endroits; son anse est mal appliquée et son collet est marqué d'une légère saillie; il est dépourvu de bec et présente à sa base l'empreinte de trois doigts. Il a pu être reconstitué tel qu'il est reproduit ci-contre. Ce vase, qui semble dater du XVe ou XVIe siècle, aura probablement été jeté parmi les déblais à une époque encore récente, dans cette fosse qui devait servir de puits perdu, car le sol de la cave situé fort en contre-bas devait pouvoir laisser s'évacuer les eaux pouvant suinter des terrains schisteux avoisinants.

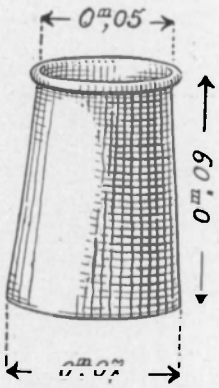

La même disposition de puits perdu dans les caves existe en plus petit dans mon habitation bâtie une première fois au XVIe siècle et qui se trouve à la même cote sur la place des Cloîtres.

2) En creusant une cave dans une remise bâtie dans une prairie longeant un des plus anciens chemins d'Amay (allant de la gare à la Meuse), un ouvrier a mis au jour un petit pot ou gobelet en terre vernissée (voir ci-dessus), de 0 m. 09 de haut et 0 m. 05 à 0 m. 07 de large. Ce vase contenait une vingtaine de pièces d'argent bien conservées (la supérieure seule était oxydée), datant de 1726 à 1753. Voici la composition de ce petit trésor: 6 écus de Louis XV; 1 écu de Catherine de Russie (1738);

3 demi écus de Louis XV; 2 quarts d'écu, du même; enfin, quelques doubles escalins et escalins liégeois de Jean-Théodore de Bavière (1752).

Ces petites trouvailles prouvent une fois de plus combien il est à désirer que chaque fois qu'à Amay on démolit ou creuse le sol pour la construction d'une habitation, d'un égoût ou d'une route, les ouvriers et les propriétaires puissent s'adresser à quelqu'un ayant certaines notions d'archéologie. De la sorte, bien des découvertes intéressantes ne seraient pas perdues pour la science.

Dr B. WIBIN.

PETITE CHRONIQUE ARCHEOLOGIQUE

Congrès archéologique de Malines. — Le Gouvernement néerlandais vient de désigner son délégué officiel au prochain Congrès. C'est le Dr Colenbrander, Directeur de la Commission Royale de publications historiques à La Haye.

Le programme du Congrès vient d'être définitivement arrêté et paraîtra sous peu. Il est composé de façon à plaire à chaque catégorie d'adhérents. Les préhistoriens iront admirer à Saint-Nicolas des collections d'objets trouvés sur le territoire du Pays de Waas, méthodiquement et scientifiquement classés par des spécialistes, tels que MM. Willemsen, De Pauw et Noens, du Cercle archéologique du lieu. Les artistes s'émerveilleront à Hulst devant des œuvres peu connues et capitales du maître portraitiste Corneille De Vos, natif de l'endroit; ils seront charmés par le pittoresque de la petite ville hollandaise qui conserve pieusement sa grande église conçue par un Kelderman, nombre de vieux pignons, ses anciens remparts, du haut desquels l'œil embrasse un vaste horizon.

Enfin, artistes et archéologues auront un vrai régal à visiter le Louvain monumental et pittoresque, son hôtel de ville, ses églises, ses intérieurs de couvents et d'hopitaux, sa partie ancienne. L'abbaye du Parck les attirera par ses œuvres d'art nombreuses, sa situation, ses dépendances étendues. Les musicologues pourront assister aux cérémonies de la semaine liturgique à l'abbaye du Mont-César et se délecter aux chants sacrés s'inspirant de la plus pure des traditions, célèbres comme tels dans le monde musical entier. Inutile d'insister sur ce que Malines a à montrer à ses visiteurs étrangers. Notons toutefois, qu'à l'occasion du Congrès se donneront des conférences avec projections lumineuses par des orateurs de choix et des savants reconnus; qu'il y aura un concert de carillon tout spécialement organisé à l'intention des congressistes; qu'une grande fête folklorique, des jeux populaires, se donneront à la Grand'Place. A tout ce qui

précède participeront les souscripteurs à 5 francs et ceux-ci, en outre, auront tout le temps du Congrès, libre accès à l'Exposition d'art religieux, d'art industriel et de folklore, qui s'annonce grandiose et qui sera installée dans les locaux de l'Académie des Beaux-Arts, rue Léopold.

Trois des livraisons des publications provisoires du Congrès ont paru. Deux autres fascicules paraîtront encore d'ici au Congrès. La matière est abondante et intéressante. Le tirage définitif des actes et des mémoires se fera sur grand papier et sera distribué, partie au moment même de l'ouverture du Congrès, partie plus tard.

On peut toujours adhérer au Congrès en s'adressant au Secrétaire Général, M. H. Coninckx, rue du Ruisseau, 1, à Malines. La souscription est de 10 ou de 5 francs, selon qu'on désire ou non recevoir les publications.

X.

* * *

Documents liégeois. — La maison Frederik Muller et Cie d'Amsterdam a, le mois dernier, dispersé aux enchères publiques, la collection de livres et de manuscrits formée par feu le Dr Van den Corput, de Bruxelles. Quelques-unes des pièces de cette collection intéressaient le pays de Liége.

Notre confrère M. Léon Ophoven a acquis un recueil d'armoiries de familles liégeoises, comportant quatre forts volumes reliés, recueil composé par l'un des ascendants de l'acquéreur, le héraut d'armes Ophoven.

Le manuscrit du « *Mémoire pour servir à l'histoire naturelle des fossiles des Pays-Bas par M. de Limbourg, le jeune, lu à la séance* [de l'Académie de Bruxelles] *du 7 février 1774* » a été adjugé à un autre de nos amateurs liégeois, ainsi qu'un curieux dossier relatif à Grétry.

Ce dossier comporte : 1° une lettre adressée par Grétry à Madame de Chastenay, rue des Saints-Pères, n° 6, à Paris. Cette lettre est datée « de l'Hermitage d'Emile, Montmorency, 7 prairial, an XI »;

2° un reçu de Grétry, daté du 1 décembre 1790, constatant que l'Académie royale de musique de Paris lui a payé 60 livres à titre d'honoraires « d'une représentation de la Caravanne donnée pendant le mois de novembre 1790 »;

3° une lettre du baron de Gerlache, l'un des conseillers de régence de la Ville de Liége, adressée, de cette dernière ville, le 10 janvier 1823, à M. Guény, avocat en la Cour de cassation, rue des 2 écus, n° 15, à Paris. Elle est relative au procès que la Ville de Liége dut soutenir pour obtenir la remise du cœur de Grétry.

Nous sommes heureux que ces documents intéressants soient revenus à Liége.

H. du P.

6e ANNÉE, N° 7. JUILLET 1911.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*
LE NUMÉRO : 0 FR. 25

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 28 avril 1911.

Présidence de M. G. Ruhl.

COMPTE-RENDU

La séance est ouverte à 17 h. 40, sous la présidence de M. G. Ruhl, président.

34 membres sont présents: MM. G. Ruhl, président; M. Lohest, vice-président; L. Renard-Grenson, secrétaire; J. Servais, conservateur; Fl. Pholien, trésorier; E. Fairon, bibliothécaire; A. Baar et J. Hamal-Nandrin, conservateurs-adjoints; MM. J. Brassinne, de Buggenoms, J.-E. Demarteau, M. De Puydt, le baron de Sélys-Fanson, Th. Gobert et G. Jorissenne, membres effectifs; MM. A. Bouhon, A. Bouhon fils, P. Bure, N. Capelle, M. Cloes, F. Colleye, Ch. Defrecheux, G. de Terwagne, F. Dumont, L. Ledru, L. Leenaers, F. Loiselet, J. Plomdeur, A. Micha, H. Robert, F. Sacré, Ch. Sépulchre et H. Servais, membres associés ou correspondants.

Lecture du procès-verbal de la séance de mars et correspondance. — M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de mars, qui est approuvé sans observation, et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le secrétaire annonce que l'impression du *Bulletin* se poursuit activement : le premier fascicule de 1910 pourra être distribué sous peu et l'impression du premier fascicule du tome XLI (1911) sera commencée simultanement.

Articles pour le Bulletin. — M. le secrétaire résume les rapports

qui lui ont été remis par MM. L. Lahaye, E. Poncelet et A. Micha sur le mémoire de M. Th. Gobert, intitulé: *Le rôle de la France au pays de Liége durant le second quart du XVIIe siècle.*

Se rangeant à l'avis des trois commissaires, l'assemblée décide que le travail de M. Th. Gobert sera inséré au *Bulletin.*

M. le secrétaire dépose une note de M. Gobert, ayant pour titre: *Le Palais princier de Liége. Son véritable architecte.* Sont nommés rapporteurs: MM. G. Ruhl, J. Brassinne et F. Magnette.

Communication de M. F. Hénaux: A propos d'un masque en terre cuite et d'antiquités belgo-romaines trouvés dans le Condroz. — M. le président annonce que M. F. Hénaux est empêché d'assister à la séance par une circonstance majeure, mais que M. J. Brassinne a bien voulu accepter au pied levé de le remplacer et fera une communication sur *deux miniatures liégeoises du XIIe siècle*

M. le président remercie chaleureusement M. Brassinne de son intéressant exposé (*Applaudissements*).

Célébration du soixantenaire de l'Institut. — M. le président déclare que le Bureau s'occupe de l'organisation de ces festivités, mais que la date n'a pas encore pu être arrêtée d'une façon définitive. En attendant, il peut déjà soumettre à l'assemblée deux projets pour la plaquette-insigne de membre, dont l'Institut a décidé la frappe à l'occasion de son soixantenaire; il prie les membres d'examiner ces projets et de prendre une décision en ce qui concerne le type à adopter.

Après plusieurs échanges de vues, la majorité de l'assemblée se prononce en faveur de la médaille représentant au droit le vieux perron liégeois et au revers, la Maison Curtius. Le Bureau est chargé d'aviser à la réalisation du projet adopté.

Election d'un membre effectif. — L'assemblée n'étant pas en nombre, le vote est remis à la séance de mai.

Présentation et nomination de membres associés. — MM. Théo Smeets, généalogiste-héraldiste ; Joseph Claude, ingénieur ; Albert Dandoy et H. Robert, étudiants, sont élus, à l'unanimité, membres associés.

Excursions archéologiques. — M. F. Sacré annonce que le Comité des excursions, en sa réunion du 25 avril, a décidé d'organiser cinq excursions, notamment à Tongres, à Huy, à Saint-Séverin-en-Condroz, à Saint-Trond et à Logne.

Affaires diverses. — M. Fl. Pholien, en sa qualité de trésorier du Congrès archéologique et historique de Liége (1909), annonce que les comptes de ce Congrès pourront enfin être clôturés, grâce au généreux concours d'un membre de l'Institut qui, en véritable Mécène, a bien voulu mettre à la disposition du Comité du Congrès, une somme de mille francs (*Applaudissements*).

La Société d'art et d'histoire étant intervenue de son côté pour

une somme de 400 francs, l'Institut aura à voter un dernier crédit d'environ 750 francs. Ce crédit est voté à l'unanimité.

M. le Dr B. Wibin présente à l'assemblée une cruche du XVIIe siècle, trouvée dans le sous-sol d'une cave à Amay, ainsi qu'un petit trésor de monnaies du XVIIIe siècle (monnaies françaises et liégeoises) enfoui, dans un petit vase en terre cuite vernissée, dans la même localité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h. 40.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE.

LIII. — IMPOSTE (1) EN FER FORGÉ (XVIIIe siècle).
(Musée archéologique liégeois).

La pièce reproduite ci-après provient d'une ancienne maison liégeoise malheureusement inconnue et fit longtemps partie de la collection Delchef, qui a été dispersée en 1902.

Elle est intéressante à plusieurs titres; son ordonnance régulière, l'apparition de fleurs et de feuillages au naturel, ainsi que des détails asymétriques la classent dans la belle période de la Régence.

D'un dessin sobre, élégant et harmonieux, elle dénote un sentiment artistique très développé chez son auteur.

Le cartouche central, en fer battu, s'appuyant sur un

(1) Cette pièce est improprement appelée balcon dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXXIII (1903), p. XIII.

socle, porte un M ajouré, sans doute l'initiale du nom du propriétaire; d'une forme générale un peu lourde, il s'allège par les feuillages et coquilles battus en ronde bosse d'un relief bien accusé.

La couronne de laurier en fer forgé qui l'entoure, ainsi que les roses qui le surmontent, sont d'une technique excellente; les culots, les feuilles d'acanthe et les rosettes terminales qui ornent les belles volutes, sont d'un dessin correct et d'une exécution irréprochable; enfin, il n'est pas jusqu'aux culs de lampe renversés, malgré un peu de lourdeur, qui n'aient une valeur décorative parfaitement calculée.

Tout dans ce panneau, qui mesure 1 m. 24 de longueur, 0 m. 475 dans sa plus forte largeur et 0 m. 34 aux deux extrémités, contribue à l'élégance générale et en fait un des meilleurs spécimens de la ferronnerie liégeoise du XVIIIe siècle.

F. SACRÉ.

BIBLIOTHEQUE DE L'UNIVERSITE DE LIEGE

DONATION POLAIN. — ACQUISITIONS

Conformément au désir de son père, feu M. Léon Polain, en son vivant président de la Commission administrative des Hospices civils de Liége, M. Henri Polain a remis à M. C. le Paige, administrateur-inspecteur de notre Université, pour la Bibliothèque de cet établissement, une série de livres et de documents ayant appartenu à Mathieu-Lambert Polain, l'historien liégeois bien connu.

M.-L. Polain, après avoir rempli les fonctions de conservateur des Archives de l'Etat dans la province de Liége, fut nommé, en 1857, administrateur-inspecteur de l'Université de Liége, et il occupait encore cette situation lorsque la mort le surprit, le 4 avril 1872. On lui doit divers travaux sur l'histoire de l'ancienne principauté liégeoise, ainsi que plusieurs éditions de textes.

Les volumes provenant de sa bibliothèque qui sont venus enrichir notre dépôt universitaire, sont, pour la plus grande partie, relatifs à notre histoire locale; un bon nombre d'entre eux portent des notes explicatives ou des remarques de la main de Polain.

Mentionnons parmi les manuscrits des lettres et des autographes de personnages ayant marqué dans notre passé, particulièrement une lettre de Sébastien Laruelle, et des correspondances de personnages de l'époque révolutionnaire.

Aux amateurs de vieilles impressions liégeoises, nous signalerons une série de neuf pièces de Denis Coppée, poète tragique et lyrique, né à Huy, vers 1580.

Les auteurs de la *Bibliotheca Belgica* signalent quatorze ouvrages différents de Coppée. Trois d'entre eux paraissent avoir complètement disparu. Il en reste donc onze, tous très rares. La série la plus complète — celle de l'Université de Bonn — réunit dix de ces pièces; Henri Helbig en avait recueilli sept, qui ont passé à la Bibliothèque royale de Belgique, en même temps que la plupart des livres composant les collections de cet amateur; la Bibliothèque de Chantilly, la nationale de Paris et la royale de Stuttgart en possèdent chacune un. La donation qui vient de lui être faite place donc, en ce qui regarde les œuvres de Denis Coppée, la Bibliothèque de Liége au second rang, immédiatement après celle de Bonn.

Notons encore dans la donation une gravure de l'école de Saint-Trond, un ex-libris, semble-t-il, reproduisant les armoiries de Libert Holthem et datée de 1524. Cette estampe ne se rencontrait pas dans la série des gravures exécutées à l'abbaye de Saint-Trond, et qui sont pour la plupart conservées dans les manuscrits provenant de l'antique abbaye hesbignonne que possède notre Bibliothèque universitaire.

Le don comporte aussi deux reliures fort intéressantes: elles recouvrent deux ouvrages imprimés à Ingolstadt en 1605 et en 1606; ils furent donnés en prix à Sébastien Laruelle, alors qu'il était élève du collège des Jésuites de Liége.

Ces deux reliures, en vélin, portent une décoration composée de fers et de filets dorés; elles ont été exécutées dans un atelier liégeois. Les tranches dorées sont curieusement antiquées.

* * *

La Bibliothèque de l'Université a pu récemment acquérir, en partie sur les revenus de la rente Wittert, deux ouvrages précieux pour une bibliothèque liégeoise. Le premier est un Missel à l'usage du diocèse de Liége, imprimé à Paris par Wolfgang Hopyle, aux frais de François Byrckman, et daté du 10 décembre 1515. Dans la seconde édition de sa *Bibliographie liégeoise*, de Theux signale trois exemplaires de cet ouvrage: un à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, à Paris; un à la Bibliothèque des Bollandistes, à Bruxelles; et un à celle de la ville de Tournai.

Le second ouvrage acquis par notre dépôt universitaire semble être plus rare encore: de Theux n'en mentionne que deux exemplaires: celui-ci et celui qui se trouve à la Bibliothèque de La Haye. C'est la première édition, publiée à Louvain par Rodolphe Loeffs, de Driel, des statuts synodaux de Jean de Heinsberg. Holtrop pense que cette édition a dû être exécutée en 1483.

L'exemplaire que possède maintenant la Bibliothèque de notre Université a appartenu à de Theux et fut vendu, à Gand, en 1903, chez le libraire Vyt, lors de la dispersion des collections du célèbre amateur.

C'est une bonne fortune pour notre ville que l'entrée de ces deux raretés dans notre grand dépôt universitaire. Nous devons ajouter qu'un généreux mécène a bien voulu parfaire la somme nécessaire à leur acquisition.

Henri du PONT.

UN MEREAU DU CHARBONNAGE DE SAINTE-MARGUERITE (1599).

D'entre tous les points du sol liégeois qui ont été défoncés à l'envi par les puits des exploitations houillères, le sol de Sainte-Marguerite a été l'un des premiers qui aient at-

tiré l'attention. Il y a plusieurs siècles, ses houillères faisaient déjà l'émerveillement des voyageurs et c'est même là que le tzar Pierre-le-Grand alla visiter, en 1817, les « machines de houillerie ».

De nombreuses chartes de l'abbaye du Val-Saint-Lambert signalent une foule de travaux miniers du côté de Sainte-Marguerite, à partir de 1498 (1). En voici les principaux: 1498, le bure Vanixhe; 1546, houillère dite « De Puce desseur la porte Sainte-Marguerite »; 1643, bure aux Femmes, à Sainte-Marguerite; 1667, J. Gordinne, au bas rieu, faubourg Sainte-Marguerite; 1706, M. Le Maire en son lieu dit Goheye. C'est aujourd'hui le charbonnage de Bonne-Fin.

Le hasard a fait entrer au Cabinet des Médailles de l'Etat à Bruxelles un méreau de charbonnage — le doyen de tous ceux qui sont connus — appartenant à une exploitation au sujet de laquelle les documents d'archives, malgré toutes les recherches, sont restés muets (2). Ce précieux monument s'était conservé de père en fils dans une famille d'ouvriers liégeois. Il provient du charbonnage de Sainte-Marguerite. En voici la description:

Dans un filet linéaire, TROV SEINTE MARGERRITE. Un houilleur debout de face sur un terre-plein. Il est en costume de travail, nu tête; de la main droite, il tient un crasset; la main gauche tombe le long du corps; enfin,

(1) Th. Gobert, *Les rues de Liége*. Liége, t. II, 1893, p. 363.

(2) M. Em. Fairon, conservateur-adjoint des Archives de l'Etat à Liége, a bien voulu faire toutes les recherches nécessaires à ce sujet, mais elles sont restées vaines.

il est chaussé de souliers à haute tige ou surmontés de guêtres. Au-dessous, 1599.

Dans un filet linéaire, horizontalement : LEROY LAKAYE.

Au-dessous, deux pics de mineurs croisés, les fers en l'air, le manche terminé par des trèfles.

Diamètre : 35 mm. Plomb.

Sainte-Marguerite est aujourd'hui un des sièges du charbonnage de Bonne-Fin. On le trouve indiqué sur la *Carte de l'Areine messire Louis Douffet*, dressée en 1716 par le sieur avocat Debrassinne, où il est placé au Nord du bure Gordinne, sur la nouvelle branche de l'areine de la Cité (1), et sur la *Carte figurative des quatre areines franches de la Cité*, dressée par la main de l'avocat Debrassinne en 1719. Il y est désigné sous le nom de *Bure Sainte-Marguerite* (2). Comme il ne figure pas sur la carte de l'areine de la Cité dressée en 1577 (3), il est probable que son établissement est postérieur à cette date ; dans cette hypothèse, la date de 1599 serait celle du forage du puits.

Le nom de Trou Seinte-Margerrite a paru insolite à M. E. Peny, qui le premier a fait connaître cette pièce (4) : « ces mots et cette orthographe peuvent provenir d'ignorance, écrit-il, mais le mot trou peut aussi signifier qu'il s'agirait d'un travail spécial dans le faubourg Sainte-Marguerite ».

D'abord, il n'est pas possible que notre méreau s'applique à autre chose qu'à une houillère, à cause du houilleur et des pics qui y sont figurés.

Ensuite, on connaît le *Trou du Chien* (5) et le *Trou Souris* (6). M. Peny, il est vrai, écarte la première déno-

(1) Th. Gobert, *Eaux et fontaines publiques à Liége*. Liége, 1910, pl. VI, p. 190.

(2) *Ibidem*, pl. II, p. 79.

(3) *Ibidem*, pl. III, p. 147.

(4) *Jeton de charbonnage liégeois de 1599* dans la *Gazette numismatique*, t. XIV, 1910, pp. 39-47.

(5) Th. Gobert, *op. cit.*, p. 110. A remarquer que le *Trou du Chien* existait au XVIe siècle.

(6) Charbonnage sur le territoire de Chênée.

mination comme étant « une de ces bizarreries plus ou moins facétieuses, comme en contient la liste des noms de bures liégeois »; je pense toutefois qu'il fait erreur; encore aujourd'hui, au pays de Liége, le nom de *trô* est appliqué à des travaux de charbonnage.

En tout cas, ainsi que l'a bien vu M. Peny, notre charbonnage a dû sa naissance au regain d'activité qui fut imprimé à l'industrie charbonnière par l'Edit de Conquête lancé en 1581-1582 par Ernest de Bavière (1). Il est regrettable que le manque de documents ne permette pas d'en retracer l'histoire au XVIIe siècle. Tout ce que nous en savons par le méreau, c'est qu'en 1599 le bure Sainte-Marguerite était aux mains d'une couple de maîtres ou comparchonniers de fosse (2) appelés Le Roy et Lakaye.

Les couples de maîtres étaient des exploitants. Très fréquemment, ceux-ci s'associaient par deux, de telle sorte que couple de maîtres est devenu une appellation en quelque sorte consacrée.

Ceux dont il est question ici ne sont pas autrement connus. La famille Lakaye est bien liégeoise. En 1757, un Jean Lakaye était possesseur d'un puits de nom de *Petite Chevaufosse*, joignant à la ruelle de Chevaufosse à Saint-Laurent (3). Quant au nom de Le Roy, il fleure également le terroir; plus d'un liégeois l'a illustré.

Il est impossible de déterminer exactement à quel usage a servi notre méreau. La matière dont il est fait exclut l'hypothèse de son utilisation comme médaille d'ouvrier: le plomb n'offre pas assez de résistance à l'usure. Il a certainement servi à établir des comptes. Mais était-il employé pour déterminer le montant des salaires d'ouvriers, ou pour évaluer l'importance de la production, c'est ce que nous ne saurons probablement jamais.

Victor TOURNEUR.

(1) Th. GOBERT, *op. cit.*, pp. 72 et suiv.

(2) BRIXHE, *Répertoire raisonné de législation en matière de mines*. Liége, 1833, p. 269.

(3) Th. GOBERT, *op. cit.*, p. 251.

NOS COLLECTIONS

En ces deux derniers mois, nos collections n'ont cessé de s'enrichir de nombreux dons et dépôts.

C'est ainsi, notamment, que nous avons reçu:

A) *de M. Octave Wéry, à Lavoir:* un fragment de hache polie en silex gris, ayant été utilisé comme percuteur, trouvé à Lavoir, près Héron;

B) *de M. Simon, agent d'assurances, à Liége:* deux grands fragments d'un parquet de cheminée formé d'une quantité de petites lames de verre rectangulaires, juxtaposées et placées sur champ; l'ensemble forme un dessin d'étoiles composé de carrés et de losanges. Ce parquet provient d'une ancienne maison de la rue Souverain-Pont (n° 31), actuellement démolie;

C) *de Mme veuve Mouton-Alexandre:* une série de monnaies liégeoises en cuivre des règnes de Jean de Bavière, Erard de la Marck, Robert de Berghes, Ernest, Maximilien et Jean-Théodore de Bavière; une ancienne aune liégeoise en bois; deux photographies représentant l'une la deuxième cour du Palais de Liége, l'autre l'ancien passage d'eau de Fétinne; un instrument en fer (gratte-dos?), composé d'une tige terminée par une petite main aux doigts à demi-recourbés.

D) *de M. Knauff, rue Sainte-Aldegonde, à Liége:* quatre encadrements de cheminée en fonte (styles Louis XVI et Empire); deux fragments de fresque (tête humaine et rinceaux), style Renaissance; une colonne complète en calcaire (XVIe siècle); le tout provenant d'une ancienne maison de la rue Sainte-Aldegonde (n° 7), actuellement démolie.

E) *de M. Alphonse Demonceau, avocat, rue du Jardin Botanique, 24 à Liége:* deux boulets de canon trouvés à Bressoux (l'un d'eux était enfoui à deux mètres de profondeur dans la parcelle indiquée 56^1 au plan cadastral de la commune de Bressoux); ce sont vraisemblablement des projectiles perdus lors du combat d'artillerie entre les Autrichiens retranchés au fort de la Chartreuse et les Français, établis à la Citadelle (juillet 1794).

F) *de M. Henri Servais, rue des Dominicains, à Liége:* deux briques de foyer, armoriées, provenant du domicile du donateur.

G) *de la Ville de Liége* (dépôt): un perron liégeois en bois sculpté, ayant servi d'urne à voter (hauteur 0 m. 65). La pomme de pin est mobile; la colonne est creuse et dans les marches du perron se trouve un tiroir. Provient de l'Hôtel-de-Ville de Liége.

Un livre de métier relié en velours rouge, orné d'un écusson en argent aux armes de la Cité de Liége et de deux fermoirs en même métal. Le volume renferme 80 feuilles de vélin; on y voit, peintes à la main, les armoiries des 32 bons métiers, ainsi que des brevets signés par les 32 greffiers accordant tous les métiers à « Louis de Grady, né pendant l'administration du Noble et Généreux Seigneur De Grady, Bourguemaître Régent de la Cité et Trésorier Général des Etats du Pays de Liége et du Comté de Looz ».

Une partie de cheminée en pierre de sable sculptée (console et mascarons ayant orné la partie supérieure de la hotte) provenant de la maison rue Sainte-Aldegonde, mentionnée supra.

Don de M. Baar-Lechat à la Ville de Liége.

* * *

Enfin, M. le Dr L.-L. de Koninck, professeur à l'Université de Liége, nous a fait une nouvelle et importante donation, à laquelle nous accorderons une mention spéciale dans notre prochain numéro.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

Place Saint-Paul. — On s'occupe activement, depuis quelque temps déjà, de la restauration du portail occidental de la cathédrale Saint-Paul; on en démolit à l'heure actuelle et avec tous les soins voulus toute la partie supérieure pour la renouveler et la reconstituer dans son état primitif.

Quelques mètres plus loin, c'est le terre-plein même de la place qui est livré aux ouvriers; on y prépare les fondations du monument

destiné à commémorer la gloire de notre illustre sculpteur Jean Del Cour. C'est tout récemment que le Conseil communal, appelé à statuer sur la question, a fait droit à la requête des habitants de la place Saint-Paul qui réclamaient pour cette partie du centre de la ville l'emplacement du monument.

Rue des Mineurs. — Les déblais occasionnés par la construction du nouvel égoût de la rue des Mineurs ont mis à jour un intéressant fragment de dalle funéraire du XIVe siècle, en marbre noir. Ce fragment a été aussitôt recueilli et envoyé au Musée archéologique, à la Maison Curtius.

Vieilles maisons. — Nos vieilles maisons continuent à disparaître une à une. Il y a quelques semaines la pioche des démolisseurs a renversé une très curieuse construction rue Sainte-Aldegonde, avec portique Renaissance caractéristique. Le Musée archéologique a heureusement pu entrer en possession des objets les plus intéressants (dessus de cheminée, colonne, fragment de fresque, etc.) recueillis au cours des travaux de démolition.

Depuis quelques jours, on abat une vieille maison rue de la Madeleine; elle possédait notamment un beau plafond Louis XIV. Il en a été pris un bon croquis, tout comme des diverses parties de la maison de la rue Sainte-Aldegonde dont il vient d'être question.

A Warsage. — Consignons ici aussi la trouvaille déjà annoncée par les journaux, de fresques anciennes [du XVIe siècle (?)] dans l'église de Warsage.

Ces peintures qu'on dit d'excellente facture, méritent d'être conservées et soigneusement restaurées; on n'en a que trop laissé disparaître dans nos églises, même en ces dernières années.

X.

6e ANNÉE, N° 8. AOUT 1911.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 FR. 25 } pas membres de l'*Institut*

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 26 mai 1911

Présidence de M. G. Ruhl.

COMPTE-RENDU

La séance est ouverte à 5 h. 35, sous la présidence de M. G. Ruhl, président.

44 membres sont présents: MM. G. Ruhl, président; J. Servais, conservateur; Fl. Pholien, trésorier; E. Fairon, bibliothécaire; F. Vercheval et J. Pirlet, secrétaires-adjoints; J. Hamal-Nandrin, conservateur-adjoint; MM. de Buggenoms, le baron W. de Crassier, M. De Puydt, L. Halkin, F. Hénaux, F. Magnette, E. Polain, le Dr J. Simonis, membres effectifs; MM. A. Bouhon, J. Bouvy, J. Breuer, N. Capelle, M. Cloes, F. Colleye, E. Couvreux, Mme C.-P. Cruger, MM. E. Dandoy, Ch. Defrècheux, J. Delaite, J. Delheid, le baron M. de Sélys-Longchamps, G. de Terwagne, F. Dumont, E. Fick-Wéry, D. Gérard, G. Ghilain, L. Ledru, L. Leenaers, A. Lobet, F. Loiselet, A. Micha, J. Plomdeur, le Dr Raymond, H. Robert, H. Servais, D. Wéry et le Dr B. Wibin, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés: MM. E. Brahy-Prost, J. Brassinne et L. Renard-Grenson.

Lecture du procès-verbal de la séance d'avril et correspondance. — M. le secrétaire-adjoint donne lecture du procès-verbal

de la séance d'avril, qui est approuvé sans observation et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le Secrétaire annonce que l'état des publications est satisfaisant; le premier fascicule du tome XL du *Bulletin* (1910) est tiré et sera distribué incessamment; d'autre part, l'impression du premier fascicule du tome XLI de 1911 est commencé et on travaille en même temps au second fascicule du tome XL.

Articles pour le Bulletin. — M. F. Colleye dépose un travail de M. le docteur Jorissenne, intitulé: *Carillons et carillonneurs au pays de Liége et en Wallonie.* Les rapporteurs seront désignés à la séance de juin.

Communication de M. F. Hénaux: A propos d'un masque en terre cuite et d'antiquités belgo-romaines trouvées en Condroz. — M. le président félicite et remercie le conférencier pour sa très intéressante communication.

Rapport du bibliothécaire sur la situation de la bibliothèque. — M. Fairon expose le triste état dans lequel se trouve la bibliothèque que, faute de place, il n'est toujours pas possible d'installer dans un local convenable. Détaillant ensuite sommairement la richesse de la bibliothèque, il fait remarquer combien il serait utile de pouvoir mettre ce fonds à la disposition du public.

S'inspirant de ce qui se fait ailleurs, il conclut en proposant de faire un triage sérieux des ouvrages de la bibliothèque, de ne garder au Musée que ceux qui peuvent réellement intéresser les membres de l'Institut et de s'entendre avec la Ville de Liége pour déposer le surplus à la bibliothèque centrale rue des Chiroux.

M. le président félicite M. Fairon pour son intéressant rapport et propose de remettre le vote à une prochaine séance, à l'ordre du jour de laquelle cette affaire sera inscrite. *Adopté.*

Célébration du soixantenaire de l'Institut. — Pour plusieurs raisons majeures, approuvées par l'assemblée, les fêtes d'abord fixées au dimanche 18 juin sont remises à une date ultérieure.

Le Bureau est chargé d'aviser en conséquence.

Demande de révision des statuts. — M. le secrétaire donne lecture de la requête adressée au bureau de l'Institut par plusieurs membres associés et correspondants, et tendant à faire réviser les statuts au sujet du droit de vote. Cette pétition fait l'objet d'une longue discussion; elle ne saurait toutefois être prise définitivement en considération que lorsqu'une demande réglementaire de revision des statuts, signée par dix membres effectifs, aura été déposée.

La discussion est donc renvoyée à une prochaine séance.

Election d'un membre effectif. — M. le baron M. de Sélys-Longchamps est élu membre effectif, à l'unanimité des membres effectifs présents.

Excursions. — M. le trésorier annonce que la prochaine excursion aura lieu à Huy le dimanche 11 juin prochain; il insiste sur le vif intérêt qu'elle présentera et invite les membres à y prendre part en grand nombre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h. 50.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE.

LIV. — CHAIRE DE VERITE

(Style Régence. — XVIIIe siècle).

Eglise Saint-Jacques, à Liége [1].

L'ancienne chaire de vérité de l'église Saint-Jacques, un des rares spécimens qui nous sont restés de l'ameublement religieux liégeois du début du XVIIIe siècle, provient de l'église Sainte-Ursule, détruite aujourd'hui.

[1] La chaire de vérité en question, actuellement encore conservée à l'église Saint-Jacques et dont l'aliénation au profit du Conseil de fabrique de la nouvelle église de Robermont (commune de Grivegnée) avait été régulièrement autorisée, a fait l'objet d'une convention spéciale approuvée par l'arrêté royal du 7 mai 1911, dont il a paru intéressant de reproduire le texte:

ALBERT, ROI DES BELGES

A tous présents et à venir, SALUT.

Vu la délibération en date du 3 avril 1910, par laquelle le Conseil de fabrique de l'église de Saint-Jacques à Liége, sollicite l'autorisation de vendre à la fabrique de l'église de Robermont, à Grivegnée, au prix de 1500 francs, l'ancienne chaire de vérité, sous réserve d'un droit de préemption au profit de la Ville de Liége, au cas où ce meuble cesserait d'être en usage dans l'église de Robermont.

Vu la délibération du 24 juillet 1910, par laquelle le Conseil de

Cette chaire, dont la photographie que nous reproduisons ici montre une partie des faces, est en bois de chêne. Son piédestal, outre la partie en bois seule ici reproduite, possède en plus une partie en marbre noir, sur laquelle tout le meuble repose; ce piédestal ressemble assez à un pied de calice.

La cuve est à huit pans et à l'exception de celui qui était destiné à être appliqué contre la pile de la nef de l'église, tous sont sculptés. Trois sont occupés par des bas-reliefs à faible saillie; les quatre autres forment des panneaux décoratifs. Deux panneaux mobiles font office de porte. L'abat-voix lui-même est décoré d'un sobre, mais joli motif en lacets, agrémenté de feuilles dorées; le dessus, qui forme

fabrique de l'église de Robermont à Grivegnée sollicite l'autorisation d'acquérir, aux conditions précitées, la dite chaire de vérité;

Vu les avis des Conseils communaux de Liége et de Grivegnée, de M. l'Evêque diocésain, de la Députation permanente du Conseil provincial de Liége, datés respectivement des 4, 28, 31 juillet, 30 décembre 1910 et 5 janvier 1911;

Vu la délibération du Conseil communal de Bressoux, en date du 31 juillet 1910;

Vu l'arrêté royal du 10 août 1824;

Sur la proposition de Notre Ministre de la Justice,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS:

Article unique. — Les fabriques d'église de Saint-Jacques à Liége et de Robermont, à Grivegnée, sont autorisées aux fins de leurs délibérations prémentionnées.

Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Bruxelles, le 7 mai 1911.

(s) ALBERT.

Par le Roi,
Le Ministre de la Justice,
(s) Léon de Lantsheere.

Pour expédition conforme,
Le Secrétaire général,
(s) Jules de Rode.

Depuis cet arrêté, la fabrique de l'église de Robermont a demandé à résilier la dite convention, objet de la délibération du Conseil communal de Liége du 4 juillet 1910 et de l'arrêté royal précité.

(Note de la Rédaction).

corniche, comme le dessous, se termine en forme de lambrequins décorés à jour et ornés eux-mêmes de culots genre Louis XIV.

Diamètre de la cuve: 1 m. 05.
Hauteur de la cuve: 0 m. 97; hauteur du piédestal: 0 m. 79.
Hauteur totale: 1 m. 76.

Toute la partie décorative appartient à ce style Louis XIV, mais certains motifs, entre autres ceux qui décorent la partie supérieure de la cuve sous l'appui-main, et ceux de la corniche sur laquelle la cuve repose, semblent annoncer le style Louis XV, de sorte que nous avons ici une œuvre de transition qu'il semble falloir placer dans les vingt-cinq premières années du XVIIIe siècle.

Les bas-reliefs de la cuve représentent: 1° le sermon de Jésus-Christ sur la montagne; 2° le Christ au milieu des docteurs; 3° l'ange purifiant avec le charbon ardent les lèvres du prophète Isaïe.

Les angles sont ornés des statuettes du Bon Pasteur et des quatre Evangélistes. Ceux-ci reposent sur des espèces de consoles qui relient très bien les statues à la corniche en gros tore ornementé, qui surmonte tout le piédestal et qui sert de soubassement à la cuve.

Ces consoles portent la figuration des attributs du Christ et des Evangélistes.

Les statuettes rappellent assez, par les draperies, le style de Del Cour, de sorte qu'on peut voir dans cette chaire, l'œuvre d'un artiste influencé par le maître.

Del Cour avait renouvelé à Liége l'art du meuble. Cet art qui fut toujours florissant dans notre cité, s'inspirait, au XVIIe siècle, de l'art français. C'est l'influence de Del Cour qui le transforma et réussit à le spécialiser dans notre pays.

En considérant la chaire de Saint-Antoine et la balustrade de Saint-André (aujourd'hui au Musée de l'Institut archéologique) et qui sont les seules œuvres importantes d'ameublement que nous puissions attribuer à Del Cour, on comprend les qualités que le maître ajouta aux œuvres parisiennes. Il les fit plus grandes par l'allure, plus sobres et plus finies comme dessin, plus nobles comme caractère.

La chaire de Saint-Jacques ne figura à l'exposition des œuvres de Del Cour [1] que pour montrer la tradition d'art

[1] Elle a figuré à cette Exposition sous le n° 102 du catalogue.

créée par le sculpteur liégeois, dans le travail du bois: elle n'a pas la robustesse ni l'harmonie des œuvres de Del Cour. C'est plus mince; toutefois, les qualités de méthode et de travail du grand artiste s'y retrouvent. C'est la même conscience artistique qui préside au traitement des figures dans les bas-reliefs et des ornements dans la partie décorative.

L'exécution a encore de la nervosité, de la virtuosité, mais sans avoir la même vigueur que chez Del Cour.

Plus on s'éloigne de l'époque du maître, plus l'art change d'aspect. Si sa méthode dans le travail domine toujours, par contre la force et la virilité tendent à disparaître. Il n'en est pas moins vrai que l'influence de Del Cour dura longtemps, et on peut se demander si ce n'est pas à elle encore que l'on doit la renaissance actuelle du mobilier à Liége.

J. MORET.

CONVENTION CONCLUE ENTRE L'ÉTAT BELGE ET LA VILLE DE LIÉGE

Il y a plusieurs années déjà, un différend s'était élevé entre l'Etat et la Ville de Liége, au sujet des collections communales déposées à la Bibliothèque de l'Université.

L'Administration communale retira de la Bibliothèque, pour les déposer dans sa Bibliothèque centrale, les collections léguées jadis par Ulysse Capitaine et par Dupont.

Plusieurs questions restaient pendantes entre les deux Administrations. De part et d'autre, on résolut de rechercher une solution qui donnerait satisfaction aux parties en cause, en se promettant de ne jamais perdre de vue l'intérêt scientifique, que les négociateurs désiraient avant tout sauvegarder. Animés de tels sentiments, ceux qui s'étaient attelés à cette tâche ne pouvaient manquer de réussir: le résultat de leurs

pourparlers fut la convention que nous publions aujourd'hui.

En vertu de cette convention, les ouvrages faisant partie du fond primitif de la Bibliothèque de l'Université, c'est-à-dire le fond constitué par l'ancienne bibliothèque communale, déposés en 1817 à l'Université, les ouvrages provenant des donations ou des legs de Donceel, Ransonnet, Umé et Thys, ainsi que les ouvrages qui avaient été acquis par la Ville depuis 1861, demeureront déposés à la Bibliothèque de l'Université aussi longtemps que cette dernière existera à Liége, et seront soumis au même régime que les autres fonds de la dite Bibliothèque. D'autre part, les médailles, les monnaies et les autres objets artistiques ou archéologiques que la Ville de Liége avait déposés à la Bibliothèque de l'Université, sont repris par elle, pour être placés dans les musées que ces objets concernent.

L'évangéliaire de Notger prendra place dans notre Musée archéologique; l'Etat toutefois s'est réservé le droit de laisser étudier le dit évangéliaire par les personnes autorisées à cette fin par le bibliothécaire de l'Université de Liége.

Cet exposé suffit à faire voir l'intérêt que la convention présente pour l'Institut archéologique: elle enrichit le médaillier du Musée des séries nombreuses provenant du legs Capitaine et des acquisitions que la Ville avait réalisées à diverses reprises; chose plus importante encore: elle fait entrer au Musée l'un des plus précieux joyaux que nous ait légués notre passé: l'évangéliaire de Notger. Le Conseil communal a déjà voté les fonds nécessaires à l'installation de cette vénérable relique, qui sera exposée, à l'abri de tout risque, dans la salle gothique du premier étage de la Maison Curtius.

Notons aussi avec satisfaction que les ouvrages, tant manuscrits qu'imprimés, que le public studieux est accoutumé à consulter à la Bibliothèque de l'Université, ne quitteront point ce dépôt, où leur disparition aurait créé de regrettables lacunes.

La convention a donc été fort heureusement rédigée,

et tous ceux qui s'intéressent chez nous au travail scientifique et à son avenir, ne pourront qu'en féliciter les auteurs. Nous ne résisterons d'ailleurs pas au plaisir de constater que ceux qui ont eu le plus de part à l'élaboration de cette convention font tous partie de notre Institut.

Z.

CONVENTION

entre l'Etat belge et la Ville de Liége

Concernant diverses collections communales déposées à l'Université de Liége. 28 avril 1911.

Par devant Maître Dotrenge, notaire à Liége, ont comparu:

Monsieur l'Ecuyer Constantin le Paige, administrateur-inspecteur de l'Université de Liége, agissant aux présentes en vertu d'une délégation contenue dans une dépêche de Monsieur le Ministre des sciences et des arts, du 17 mars dernier, numéro 61.457, dépêche dont un extrait, certifié conforme restera ci-annexé, d'une part;

Et Messieurs:

Gustave Kleyer, avocat;
Maurice Falloise, avocat;
Louis Fraigneux, avocat;
Valère Hénault, avocat;
Jules Seeliger, avocat,
Tous domiciliés à Liége.

Agissant en leurs qualités respectives de bourgmestre et d'échevins de la Ville de Liége et, comme tels, d'administrateurs légaux de la dite Ville, d'autre part:

Lesquels comparant, dans le but de servir le mieux possible les intérêts scientifiques en cause et de préciser les droits des parties quant à la propriété ou à la détention de diverses collections bibliographiques, archéologiques ou artistiques qui se trouvaient à la Bibliothèque de l'Université de Liége ont, en qualité qu'ils agissent, convenu ce qui suit:

Article premier

Le fonds primitif de la Bibliothèque de l'Université formé de

l'ancienne Bibliothèque municipale continuera à être exclusivement administré par l'Université.

La Ville se réservant seulement le droit de le retirer dans l'hypothèse où l'Université viendrait à être supprimée ou transférée dans une autre ville que Liége, étant entendu que le dit fonds ne pourra jamais être transféré dans une autre Université ni dans aucun autre établissement public ou privé.

Article deux

La Ville conservera, de même, son droit de propriété sur tous les ouvrages achetés avec le crédit spécial voté annuellement par le Conseil communal depuis le dix-huit février mil huit cent soixante et un, ouvrages annuellement déposés à la Bibliothèque universitaire et en faisant partie.

La Ville se réserve seulement la faculté de retirer les dits ouvrages dans les cas prévus à l'article premier.

Article trois

La Ville de Liége continuera à laisser dans les mêmes conditions que ci-dessus, à la Bibliothèque de l'Université, les ouvrages y déposés provenant, savoir:

de la donation de Mademoiselle de Donceel faite en mil huit cent cinquante et un;

des donations par le capitaine de vaisseau Ransonnet, effectuée de mil huit cent quarante et un à mil huit cent cinquante quatre;

du legs Godefroid Umé réalisé en mil huit cent septante trois;

et du legs de Pierre-Joseph Thys, réalisé en mil huit cent quatre-vingt-deux.

Dans les cas prévus à l'article premier, la Ville rentrerait en possession des ouvrages ci-dessus. Il en serait de même dans l'éventualité de réclamations reconnues fondées par les héritiers des donateurs ou testateurs.

Article quatre

La Ville de Liége, propriétaire de l'Evangéliaire de Notger, le placera dans le musée public que la chose concerne (le Musée archéo-

logique est actuellement installé à la Maison Curtius) et le dit manuscrit y demeurera aussi longtemps que les collections communales visées aux articles un à trois seront conservées à la Bibliothèque de l'Université, l'Université de Liége se réservant seulement le droit de laisser étudier le dit Evangéliaire par les personnes compétentes spécialement autorisées par Monsieur le bibliothécaire de l'Université et ce aux conditions à arrêter de commun accord avec la Ville.

Article cinq

La Ville de Liége reconnaît être, dès avant ce jour, rentrée en possession des monnaies, médailles et tous autres objets archéologiques ou artistiques qui faisaient parties des dons ou legs faits à la Ville et étaient déposés à la Bibliothèque de l'Université avec les objets achetés par l'administration communale, et ce, sous la seule exception de l'Evangéliaire de Notger et du coffre-fort qui le contient, qui seront remis à la Ville au plus tard dans l'année des présentes.

Article six

La présente convention est passée dans un but d'utilité publique sous réserve de ratification par le Conseil Communal [1].

Les frais, droits éventuels et honoraires du présent acte dressés à la requête de la Ville de Liége, seront supportés par la dite Ville.

Dont acte.

Fait et passé à Liége, à l'Hôtel-de-Ville, cabinet de M. le Bourgmestre, l'an mil neuf cent et onze, le vingt-huit avril.

En présence de Messieurs Marcel De Puydt, directeur du Contentieux de la Ville de Liége et Joseph Brassinne, premier sous-bibliothécaire de l'Université de Liége, témoins honoraires; Mathieu Ancion, candidat notaire et Eugène Hullein, clerc de notaire, témoins instrumentaires, tous domiciliés à Liége.

[1] Cette ratification a été donnée par délibération du Conseil communal du 29 mai 1911.

Lecture faite, Messieurs le Paige, Kleyer, Falloise, Fraigneux, Hénault et Seeliger ont signé avec les témoins et le notaire.

(Suivent les signatures).

Enregistré à Liége, actes civils, le trois mai mil neuf cent onze, volume 1002, folio 18, case 10, deux rôles sans renvoi.

Reçu deux francs quarante centimes.

Le Receveur,
(s) DEHASQUE.

NOS COLLECTIONS

Comme nous l'avions sommairement annoncé dans notre numéro du mois écoulé (1), M. le professeur L.-L. de Koninck qui, l'an dernier, nous avait offert une précieuse pyxide émaillée du XIIe siècle (2) et une intéressante corbeille en verre liégeois, vient de nous faire une nouvelle donation, comportant:

Un compotier en porcelaine du Japon, muni d'un couvercle à bouton; décor floral bleu.

Deux burettes à l'huile et au vinaigre, en cristal taillé, munies de deux paires de bouchons (l'une en cristal, l'autre en liège) avec montures en argent. Les deux flacons sont contenus dans un huilier en argent gravé et ciselé (rinceaux et têtes à l'antique dans des médaillons).

Deux vitraux ovales polychromes, fragmentés et incomplets, représentant deux sujets bibliques: Joseph expliquant leurs songes au panetier et au grand échanson de Pharaon; Judas implorant, aux genoux de Joseph, la grâce de Benjamin (Epoque Renaissance);

(1) Voy. *Chronique archéologique du pays de Liége*, 6e année (1911), p. 75.

(2) Cette pyxide a été décrite et reproduite par J. Brassinne, dans *Chronique archéologique du pays de Liége*, 6e année (1911), pp. 31-33.

Grand cabinet Louis XIII, en ébène, avec incrustations d'écaille et d'ivoire, muni de deux menottes en fer et reposant sur une table à quatre pieds tors.

Petit cabinet Louis XIII, en ébène, avec incrustations d'ivoire (rinceaux et sujets de chasse: cavaliers, chien, lièvres, cerfs, etc.) et orné, à l'intérieur, d'une petite peinture: un seigneur et une noble dame se promenant dans l'allée d'un parc;

Magnifique bénitier en argent repoussé et gravé, style Louis XV, avec, au centre, un sujet biblique: le baptême du Christ.

Cette simple énumération suffit pour faire ressortir toute l'importance de la nouvelle donation de M. le professeur de Koninck, dont la générosité envers notre Musée archéologique ne manquera pas de lui valoir la reconnaissance non seulement des archéologues et des amateurs d'art ancien, mais encore de tous ses concitoyens.

J. S.

FRAGMENT DE STÈLE FUNÉRAIRE AVEC INSCRIPTION, TROUVÉ A TONGRES

Le cliché ci-contre reproduit un fragment de stèle funéraire, qui a été découvert au mois de septembre 1909 sur le territoire de la ville de Tongres, aux abords de la route vers Mopertingen [1].

Ce fragment, en grès jurassique, mesure 0 m. 47 de longueur et 0 m. 17 de largeur; il est conservé au Musée de Tongres.

A la partie supérieure du monument, qui paraît remonter au second siècle, on voit, dans un médaillon circulaire,

[1] Au sujet de la trouvaille, voyez *Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg*, t. XXVIII (1910), pp. 285-286.

la représentation en buste d'un personnage barbu; la sculpture, assez médiocre en elle-même, est en outre très mutilée: de l'inscription qu'elle surmontait, il ne subsiste plus que quelques lettres, insuffisantes pour autoriser quelque restitution:

.... (N?) I Q V I
.....I L

C'est la seconde inscription funéraire sortie jusqu'à ce jour du sol de l'*Aduatuca Tungrorum* (1) ; il est d'autant plus regrettable qu'elle ne nous soit pas parvenue dans un meilleur état de conservation et surtout plus complète.

On ne peut, en effet, manquer de s'étonner de ce que le sous-sol tongrois n'ait révélé jusqu'ici qu'un nombre réellement insignifiant de monuments épigraphiques ou de débris architecturaux témoignant de la splendeur de l'ancienne capitale de la Tongrie.

Alors qu'Arlon, d'abord simple *vicus*, puis *castellum* (vers le commencement du IIIe siècle), a fourni une quantité considérable de débris d'édifices (2) et une suite nombreuse d'inscriptions tant funéraires que civiles (3), on ne relève pour Tongres que neuf inscriptions (4), un nombre à peu

(1) Tongres n'a fourni jusqu'ici que neuf inscriptions romaines, dont une seule est incontestablement funéraire (CIL, XIII, nº 3596).

(2) Voy. notamment J.-B. Sibenaler, *Guide illustré du musée lapidaire romain d'Arlon*, nos 2-70.

(3) Les inscriptions romaines d'Arlon, reprises parmi les inscriptions tréviriennes du vol. XIII du *Corpus inscriptionum latinarum*, ont été publiées et commentées en dernier lieu par M. le professeur J.-P. Waltzing dans son *Orolaunum vicus*. Louvain, Ch. Peeters, 1905.

(4) CIL, XIII, nos 3591-3598.

près égal de sculptures [1], enfin quelques fragments de moindre importance.

Ce contraste entre Tongres et Arlon ne peut guère s'expliquer que par le fait que jusqu'ici aucune fouille méthodique n'a été pratiquée dans les substructions de l'enceinte romaine de l'*Aduatuca Tungrorum*.

Cette question des fouilles de Tongres, souvent agitée, a été soulevée à nouveau au Congrès archéologique de Liége en 1909, mais elle est restée sans suite.

Il a paru opportun de signaler de rechef toute l'opportunité et la nécessité de ces recherches.

L. R.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

A Tongres. — M. l'abbé Jean Paquay, qui avait déjà fait paraître un intéressant *Aperçu historique sur la ville de Tongres* (vendu 1 fr. au profit du musée communal) vient d'éditer un *Guide illustré* de Tongres. Sous forme d'une élégante brochurette, copieusement et soigneusement illustrée, ce guide ne pourra manquer de rendre les plus grands services aux nombreux touristes qui visitent annuellement la vieille cité tongroise, toute pleine encore de souvenirs du passé.

Indépendamment des reproductions des principales richesses artistiques et archéologiques de la ville, le *Guide* renferme également des vues des endroits les plus pittoresques de la ville et des environs directs.

Le nouvel opuscule de M. l'abbé Jean Paquay est non seulement venu combler une lacune qu'on regrettait chaque année davantage; il rendra en outre de réels services à tous ceux qui, s'intéressant à nos vieilles cités belges, auront à cœur de visiter la ville de Tongres.

Expositions d'art ancien. — Trois expositions d'art ancien sollicitent en ce moment l'attention de nos amateurs: à Malines, s'est

[1] Cfr. *Annales de la Fédération archéologique et historique de Belgique*, t. XXI (Congrès de Liége, 1909), p. 753, note 3.

ouverte dans les locaux de l'Académie des Beaux-Arts une très intéressante exposition, où l'on pourra admirer de remarquables sculptures, dinanderies et orfèvreries, indépendamment de magnifiques dentelles et broderies, et de beaux spécimens des fameux « cuirs dorés » malinois. Une curieuse section de folklore local est annexée à l'exposition.

A Charleroi, on visitera avec fruit l'*Exposition des arts anciens du Hainaut*, qui a notamment réuni de remarquables « primitifs » de l'école mosane, sans compter de superbes séries d'émaux du XIIIe siècle (Hugo d'Oignies) et de magnifiques pièces de mobilier.

A Tournai, enfin, l'Administration communale a organisé une très belle *Exposition des anciennes industries d'art tournaisiennes*, où les collectionneurs s'attarderont à étudier les merveilleuses productions des anciens artistes tournaisiens; ils y trouveront notamment réuni un ensemble réellement merveilleux de petits chefs-d'œuvre en porcelaine et en biscuit; cette collection est si complète qu'il sera désormais difficile d'en montrer encore une aussi riche dans une autre Exposition.

X.

AVIS

Exposition des anciennes industries d'art tournaisiennes

(juillet-octobre 1911)

TOURNAI

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer à nos membres qu'ils seront admis, en tout temps, à bénéficier, *sur simple présentation de leur carte de sociétaire* au contrôle de cette Exposition, d'une réduction de 50 % sur le prix d'entrée.

6e ANNÉE, N° 9. SEPTEMBRE 1911.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 FR. 25 } pas membres de l'*Institut*

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Procès-verbal de la séance du 23 juin.

Présidence de M. G. Ruhl.

COMPTE RENDU.

La séance est ouverte à 17 h. 40, sous la présidence de M. G. Ruhl.

30 membres sont présents: MM. G. Ruhl, président; L. Renard, secrétaire; J. Servais, conservateur; Fl. Pholien, trésorier; J. Hamal-Nandrin, conservateur-adjoint ; MM. J. Brassinne, M. De Puydt, Th. Gobert, F. Magnette, membres effectifs; MM. A. Bidart-Rasquinet, A. Bouhon, J. Breuer, N. Capelle, M. Cloes, F. Colleye, Ch. Defrecheux, J. Delheid, J. Dumont, E. Fick-Wéry, G. Ghilain, E. Guérette-Douxchamps, L. Jamin, A. Kairis, L. Ledru, A. Micha, L. Nagels, J. Plomdeur, Dr Raymond, Ch. Thonet et A. Wauters, membres associés ou correspondants.

Se sont excusés: MM. de Buggenoms, F. Vercheval, le Dr Wibin.

Avant d'aborder l'ordre du jour, M. le président annonce que S. M. le Roi, désireux de donner un témoignage de sa bienveillance à Mlle Sophie Moxhon pour les services qu'elle a rendus au Musée. vient de la nommer chevalier de l'Ordre de Léopold (*Applaudissements*). Il propose d'adresser une lettre de félicitations à Mlle Moxhon (*Adopté*).

M. le président communique ensuite une lettre de la Ville de Liége, notifiant à l'Institut qu'en sa séance du 11 juin, le Conseil communal a nommé M. Jean Servais conservateur des Musées Curtius et d'Ansembourg. Il félicite cordialement M. Servais au nom de l'assemblée (*Applaudissements*).

M. Servais remercie cordialement ses collègues et les assure à nouveau de son entier dévouement.

Lecture du procès-verbal de la séance de mai et correspondance. — M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de mai, qui est approuvé sans observation, et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le secrétaire annonce que l'état des publications est satisfaisant: le premier fascicule du tome XL de 1910 sera distribué à la fin de la séance et l'imprimeur travaille simultanément au second fascicule et au premier du tome XLI de 1911.

Articles pour le Bulletin. — L'assemblée charge MM. G. Ruhl, E. Polain et G. Rasquin d'examiner le travail présenté par M. le Dr Jorissenne à la séance de mai et intitulé: *Carillons et Carillonneurs en Wallonie.*

Communication de M. Félix Magnette: Un poème sur Liége à la fin du XVIIIe siècle, avec notes historiques et archéologiques. — M. le président remercie M. Magnette de sa très intéressante et originale communication.

Médaille-insigne de membre. — M. le secrétaire rappelle sommairement que l'Institut a adopté, en sa séance d'avril, un projet de médaille et fait remarquer que pour être rendu réalisable, ce projet a dû subir certaines modifications, notamment en ce qui concerne la forme de l'insigne qui devra être plutôt rectangulaire que rond. Au nom du Bureau, il soumet à l'assemblée un projet définitif. Ce projet est approuvé après certaines observations de MM. Ch. Thonet, L. Jamin et E. Guérette-Douxchamps, observations dont il sera tenu compte.

Demande de revision des statuts. — M. le secrétaire annonce que depuis la dernière séance le Bureau a reçu une demande de revision des articles II et IV des statuts, réglementairement signée par dix membres effectifs et par conséquent recevable.

Il propose de suivre la procédure d'il y a 4 ans, c'est-à-dire de charger le Bureau d'étudier, de commun accord avec les anciens présidents et les membres effectifs, les modifications qu'on demande d'apporter aux statuts et de faire rapport sur cette question le plus tôt possible.

Cette proposition est admise sans observation.

Présentation et nomination de nouveaux membres associés. — Mme la baronne de Potesta, Mlle Turin et M. Fernand Villers sont élus, à l'unanimité, membres associés.

Excursions archéolgiques. — M. Delheid, président de la commission des excursions, après avoir rappelé le succès de l'excursion à Huy, annonce qu'une nouvelle excursion aura lieu le dimanche

25 juin au Val-Saint-Lambert, à la Neuville et à Saint-Séverin en Condroz et qu'une autre, devant avoir pour objet la visite des villes de Saint-Trond et de Léau, est à l'étude.

Affaires diverses. — M. De Puydt offre, de la part de M. Th. Welter, archéologue à Metz, une brochure consacrée aux Mares ou palaffites préhistoriques de l'Alsace et annonce que l'auteur se tient à la disposition de l'Institut pour donner, au mois d'octobre, une conférence avec projections à la salle académique de l'Université, sur le même sujet.

M. L. Renard-Grenson remet de la part de l'auteur, M. E.-J. Dardenne, une notice consacrée à l'église collégiale d'Andenne.

M. Servais présente divers dons parvenus à l'Institut depuis la dernière séance; il attire notamment l'attention de l'assemblée sur une nouvelle libéralité de M. le professeur de Koninck, qui a offert au Musée deux meubles cabinets, du XVIIe siècle, deux vitraux, un magnifique bénitier Louis XV en argent repoussé et ciselé, un huilier Louis XVI en argent et un plat en vieux Japon. Des remerciements sont votés aux divers donateurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h. 5.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE.

LV. — MAISON DU XVIe SIECLE
Rue Sainte-Aldegonde, 7.

La petite rue Sainte-Aldegonde, qui enserre étroitement la belle abside, malheureusement si effritée de l'église Saint-Denis, va, en se transformant, en se décomposant petit à petit, se laisser, impuissante, arracher tous ses membres intéressants. On vient encore d'y démolir une curieuse habitation de la Renaissance qui en était presque l'ultime reste ancien (1). Cette maison, qui constituait un beau et curieux spécimen de l'architecture liégeoise du XVIe siècle,

(1) Th. Gobert, dans ses *Rues de Liége* (s. v. Aldegonde, t. I, pp. 33-34), ne mentionne pas cette maison. Je remercie vivement ici le propriétaire, M. Knauff, qui, avec la plus grande bienveillance, m'a autorisé à relever et dessiner cette maison.

se composait d'une série de constructions en briques et pans de bois, entourant deux cours dont une se trouvait à rue et était bornée d'un côté par la plus intéressante façade de cet immeuble.

Le dessin ci-dessous la reproduit. Sa gracieuse petite colonnade du rez-de-chaussée lui donnait une allure vraiment originale, particulière. D'autres parties, surtout

des arrière-bâtiments, élevées presqu'exclusivement en pans de bois mal composés, étaient de vraies ruines informes et croulantes.

Seul, un pan de bois de la première cour, paraissant d'une époque un peu postérieure à la façade ci-dessus, méritait d'être mentionné. Il se composait de multiples croix de Saint-André réunissant les sablières et les poteaux, disposition peu savante et fort ordinaire. Il s'élevait sur un rez-de-chaussée qui avait dû être en pierres mais que de nombreuses modifications avait presqu'entièrement fait disparaître, du moins pour ce qui était de la façade, car à l'intérieur se trouvait une salle Renaissance dont à peu près toute la décoration existait encore. Deux riches consoles ornant la partie haute de la hotte de la cheminée, disposition assez rare chez nous, étaient surtout remarquables; une frise peinte (masques d'hommes barbus et couronnés de feuilles ou têtes de faunes accostées de rinceaux) courait au haut des murailles, et les grosses poutres du plafond avaient reçu une petite ornementation très simple: moulures et dents de scie. Le plafond se composait de multiples voussettes reposant sur des solives, disposition très répandue. Seule, la cheminée toute entière avait disparu.

Les fouilles ont mis à jour différents fragments d'un édifice gothique de la fin du XVe siècle ou du commencement du XVIe, entre autres une base de colonnette, un chapiteau et un bénitier de forme très particulière et en même temps de petits carreaux de céramique, dont un orné d'un lion jaune sur fond brun, et quelques briques de foyer armoriées. La moitié du terrain reste encore à fouiller.

La partie inférieure d'un squelette orienté a aussi été découverte. Il se trouvait placé sous un mur de la construction Renaissance qui le coupait transversalement. L'autre partie est encore enfouie sous les terres formant le pavement de la cour à rue.

Les morceaux les plus intéressants de cette maison, les consoles de la cheminée, une colonne de la galerie, quelques fragments de peinture, etc., ont pu être déposés au Musée archéologique (Maison Curtius).

Une monographie complète consacrée à cette intéressante construction paraîtra ultérieurement dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégois.*

C. BOURGAULT.

LA VILLE DE LIEGE ET LE MOULIN CURTIUS A GRAVIOULE.

Nous donnons ci-dessous le texte d'un document qui est resté inconnu aux biographes du célèbre financier et industriel liégeois, Jean Curtius. Th. Gobert, dans *Les Rues de Liége* (1), reproduit en note le texte de l'acte, par lequel le prince Ernest de Bavière octroie à Curtius, le 4 mars 1589, le privilège d'utiliser le courant du biez de Gravioule, mais la ville de Liége avait son mot à dire également dans cette affaire. C'est ce que révèle l'acte original sur parchemin ci-après du 10 avril 1589, touchant 250 florins liégeois de rente que le seigneur Jean de Curtius doit payer à la Cité de Liége, pour avoir obtenu la faculté de bâtir les moulins de Gravioul sur les murailles de la dite cité (2).

E. MARECHAL.

A tous ceulx qui ces presentes veront et oront nous le Maire et Tennans de la Court jurée que la Cité de Liége at jugante en icelle salut en Dieu parmanable en cognissance de vérité scavoir faisons que pardevant nous comme pardevant court jurée susdite comparurent personelement honorable Seigneur maitre Mathieu d'Ans, licentiet es drois et burghemaitre de la dicte cité partie faisant pour icelle d'une part, Et Jean Curtius bourgeois de la dicte cité d'autrepart. La en droit fut par ledit seigneur Burghemaitre remostré que sur diverses requestes et remontrances faictes et présentées par ludit Jean Curtius tant à conseil que à Messieurs les maitres et commissaires de la dicte cité auroit esté consenti et accordé audit Jean de pouvoir faire construire et ériger sur les walles et murailles

(1) Tome I, p. 372.

(2) Ce document qui nous a été communiqué par M. l'abbé Remacle, curé de Momalle, avec autorisation de le publier, a, depuis, été acquis, sur notre proposition, par la Ville de Liége. Il est déposé à la Bibliothèque centrale.

de la dicte cité a lieu que lon dist en graveroules unne usinnes et mollin pour sen servir à tel besoing et affaires que treuverat le plus convenable pour le faire tourner et besoigner par le coup d'eawe collant au deloing des dis murailles de la dicte cité *quil at repris et obtenu de la chambre des Comptes de l'Alteze* (1) Serenissime de Monseigneur Illustrissime et Reverendissime de Liége notre prince apparant par lettres dudit rendaige sur ce fait daultée du sanzième jour de mois de mars dernier dont pour par ledit seigneur burghemaitre ensuire l'ordonnance sur ce faicte par ledit conseil et le mettre à deyubte exécution. Icelluy fut telement conseilhes et advisé de sa pure et lige volunté sains aucune constraincte quil consentit et accordat comme par la présente consent et accord audit Jean Curtius puissance et authorité de povoir faire faire construire, et ériger sur eus et par dela les walles, murailles, rampars et fossez de ceste dicte cité à lieu que lon dist en graveroule unne uzine ou mollin avvec unne ou plusieurs rouwes et autres appendices et appartennances pour awec le susdit coup d'eawe sen servir à tel besoing qu'il treuverait le plus convenable moienant quil ne port au publicque ny aux particuliers notoire prejudice, ou interrest à quel fin et effect de ladicte edification et érection de la dicte uzine ludit seigneur Burghemaitre, at consenti et accorde audit Curtius *de povoir percher le muraihe de la dicte cité en unne ou plussieurs parties* ainsy quil treuverat convenable et serat trouvé nécessaire, voir touttesfois qu'il deverat le tout selement faire, conduire et regler que par tel dit pertruys ou ouverture lon ne puisse de jour ny de nuict entrer ou sortir ens ou hors ladicte cité assçavoir par dela les fossez, et pour asseurance de tout quoy ludit Curtius deverat faire et ériger sesdis effices, en la forme et manière que par lesdis seigneurs burghemaitres et cognisseurs par eulx à assumer luy serat ordonné et désigné. Entendu ossi que sil survenoit quelcque émotion de guerre ou apparance d'assiégement de ceste dicte cité dequov Dieu la veuilhe preserver ladicte cité avuec bonne raisonnable meure deliberation et advis des seigneurs comissaires et conseil d'icelleche cité et se volant en grand danger et nécessité et point aultrement porat franchement et librement et sains estre tenus à restitution et satisfaction d'aucuns interrest ou dommaiges démolir ou faire démolir les harnas, rouwes, et autres estans par dehors lesdis murailles à la moindre folle (?) que faire sov porat ensemble se servir de la dicte usinne pour la deffense de la dicte cité contre les ennemis d'icelle, soit par remplissement de terre ou autrement. Et pourtant mieux effectuer ludit consentement ludit seigneur burghemaitre suyvant la dicte ordonnance dudit conseil reportat sus en la main de Piron de Streel Mayeur en ce cas constitué, le droit et action que la dicte cité peult avoir ausdis murres, walles, rampars et fossez, pour la nécessité

(1) Tous ces mots sont soulignés dans l'original.

des édiffications et érections prédictes Et auquel dit Curtius ludit mayeur luy en fist et donnit don et vesturre ens le comandat ban et paix à droit et à loy sauve en ce le bon droit de chacun *parmi payant et rendant par icelluy dit Curtius à la dicte cité ou recepveur dicelle chascun au deux cents et cincquante florins liégois* de cens heritaubles escheans et à payer moitié à jour Sainct Estienne lendemain de Noel prochainement venant et l'autre moitié à jour Sainct Johan Baptiste la après ensuivant clayrement par ung adjour de quinsaine fait par loy en la manière accoustumée.

Entendu et conditione que pour les causes cidevant déclarées lon venoit à defaire et oester lesdits harnas et uzine ou le remplir de terre quant alors le course des cannons desdis deux cents chinquante florins cesserat a la raete du temps de tele demolution. Et cessantes les troubles et ladicte uzine rediffyer payera ludit cens comme auparavant promectant et soy obligant par ledit Curtius de telement faire et ériger la dicte uzine appendices et appartenances que pour icelle la dicte cité ny les borgeois manans, et inhabitans dicelle en particulier ny en generale ny sus iendront aucun notable dommaige degaste ou interrestz en leurs corps ou biens.

Et pour plus grande segurte reportet sur sa maison ou il demeure à présent scituée desoubz la halle joindante damont à Eamond Aymon orphevre et devant alle chaulcie. Et generalement tous et singuliers ses autres biens et héritaiges pour sur iceulx recouvrir touttes faultes par ung seul adjour de quinsaine en faisant degaigier héritaiges en la manière a loy uzées. Lesquelles œvres, promesses, obligations, déclarations et tout ce que prescript est, ledit mayeur mist en le warde et retennans de nous les tennans de ladicte court que à ce faire fumes estez presents. Et affin que ce soit ferme choese et estable sy avons nous ledit mayeur et tennans jurez appendu ou fait appendre a cesteches presentes nos propres seelz sur l'an de grace de la Saincte Nativité nostre Seigneur Jhésuchrist mil chincque cents et octantenuefs de mois d'avril le dixième jour. Et nous les Burghemaitres jurez et conseil de ladicte cité avons pour plus grande confirmation et approbation fait à cesteches presentes appendre le seel aux legations d'icelleche cité.

Adr. Pollain par prohante (?) du regr. de la dicte court.

Sceau de Marcelis mayeur Sceau de Intbrouz.

Sceau de la Cité. Sceau de Jo. de Chauveheid. Sceau de Adr. Pollain.

Sceau de Marcelis [1].

[1] Tous les sceaux indiqués sont perdus.

NOS COLLECTIONS.

Dans le courant des mois de juillet et d'août, nos collections se sont accrues de divers dons, dépôts, etc.

Nous avons notamment reçu:

de M. Simon, agent d'assurances à Liége: une porte et son chambranle, en bois de chêne sculpté, style Louis XIV, provenant d'une ancienne maison démolie rue de la Madeleine à Liége;

de la Ville de Liége (dépôt): seize lames et silex taillés paléolithiques, provenant de la caverne d'Engis: nombreuses séries de nuclei, percuteurs, couteaux, grattoirs, perçoirs, haches taillées, haches et fragments de haches polies, pointes de flèches, etc., provenant des stations néolithiques de: Angleur, Bressoux, Bonne, Clermont, Engihoul, Ombret, Rullen, Tilff, Verlaine, Hastière, etc.; haches et pointes de flèches en roches diverses, de provenances étrangères. (Ancienne collection Pierre Destinez, donnée par sa famille à la Ville de Liége).

Nous avons d'autre part acquis:

a) une mesure à blé, en forme de tine (bois cerclé de fer), portant gravées dans le bois, les dates de ses nombreuses vérifications: 1692, 1701, 1703, 1714, 1719, 1735, 1753, 1765, 1775. Provenance: Genck.

b) un pot à anse, en grès brun, avec bec trèflé et impressions digitales à la base (fin du XIVe siècle?). Provenance: Bilsen.

STATERE GAULOIS TROUVE A OLEYE [1].

Le statère reproduit ci-après et qui a été trouvé, il y a une trentaine d'années, en Hesbaye, aux environs d'Oleye (province de Liége, canton de Waremme), appartient à la catégorie des pièces dites à l'*epsilon*, caractérisées en outre par une roue à large moyeu, placée au-dessus du cheval qu'on voit, au revers, tourné à droite.

Ces pièces se rencontrent assez souvent dans notre pays.

[1] Le statère, objet de la présente note, appartient aujourd'hui à M. Maurice Lejeune, qui a bien voulu, avec la plus grande obligeance, en autoriser la publication.

Alex. Hermand a déjà fait remarquer que le cheval accompagné d'une roue appartient particulièrement aux monnaies de la race belge du Nord ([1]).

Bien que certains numismates préfèrent rattacher ces pièces au numéraire des Atrébates avec lequel elles présentent, à vrai dire, quelque analogie, ceux qui ont étudié depuis peu l'ensemble de la numismatique gauloise les ont plutôt attribuées aux Nerviens.

Dans l'*Atlas de monnaies gauloises* (Paris, 1892), Henri de la Tour classe ces monnaies aux *Nervii* (pl. XXXV, nos 8746-8755-8760-8766), et, dans son savant *Traité des monnaies gauloises* (Paris, 1905), Adrien Blanchet considère que « les provenances isolées qu'il a notées pour les pièces de cette série sont suffisantes pour autoriser jusqu'à un certain point l'attribution qu'on fait aujourd'hui aux *Nervii* des pièces à l'*epsilon* et à la roue ». (Seconde partie, p. 351, où les provenances sont indiquées).

Ces pièces sont des copies de copies, de plus en plus défectueuses et mal comprises, du statère de Philippe II de Macédoine, émis entre 359 et 336 avant Jésus-Christ, et portant au droit la tête d'Apollon et au revers un bige faisant allusion aux jeux olympiques ([2]). Cela ne paraît guère vraisemblable à celui qui n'a pas eu sous les yeux les types intermédiaires. Des deux chevaux du char de la pièce macédonienne, il n'en reste qu'un seul, le cheval anté-

([1]) *Revue de la numismatique belge*, 1864, p. 428.

([2]) Voir une des premières copies gauloises de ce statère, publiée dans les *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, t. XXIV, 1910, p. 387. Cette copie rappelle encore assez bien le statère macédonien.

La numismatique gauloise n'a pas eu, comme le monnayage grec, dit Blanchet, des débuts, un apogée, une décadence. Les types monétaires les plus anciens sont des copies: la décadence commence lorsque ces copies sont imitées elles-mêmes dans d'autres régions ou à une date postérieure.

rieur, sur la pièce d'Oleye, la roue du bige a sauté [1] au-dessus du cheval et la tête de l'aurige n'est plus représentée que par un globule.

Les cheveux bouclés de la tête d'Apollon ont pris la forme de croissants qui, par leur juxtaposition, ont donné lieu, sur certaines pièces, à la forme d'un *epsilon*. La couronne de laurier n'est plus indiquée que par quelques billettes, toute trace du visage a disparu, et le cou est remplacé par une sorte de treillis. Quant au cheval du revers, il se fait remarquer par des articulations globuleuses (particularité qui existe déjà sur quelques-unes des premières copies; exemple: le statère de Fisenne) et une tête trapézoïdale. Tout cela est assez barbare.

On sait que le poids normal du statère macédonien est de 8 gr. 60; les premières pièces gauloises imitées de ce statère pèsent environ 8 gr. 50 et sont de bon or. Une de ces pièces trouvée à Fisenne (province de Luxembourg) et dont le poids est de 8 gr. 45, a été décrite et figurée dans les *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, tome XXIV, mais dans la succession des temps, ces imitations deviennent de plus en plus mauvaises et ne rappellent plus que très vaguement le prototype; le poids diminue et l'aloi se détériore, de sorte qu'en général, comme Blanchet le remarque très justement, le poids et le titre sont en relation directe et constante. Puisque le statère trouvé à Oleye ne pèse que 5 gr. 95 et qu'il est en or jaune clair, il faut conclure qu'il n'est pas d'or pur et que très probablement l'argent prédomine dans sa composition [2].

Enfin, une autre raison pour laquelle la pièce d'Oleye ne peut être en or pur, comme on pourrait croire à pre-

[1] Sur quelques pièces gauloises la roue monte jusqu'à la croupe du cheval ou descend sous son ventre.

[2] Voy. *Traité des monnaies gauloises*, première partie, p. 68. les observations de Blanchet au sujet des pièces trouvées entre la Somme et l'Escaut, dont les exemplaires où l'argent prédomine ne pèsent que 5 gr. 73 à 6 gr.

Le diamètre moyen du statère d'Oleye est de 15 millim. et son épaisseur de 3 1/2 millimètres.

mière vue, c'est qu'elle est, par son style et son poids, d'une basse époque, par conséquent pas trop éloignée de la fin de l'indépendance des Gaulois [1].

Georges CUMONT.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

Vieilles maisons. — La rue Sainte-Aldegonde s'en va, décidément. On y démolit encore une construction précieuse: un pan de bois fort bien conservé du XVIe siècle. Bien caché dans un arrière-bâtiment, il était fort peu connu. Comme il arrive souvent, c'est sa disparition elle-même qui l'a révélé. Il possédait encore un bel exemple de nos charpentes du début de la Renaissance ou plus justement de la fin du « gothique ». Une porte à bossages, surmontée d'une fenêtre garnie d'un remarquable balcon en fer forgé de style Louis XV, joignait cette maison. De tout cela, il ne reste à présent que quelques croquis.

A Spa. — Dès 1880, l'un de nos collègues, M. Albin Body, archiviste à Spa, avait organisé à l'exposition nationale de Bruxelles, une section rétrospective des produits de l'industrie artistique de Spa.

En 1905, à notre World's fair internationale, on put voir de nouveau, dans le Palais de l'art ancien, au salon principal, une collection remarquable de ces *jolités* — ainsi que furent qualifiés dès le XVIIe siècle ces fabricats élégants sortis des ateliers spadois. Cet été, le comité des Beaux-Arts de notre célèbre ville d'eau, ayant à commémorer le cinquantenaire de ses salonnets de peintures et sculptures a adjoint à ces sections une exposition rétrospective des boites de Spa. Il a ainsi réussi, pour la troisième fois, à constituer, à l'initiative de M. A. Body, par des prêts multiples d'amateurs, et au moyen du contingent emprunté à notre Musée d'Ansembourg, une exposition très curieuse et qui a déjà reçu la visite d'une foule d'étrangers.

X.

[1] Une variété de ce type de pièces porte une légende. L'apparition de la légende, et l'abaissement du poids (5 gr. 70 à 5 gr. 52) démontrent, d'après Blanchet, que les pièces de cette catégorie sont parmi les dernières de la série.

6e ANNÉE, N° 10. OCTOBRE 1911.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN
LE NUMÉRO : 0 FR. 25
pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE.

LVI. — DEPOSITION DE CROIX. — GROUPE EN BOIS

(XVe siècle).

(Collection de M. Ch. Sépulchre à Herstal).

Au centre de ce groupe, qui mesure 0 m. 41 de hauteur et 0 m. 35 de largeur, on voit à l'arrière-plan, le montant de la croix contre laquelle s'applique une échelle. Sur le deuxième échelon, Nicodème soutient le corps du Christ que reçoivent la Vierge à droite, et Joseph d'Arimathie à gauche. Le Christ, enveloppé dans un linceul, a une belle raideur cadavérique que n'altèrent point les yeux ouverts, simple caprice du décorateur. Les bras pendent inertes, dans le sens vertical; le corps, tordu aux hanches, souligne avec naturel la pose des bras.

La Vierge, calme, hiératique, est engaînée dans une robe

à manches longues que recouvre une autre robe à manches courtes; le col de la première, rabattu sur le bord de la seconde, forme pélerine. La tête est surmontée d'une coiffe empesée, empruntant la forme des casques du XIIIe siècle.

Joseph d'Arimathie est accoutré d'un vêtement hybride, robe fendue laissant le jeu libre à toute la jambe, capuchon

à plis amidonnés et cassés, protégeant la partie postérieure du crâne. Le sommet de la tête de Joseph d'Arimathie est abrité sous une coiffe pointue de même fabrication que celle de la Vierge.

Les figures se détachent, découpées, sans fond.

Ce groupe était autrefois discrètement polychromé avec rehauts d'or: le linceul, par exemple, est encore, sous le badigeon, somptueusement tissé d'or.

F. COLLEY.

HISTOIRE LIÉGEOISE

Par délibération en date du 10 juillet 1911, le Conseil communal de Liége a institué deux prix, l'un de 5000 fr., l'autre de 3000 fr., pour encourager l'étude de l'histoire de l'ancienne principauté de Liége.

Nous croyons utile de publier ci-après le texte du règlement qui régira ces concours:

I. — Il sera attribué, tous les cinq ans, et pour la première fois en 1917, un prix de 5.000 francs, à l'auteur du meilleur ouvrage qui sera écrit en français, à partir de l'an 1911, sur un point important des institutions politiques, économiques et sociales de l'ancienne Principauté de Liége, et sur leurs rapports avec le développement matériel et moral de sa population.

II. — Les aspirants au prix devront faire parvenir leurs livres ou manuscrits au Bourgmestre de la Ville de Liége, avant le 30 juin de l'année précédant celle dans laquelle le prix quinquennal devra être attribué.

III. — Un jury, composé de cinq membres au moins, sera choisi par le Conseil communal, en dehors des concurrents, avant le 31 décembre de l'année précédant celle dans laquelle le prix quinquennal devra être attribué. Ce jury, recruté parmi les personnalités scientifiques autorisées, fera rapport sur la valeur des ouvrages déposés, ainsi que sur leur conformité au texte et à l'esprit du programme ci-dessus indiqué et formulera des propositions au point de vue de l'attribution du prix.

IV. — Le Conseil communal, conformément aux conclusions du dit rapport, décidera l'attribution totale ou partielle du prix à celui des postulants dont le travail aura été jugé le meilleur et intrinséquement digne de récompense.

V. — Au cas où le Conseil jugerait, d'accord avec le jury institué en vertu de l'article 3 ci-dessus, qu'aucun des ouvrages présentés ne mérite la récompense instituée, un nouvel appel sera formulé et un nouveau délai sera donné pour le dépôt de nouveaux ouvrages.

VI. — Le prix sera remis au bénéficiaire en séance publique du Conseil communal.

VII. — Il sera, d'autre part, attribué un prix de 3.000 francs à l'auteur du meilleur manuel qui sera écrit en français, à partir de 1911, en vue spécialement de l'enseignement de l'histoire de l'ancienne Principauté de Liége, dans les établissements d'enseignement moyen.

Ce prix sera décerné en 1916 et l'attribution en sera faite, par décision du Conseil communal, ensuite du rapport qui sera déposé par une Commission qui sera composée de cinq membres au moins et nommée par cette assemblée.

Les aspirants au prix devront faire parvenir leurs livres ou manuscrits au Bourgmestre de la Ville de Liége, avant le 30 juin 1915.

NOTRE PLAQUETTE-INSIGNE

Nous reproduisons ci-dessous, en grandeur réelle, la breloque-insigne de membre, dont l'Institut avait décidé la frappe en séance du 26 mai 1911 et qui vient de nous être fournie par la Monnaie royale de Belgique.

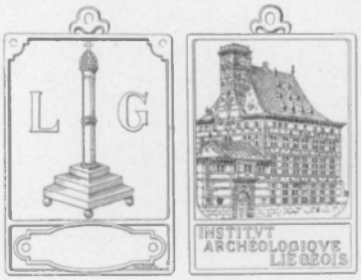

Au droit, la Maison Curtius, siège de notre Société et du Musée archéologique liégeois; à l'exergue : INSTITVT ARCHÉOLOGIQVE LIÉGEOIS. Au revers: le Perron liégeois accosté des lettres L G; en dessous une cartouche Renaissance destinée à recevoir gravé le nom du porteur de l'insigne.

Le projet de cette plaquette est dû à notre collègue M. Théo Smeets, qui a su très habilement traiter le sujet ingrat qui lui avait été imposé pour le droit.

Les exemplaires en argent (titre 900/1000) sont vendus au prix de 5 francs; nos membres pourront les obtenir en s'adressant à M. Fl. Pholien, trésorier de l'Institut, rue Vinâve-d'Ile, 26 (téléphone 805).

Les exemplaires en or ne sont frappés que sur commande et à un prix à convenir.

STATÈRE GAULOIS TROUVÉ A OLEYE

Dans notre dernier numéro (septembre, pp. 101-104), nous avons publié un très intéressant article de M. Georges Cumont, consacré à un statère gaulois trouvé à Oleye. Le cliché qui illustrait cette notice était malheureusement peu distinct; aussi n'avons-nous pas hésité à en faire graver un nouveau, que l'on trouvera reproduit ci-dessous.

Nous engageons vivement les amateurs à nous communiquer les monnaies gauloises, trouvées sur le territoire du pays de Liége, que renfermeraient leurs collections; nous les publierons successivement.

L. R.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

Pont des Arches. — Les déblais qui sont effectués vers l'entrée de la Goffe, à l'extrémité de la rue de la Cité, pour le placement d'un énorme pylône téléphonique, viennent de provoquer la mise à jour d'assez importants vestiges de l'ancien pont des Arches, construit en 1036, sous l'épiscopat de Réginard.

L'ouvrage est en grès houiller et très caractéristique; il est réellement regrettable qu'il ne soit pas possible de dégager les autres vestiges encore subsistants de ce vieux pont historique, dont il va être fait un relevé exact.

Documents liégeois. — La bibliothèque centrale de la Ville vient de s'enrichir d'un dépôt particulièrement intéressant pour notre

histoire locale; il s'agit d'une série de documents manuscrits et imprimés concernant une ancienne famille liégeoise, la famille Dewandre, dont un membre notamment remplit les fonctions d'adjoint au maire de la cité, dans les dernières années du XVIIIe siècle. M. Alphonse Gulikers-Dewandre, à qui l'on doit la remise de ces documents, a droit à la reconnaissance de tous.

Place Saint-Paul. — Le monument Del Cour a été solennellement inauguré et remis à la Ville de Liége lundi dernier, 9 octobre, par l'Œuvre des Artistes.

Nos journaux locaux ont déjà donné de cet événement artistique des compte-rendus suffisamment détaillés pour que nous puissions nous borner à consigner simplement ici cette sollennité. Nous exprimerons seulement un désir, celui de voir publier les excellents discours qu'ont successivement prononcés MM. J. Hogge-Fort, P. Lambotte (remplaçant M. Verlant, Directeur des Beaux-Arts), M. l'échevin Falloise et M. l'avocat Schoonbroodt.

Tout proche du nouveau monument, dont l'allure générale produit un excellent effet, la restauration du portail de la cathédrale Saint-Paul se poursuit activement sous la direction de M. l'architecte F. Lohest. L'état actuel des travaux permet déjà de juger des grands soins avec lesquels cette restitution s'accomplit; il s'agit dans l'espèce d'un travail très délicat et qui ne cesse d'exiger une surveillance active.

Maison Curtius. — La grande salle du 3e étage (façade vers le quai) de notre Musée archéologique est depuis plusieurs semaines livrée aux ouvriers; elle va, en effet, être mise en état pour recevoir les nombreux objets (meubles, sculptures, peintures, etc.) de la collection Moxhon que le manque de place n'a pas permis d'installer dans les trois salles du premier étage. Les travaux sont menés avec célérité et tout permet de prévoir que d'ici à la fin de l'année, ils seront entièrement terminés.

A Verviers. — A Verviers, vient de se constituer un « Comité de défense de la Fagne » dont le but est ainsi défini: Constitution d'une réserve nationale intangible à la Baraque Michel, englobant la Fagne sur le territoire de l'Etat, de Jalhay et de Sart, afin de conserver intactes les réserves d'eau de la Gileppe, de la Helle, de la Loir, de la Statte et de la Hoëgne, de sauver de la destruction la flore et la faune glaciaires; d'empêcher que l'on dénature le site pittoresque et sauvage en y plantant des résineux, en tentant de lui donner une destination agricole ou en y élevant des constructions.

On ne peut qu'applaudir à l'heureuse initiative du Comité de défense de la Fagne.

X.

NÉCROLOGIE

Un deuil des plus cruels est venu frapper notre Institut archéologique: le 14 septembre dernier, M. J.-E. Demarteau, professeur émérite à l'Université de Liége, a succombé prématurément, en pleine santé, victime d'un affreux accident de tram.

Fin lettré, excellent humaniste et savant archéologue, le défunt s'était de bonne heure intéressé à nos travaux et n'avait pas tardé d'y prendre une part considérable.

C'était avant tout aussi un vrai Liégeois, éperduement épris de tout ce qui concernait notre histoire et notre archéologie locales; il était en même temps un wallonisant convaincu.

Après avoir parcouru une brillante carrière dans l'enseignement moyen, il nous était revenu en 1877 pour remplir dans sa ville natale les importantes fonctions de Directeur de l'Ecole normale des Humanités; à la suppression de celle-ci, il passa, en 1890, avec rang de professeur ordinaire, à notre Université, où il occupa jusqu'en 1908, une des plus importantes chaires de la Faculté de philosophie et lettres.

Pendant près de trente ans, il n'a cessé de se consacrer à notre œuvre ; naguère encore président de notre Institut, il sut nous donner la mesure de son grand dévouement et de sa vaste érudition. Homme de bon conseil et de commerce agréable, toujours prêt à obliger, il ne comptait que des amis et dans nos rangs, en particulier, il jouissait de l'estime générale.

Il fut aussi l'un des plus fidèles collaborateurs de notre Bulletin, auquel il donna toute une série d'études et de mémoires, dont nous ne retiendrons ici que les principaux: *Gilles Demarteau, graveur et pensionnaire du roi à Paris (1722-1776) et Gilles-Antoine, son neveu (1750-1803)* (t. XV, pp. 63-112). — *Les remparts de Saint-Trond, ville du pays de Liége. Notice et vues* (t. XX, pp. 487-496). — *La Violette.*

Histoire de la maison de la cité à Liége (t. XXI, pp. 297-456). — *Guillaume Evrard, sculpteur de S. A. le prince-évêque de Velbrück (1709-1793). Notice* (t. XXI, pp. 137-158). — *Guillaume Evrard. Note complémentaire* (t. XXI, pp. 567-570). — *Liége et les principautés épiscopales de l'Allemagne occidentale* (t. XXVII, pp. 309-405 ; t. XXVIII, pp. 291-410). — *Le vase hédonique de Herstal* (t. XXIX, pp. 41-64). *L'Ardenne belgo-romaine. Etude d'histoire et d'archéologie* (t. XXXIV, pp. 5-251).

Cette dernière étude et celle consacrée à *la Violette*, resteront parmi les publications les plus estimées de notre regretté collègue, qui fut un travailleur aussi consciencieux que fécond. Nombreux sont, en effet, les travaux qu'il publia en dehors de notre *Bulletin* ; nous nous bornerons à signaler ici ses *Scènes du Vieux-Liége (1829-1830)* qu'il fit paraître en 1889 en un volume intitulé « *Aux Armes de Bavière* ».

En ses dernières années, il s'était spécialement attaché à étudier, dans ses rapports avec le culte astrologique des anciens, notre célèbre vase planétaire de Jupille et quelques jours avant sa mort, il avait achevé une nouvelle édition de son *Ardenne belgo-romaine.*

Nul n'ignore enfin la part prépondérante qu'il prit, en 1881 et en 1905, à nos expositions d'art ancien liégeois et combien il sut se dévouer pour assurer leur succès; il s'occupa non moins activement de l'organisation de la 2e section du Congrès archéologique et historique de 1909.

En J.-E. Demarteau l'Institut a perdu un de ses membres les plus dévoués et les plus autorisés; il paiera à sa mémoire un juste tribut de profonde reconnaissance.

L. R.

6e ANNÉE, N° 11. NOVEMBRE 1911.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN
LE NUMÉRO : 0 FR. 25
pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 28 juillet 1910.

Présidence de M. G. Ruhl.

COMPTE RENDU.

La séance est ouverte à 17 h. 40, sous la présidence de M. G. Ruhl, président.

27 membres sont présents: MM. G. Ruhl, président; L. Renard-Grenson, secrétaire; J. Servais, conservateur; Fl. Pholien, trésorier; J. Hamal-Nandrin, conservateur-adjoint; J. Pirlet, secrétaire-adjoint; MM. J. Brassinne, M. De Puydt, G. Jorissenne, F. Magnette, le Dr J. Simonis, membres effectifs; MM. J. Breuer, P. Bure, N. Capelle, M. Cloes, l'abbé Coenen, F. Colleye, H. Dabin-Boseret, J. Dabin, J. Delheid, Ch. Fraipont, M. Fraipont, L. Ledru, A. Micha, F. Sacré, Ch. Sépulchre, B. Wibin, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés: MM. E. Brahy-Prost, de Buggenoms, G. Ghilain et F. Vercheval.

Lecture du procès-verbal de la séance de juin et correspondance. — M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de juin, qui est approuvé sans observations, et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le secrétaire annonce que le 1er fascule du tome XI (1910) sera distribué aux membres dans le courant de la semaine et que le 2e fascicule est à l'impression concurremment avec le 1er fascicule du tome XLI (1911).

Articles pour le Bulletin. — M. le secrétaire annonce que MM. G. Ruhl, E. Polain et G. Rasquin lui ont fait parvenir leur

rapport sur le travail de M. le Dr Jorissenne, intitulé: *Carillons et carillonneurs au pays de Liége et en Wallonie;* les trois commissaires étant favorables à l'impression, celle-ci est décidée.

M. De Puydt remet un travail intitulé: *Mélanges d'archéologie préhistorique,* dont il est l'auteur avec MM. J. Hamal-Nandrin et J. Servais. Sont nommés rapporteurs: MM. Max Lohest, G. Ghilain et F. Vercheval.

Communication de M. François Colleye: «Le symbolisme dans l'art médiéval à Liége. — M. le président remercie M. F. Colleye de son intéressante causerie.

Convention avec la Société d'art et d'histoire concernant un échange de dépôts. — M. le secrétaire donne lecture d'une lettre de la Société d'art et d'histoire annonçant qu'à sa dernière réunion, l'échange de dépôt a été voté en principe, et qu'une commission a été nommée à ce sujet. M. le secrétaire résume brièvement la question et insiste encore sur l'utilité scientifique de la conclusion de la convention. Après une discussion, à laquelle prennent part MM. J. Brassinne, P. Bure, F. Colleye, M. De Puydt, L. Renard, G. Ruhl et J. Servais, l'Institut vote en principe l'échange de dépôts et désigne une commission composée de MM. De Puydt, Renard et Servais pour s'entretenir avec les délégués de la Société d'art et d'histoire, et arriver à l'entente désirée.

Présentation et nomination de membres associés. — MM. L. Fraigneux, avocat et échevin, V. Reuter, architecte, et J. Renchon, architecte d'ameublement, sont élus à l'unanimité membres associés.

Affaires diverses. — M. le conservateur offre: 1° de la part de C. Bourgault : deux fragments de fresques Renaissance, ainsi qu'une partie de cheminée, provenant d'une maison en démolition rue Sainte-Aldegonde; 2° au nom de M. Simon, agent d'assurances, une porte sculptée Louis XIV, provenant d'une ancienne maison de la rue de la Madeleine; 3° de la part de M. Pellegrin, ingénieur de la Ville, une poterie en terre grise, du moyen âge, trouvée rue des Airs.

Des remerciements sont votés à ces divers donateurs.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE.

LVII. — MONUMENT FUNERAIRE DE LA FAMILLE DE CHARNEUX-PERNODE.

(XVIIe siècle). — Eglise de Visé.

Si l'ancienne collégiale de Visé, par suite de réfections regrettables, est relativement pauvre au point de vue épi-

graphique, elle a heureusement conservé quelques monuments funéraires qui ne manquent pas d'intérêt.

C'est ainsi, que près de l'autel latéral, du côté de l'Épître, on voit la tombe des de Charneux-Pernode; conçue dans le style Louis XIII, elle se compose d'une dalle de granit à reliefs sculptés, incrustés de marbre blanc, et comprend trois parties.

Au-dessus du mausolée, les armoiries des deux familles avec casques, cimiers et lambrequins. Le centre renferme un médaillon circulaire en marbre blanc de 0m70 de diamètre et entouré de godrons : les défunts y sont représentés en

buste, à la fleur de l'âge, drapés à l'antique. Ce bas relief est d'une grande réalité d'expression.

Dans la partie inférieure, se trouve l'épitaphe en lettres capitales :

DEO. OPT. MAX.
CY. GISENT. NOBLES. PERSONNES.
DENIS. DE. CHARNEUX. ESCUYER. (1)
QUI. TRÉPASSA. LE. 23. AOÛST. 1663.
ET. DAME CATHARINE. PERNODE. (2)
SA. COMPAGNE. QUI. TRÉPASSA. LE. 22.
JUIN. 1640.
REQUIESCANT. IN. PACE

Le monument entier mesure 1,95 m. × 1 m.; dans sa noble simplicité, il constitue un spécimen remarquable de l'art du tombier au XVIIe siècle.

Il ne porte malheureusement aucune signature; serait-il téméraire de le rapporter sinon à notre grand sculpteur Jean Del Cour, au moins à l'un de ses élèves directs?

Gustave RUHL.

---

(1) Jadis appelés «des Marets», Denis et son frère Pierre obtinrent, en suite de services qu'ils avaient rendus au pays, de l'empereur Ferdinand III un diplôme donné à Vienne, le 5 janvier 1655, leur concédant le titre d'écuyer en même temps que reconnaissance de noblesse et les autorisant à reprendre le nom et les armes de l'ancienne famille de Charneux: *d'or à la croix dentée de gueules, au quartier à dextre burellé de dix pièces d'argent au lion de gueules brochant sur le tout, couronné, armé et lampassé de gueules* (Archives de l'Etat à Liége. Conseil privé. Diplômes impériaux). — Sur cette famille voir J. CEYSSENS, *Histoire de la paroisse de Visé* dans le *Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liége*, t. VI, p. 165.

(2) Pernode porte, d'après Le Fort: «*d'argent à la fasce de gueules, chargé en pointe de trois glands au naturel posés de face*». Le mausolée présente deux variantes avec les sources héraldiques citées : *a*) le blason de Charneux ne porte pas la couronne ; *b*) à celui des Pernode, les glands se trouvent en chef et posés 2 et 1. — Denis de Charneux était le fils de Herman de Charneux et de Jeanne de Maret. — Catherine Pernode était la fille de Michel Pernode et de Catherine Slanaken. — (Archives de l'Etat à Liége. Manuscrits du héraut d'armes Le Fort).

LA FONTAINE DE VINAVE D'ILE.

Il nous paraît opportun de reproduire ici, à titre documentaire, la très intéressante lettre qu'a publiée la *Gazette de Liége* du 12 octobre courant.

A propos de Del Cour.

« Monsieur le Rédacteur en chef de la
Gazette de Liége,

» Votre estimable quotidien de ce 11 courant rapporte la manifestation faite à l'excellent sculpteur Jean Del Cour, à l'occasion du monument vraiment bien réussi et d'excellent goût que vient de lui élever « l'Œuvre des Artistes ». Vous parlez de la Fontaine de Vinâve d'Ile et de la merveilleuse statue de la Vierge, à cette occasion, et vous avez raison.

» Les vieux Liégeois ne se rappellent-ils pas que cette fontaine se trouvait avant 1850 place de la Cathédrale et non en Vinâve d'Ile?

» Elle avait comme fond la cathédrale Saint-Paul et m'est avis que l'effet devait en être bien plus artistique qu'actuellement, non pas tant pour la Vierge, que pour la place elle-même.

» Je me permets donc, par la voie de votre aimable feuille, de demander s'il y aurait beaucoup d'inconvénients à déplacer à nouveau le monument? Il est certain que Vinâve d'Ile y gagnerait en coup d'œil et en facilité de circulation, quoiqu'il n'y soit jamais arrivé d'accident à ce jour. La place Cathédrale serait bien plus belle également, ayant, au milieu de son élégant jardin, la Fontaine de la Vierge, due à Del Cour.

» Il y a longtemps que j'attendais une occasion d'entretenir mes concitoyens de cette proposition; je la saisis, confiant dans votre obligeance habituelle, et vous prie de me croire, Monsieur le Rédacteur en chef, votre tout dévoué.

» AL. DE LAME. »

NOS COLLECTIONS

Au cours des mois d'août et de septembre, nos collections se sont accrues de nombreux dons et dépôts. Nous avons notamment reçu :

1° *de M. E. Denis, directeur de l'Office des Propriétaires à Liége* : très nombreux tessons de poteries de formes, grandeurs et époques diverses, trouvés au cours de déblais effectués rue des Prémontrés; statuette de l'enfant

Jésus (acéphale) en terre cuite et chaînette en bronze de même provenance.

2° *de M. J. Breuer*: brique de foyer, ornée au centre d'une fleur de lys entourée de branches fleuries; marque: BV. Provenance: Liége.

3° *de M. J.-M. Remouchamps, avocat à la Cour d'Appel*: grille en fer forgé, avec pointes recourbées à la partie supérieure, ayant surmonté autrefois un mur de soutènement que longeait jadis un chemin déservant les houblonnières des Guillemins, aujourd'hui quartier de la place de Bronckart.

4° *de M. Dubois*: clef gothique en fer forgé trouvée dans le sous-sol, lors de travaux exécutés à la Gare du Palais, près du pont d'Arcole.

5° *de M. Hubert Lemeunier*: hache polie, en silex, trouvée à Jehay, au lieu dit *Campagne de la Commune*.

6° *de M. J. Hamal-Nandrin*: hache polie, pointe de flèche à pédoncule et ailerons, couteaux, grattoirs, etc, en silex, trouvés sur le territoire de la commune de Zonhoven (Limbourg belge).

7° *de M. Marcel De Puydt*: série de silex néolithiques recueillis à Yernée-Frêneux, Villers-le-Temple, Saint-Séverin (Condroz), etc., et à Wonck (Hesbaye). — Perle ovoïde, en pâte de verre bleu foncé, avec petites protubérances globuleuses en pâte de verre blanche (époque franque?).

8° *de M. Tart, avocat*: ancien sceau de douane en plomb; au droit: armoiries très frustes (Espagne?); au revers: (T)RANSIT DE (B)RUGES. Provenance: Liége.

9° *de la Ville de Liége* (dépôts):

Donation de M. le chanoine Gaillard (suite): sept cruches en grès vernissé de formes et grandeurs diverses (XVIIe et XVIIIe siècles). — Ampoule en plomb, avec monogramme du Christ, trouvée en Hesbaye.

Donation de M. Albert Euchène, ingénieur à Paris: *a*) hache polie en pierre verdâtre, dans sa gaîne polie en bois de cerf; *b*) trois gaînes de haches polies en bois de cerf; *c*) fragments de cornes de cerf portant des traces d'utilisation, tessons de poteries, silex taillés, écailles de noisettes,

charbon de bois, débris d'ossements, etc. provenant de la station néolithique du lac Chalain (Jura-France).

Donation de M. M. de Soer de Solières: grande balance en fer forgé et ouvragé provenant de Visé.

SIGILLOGRAPHIE LIEGEOISE

Scel échevinal de Hamoir et Xhignesse, 1612.

Sous l'ancien régime, la plupart des communes du pays de Stavelot-Malmédy étaient, au point de vue seigneurial, sous la dépendance directe du prince-abbé. Dans quelques unes de ces seigneuries, notamment à Rahier, Hamoir-Xhignesse, Bodeux, Roanne, il existait des mairies ou offices héréditaires, qui constituaient avec le château, des fiefs relevant de la cour féodale de Stavelot. Les titulaires de ces offices, s'efforcèrent, à diverses reprises, d'empiéter sur les prérogatives de l'abbatialité, d'abord en ce qui concernait les droits seigneuriaux et judiciaires (1), ensuite, à partir du XVIIe siècle, sous le rapport politique, en prétendant se constituer en corps d'Etat, avec les autres officiers et potestats de la principauté.

L'existence, sur le scel échevinal de Hamoir et Xhignesse, d'un écu aux armes du mayeur héréditaire Walter de Maillen, seigneur de Ville, est une des manifestations de ces tentatives d'usurpation sur les droits appartenant au prince-abbé et à son église.

Voici la description du scel échevinal de Hamoir et de Xhignesse, dont la matrice a été acquise dernièrement par M. Puck Chaudoir, bourgmestre de Hamoir: saint Pierre, en habits

(1) Il en était de même dans les localités où il y avait un avoué, notamment à Chooz.

pontificaux, assis dans une chaire, et tourné à dextre; sous lui, un écu à trois peignes de chevaux (armes des de Maillen). Dans le champ, le millésime : 1612. Légende : « *Sigillum curiæ de hamoir et xhignesse* ». Saint Pierre était le patron de l'antique église paroissiale de Xhignesse.

Ajoutons que lorsque la famille de Donnéa eut remplacé les de Maillen dans la mairie héréditaire de Hamoir, elle adopta un sceau analogue à celui de ses prédécesseurs et orné d'un écu à ses armes.

Ed. PONCELET.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

A Saint-Maur. — Un fait peu banal est à coup sûr celui de la vente publique d'une chapelle encore livrée à la dévotion des fidèles et pourvue de tout son mobilier.

Le lundi 23 octobre dernier a, en effet, été mise aux enchères par le ministère des notaires Renson et Biar, de notre ville, parmi d'importants immeubles situés à Cointe, la petite chapelle de Saint-Maur, bien connue des promeneurs.

La *Meuse* rose du 25 octobre a consacré une notice détaillée à ce petit temple qui fut érigé en 1673 et connut de multiples vicissitudes.

Tout fait espérer que ce petit oratoire sera sauvé de la destruction et conservé à la piété des fidèles ; c'est le vœu de tous nos archéologues et folkloristes.

A Saint-Antoine. — Nos édiles communaux se sont heureusement décidés à voter l'acquisition des intéressantes tapisseries qui ornent l'une des salles du presbytère de l'église Saint-Antoine. Ces tapisseries, de fabrication d'Audenarde et qui datent du XVIe siècle, ont été confectionnées d'après les cartons du paysagiste Momper et sont d'un bel effet décoratif; aussitôt réfectionnées, elles iront orner l'un de nos musées.

A la Maison Curtius. — Pour assurer la sécurité des collections de grande valeur que renferme le Musée archéologique, la Ville va organiser des rondes de nuit dans les locaux, dont différents points seront munis de montres-contrôles, qui permettent de vérifier le service. Des agents de police, relayés toutes les deux heures, séjourneront dans le Musée, et devront effectuer une ronde complète toutes les demi-heures. Ce sont là des précautions excellentes, étant donné la valeur inappréciable des objets exposés, tant au point de vue intrinsèque qu'à raison de leur provenance ou de leur caractère artistique.

6e ANNÉE, N° 12. DÉCEMBRE 1911.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont pas membres de l'*Institut*
LE NUMÉRO : 0 FR. 25

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liége.

Séance du 29 octobre 1911.

Présidence de M. G. Ruhl.

COMPTE RENDU

La séance est ouverte à 10 h. 35 sous la présidence de M. G. Ruhl, président.

47 membres sont présents: MM. G. Ruhl, président; L. Renard-Grenson, secrétaire; Fl. Pholien, trésorier; J. Servais, conservateur; J. Hamal-Nandrin, conservateur-adjoint; J. Pirlet, secrétaire-adjoint; MM. E. Brahy-Prost, J. Brassinne, M. De Puydt, F. Magnette, E. Polain, G. Rasquin, le Dr J. Simonis, F. Vercheval, membres effectifs; MM. A. Bage, A. Bouhon père, J. Breuer, N. Capelle, E. Couvreux, F. Colley, H. Dabin-Boseret, J. Dabin, J. Delaite, F. Dumont, D. Gérard, M. Gérimont, Mr et Mme P. Hamélius, MM. E. Jamin, le commandant Lebrun, F. Ledent, L. Ledru, L. Leenaers, le colonel Loiselet, A. Lobet, le major Marcin, E. Masson, J. Mativa, A. Micha, O. Neef, A. Philippart, J. Plomdeur, E. Sacré, F. Sacré, Th. Smeets. Ch. Thonet, A. Thonet.

Se sont excusés: MM. Ch. Defrecheux, J. Closon, de Buggenoms, F. Henaux, J. Renchon et B. Wibin.

Lecture du procès-verbal de la séance de juillet et correspondance. — M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de juillet qui est approuvé sans observation et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le secrétaire annonce que l'état des publications est satisfaisant: le second fascicule du tome XL paraîtra

dans le courant de novembre et le premier fascicule de 1911 peu après.

Il s'excuse, d'autre part, de n'avoir pu faire paraître en temps utile le numéro de la *Chronique* d'octobre; il annonce que des mesures ont été prises pour que ce numéro soit distribué dans le plus bref délai possible.

Articles pour le Bulletin. — M. le secrétaire dépose un travail du Frère Marien intitulé: *Les Eglises successives de Malonne.* Sont nommés rapporteurs: MM. G. Ruhl, G. Jorissenne et l'abbé J. Coenen.

Il présente également un nouveau travail de M. J. Delaite intitulé: *Les premières générations issues de Rasse de Dammartin et d'Alice de Warfusée, d'après les documents*, faisant suite au mémoire paru dans le tome XL du *Bulletin.* Sont nommés commissaires: MM. Ed. Poncelet, l'abbé Balau et E. Fairon.

Communication de M. Alfred Micha: « Mathieu Laensbergh ». — M. le président remercie M. Micha de sa très intéressante et originale communication.

Remise aux souscripteurs de la médaille-insigne de membre. — M. le président annonce que le prix de souscription, fixé primitivement à 10 francs, a pu être ramené à 5 francs. Il engage vivement les membres de l'Institut à souscrire nombreux à la médaille-breloque, dont il fait circuler un spécimen.

Excursions archéologiques. — M. F. Colley, secrétaire de la Commission des excursions, annonce que son Comité étudie et prépare toute une série d'excursions tant à travers la ville que dans les environs.

Election de membres associés. — Le Frère Marie-Joseph, professeur à Malonne, M. le capitaine-commandant d'artillerie J. Lebrun, MM. Théodore de Lannoy, étudiant, et Falize, commis-greffier, sont élus à l'unanimité, membres associés.

Affaires diverses. — M. M. De Puydt présente une série d'antiquités préhistoriques (haches polies, gaînes de haches, fragments de cornes de cerf, tessons de poteries, débris d'ossements, etc.), provenant de la station néolithique du lac Chalin (Jura, France) et offertes par M. Albert Euchène, ingénieur, à Paris.

M. le conservateur J. Servais, mentionne un certain nombre de dons qui lui sont parvenus depuis la séance de juillet.

Des remerciements sont votés aux divers donateurs, notamment à MM. E. Denis, J.-M. Remouchamps, J. Breuer, etc.

M. le secrétaire présente enfin un volume de la Société suisse d'archéologie; il insiste sur le vif intérêt que présente cette Revue et propose de faire l'échange de cette publication avec le *Bulletin* de l'Institut. — *Adopté.*

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à midi.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE.

LVII. — PLAQUE D'IVOIRE SCULPTÉ (Xe SIECLE) ORNANT LA COUVERTURE D'UN EVANGELIAIRE DU IXe SIECLE.

(Trésor de l'Eglise collégiale de Tongres).
Hauteur: 0m,34; largeur: 0m,25.

Au milieu de la plaque se trouve le Christ en croix, imberbe, attaché sans clous apparents. Au-dessus de la tête du Christ, deux anges, tenant chacun un sceptre d'une main, viennent apporter la couronne de la victoire; plus haut, on voit une main sortant des nuages, symbole de Dieu le Père.

Les angles supérieurs sont remplis, à la droite du Christ, par le soleil figuré sous les traits d'un homme à tête rayonnante, tenant une torche; et, à gauche, par la lune, sous la forme d'une femme portant également une torche et ayant la tête ornée d'un croissant. L'homme et la femme sont affrontés et tous les deux s'apprêtent à se voiler les yeux. Les nuées sous les pieds des anges, comme autour du soleil et de la lune, sont représentées d'une manière conventionnelle assez singulière.

A droite de la croix, une femme, personnifiant l'Eglise, tient, d'une main, une branche à trois feuilles, image de la sainte Trinité et, dans la gauche, une lance à bannière flottante, insigne de l'autorité. A gauche, une autre femme, la Synagogue, s'éloigne, une palme à la main, retournant la tête d'une manière insultante. La sainte Vierge et saint Jean occupent la place ordinaire.

Au pied de la croix, la résurrection des morts. Les morts sortent de leurs sépulcres et proclament dans le supplicié du Calvaire, le maître de la vie. Un des morts sort d'un petit édicule funéraire en forme de rotonde, un autre d'un tombeau quadrilatère, un troisième paraît sortir de la mer.

Aux angles inférieurs sont assis, vis-à-vis l'un de l'autre, deux personnages: à droite, la personnification de la Terre nourricière; à gauche, la personnification de l'Océan.

Au point de vue iconographique, l'ivoire conservé au trésor de l'église de Tongres présente une des crucifixions les plus intéressantes (1).

Cet objet d'art est à présent absolument classé. Il y a dans les musées et églises une multitude de crucifixions sur ivoire faisant partie de l'ivoirerie allemande des IXe et Xe siècles. Ces siècles, stériles en France, furent marqués

(1) Au sujet de cet ivoire, voyez James WEALE, *Ivoires sculptés de l'église Notre-Dame à Tongres* dans *Messager des sciences historiques*, année 1859 et dans *Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg*, t. V (1861), pp. 205-209; MARTIN et CAHIER, *Mélanges d'archéologie*, t. II, p. 46; *Catalogue de l'exposition de Bruxelles*, 1864, no 39, p. 19; *Catalogue de l'exposition de Bruxelles*, 1880, no 314, p. 38; *Catalogue de l'exposition de Liége*, 1881, no 107, p. 72; *Catalogue de l'exposition de Bruxelles*, 1888, no 146, p. 79; Ch. THYS, *Monographie de l'église Notre-Dame à Tongres* (1866) dans *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique* (Anvers), t. XXII (2e série, t. II), pp. 81-83; E. REUSENS, *Eléments d'archéologie chrétienne* (1886), t. I, p. 544; J. HELBIG, *L'art mosan*, t. I, p. 16; M. LAURENT, *Les arts plastiques dans la vallée de la Meuse aux époques carolingienne, romane et gothique* dans *Annales du XXIe Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique* (Liége, 1909), t. I, pp. 69-70; J. PAQUAY, *Monographie illustrée de la collégiale Notre-Dame à Tongres*, 1911, pp. 128-132; J. PAQUAY, *Tongres. Guide illustré*, 1911, pp. 39-40.

d'une efflorescence d'art en Allemagne, principalement à l'époque ottonienne. Notre pays a largement participé à ce mouvement artistique; la crucifixion de Tongres est une œuvre mosane. A cette catégorie appartiennent les ivoires de Tongres, de la Cathédrale de Liége, le crucifix de Lothaire à Aix-la-Chapelle, l'ivoire d'Adalbéron à Metz, etc.

JEAN PAQUAY.

LES FONTS BAPTISMAUX DE L'EGLISE SAINT-BARTHELEMY A LIEGE

Les fonts baptismaux, œuvre du célèbre Renier de Huy, ont échappé, on le sait, au vandalisme des agents de la République française, à la fin du XVIIIe siècle. Les circonstances et la date exacte de ce sauvetage ne sont point connues. La découverte faite il y a peu de temps par M. Th. Gobert, archiviste de la province, des comptes mêmes de l'appropriation de ces fonts en l'église Saint-Barthélemy l'an 1804, a donné la conviction absolue que de cette année date bien la pierre ronde qui leur a servi d'assise depuis lors.

L'exhumation produite par M. Gobert encore d'un document de l'Administration centrale du département de l'Ourthe amène la certitude que le gradin primitif était de même en pierre. Le « Procès-verbal et inventaire de l'église Notre-Dame aux Fonts », dressé le 16 décembre 1797 et mis au jour tout récemment, porte que « le bac à l'eau pour baptiser est en pierre et couvert en bois ». Ainsi, antérieurement le piédestal était de pierre et les célèbres fonts avaient été sauvés dès avant 1797. Voilà encore un point éclairci.

A. C.

NOTRE PLAQUETTE-INSIGNE

Notre breloque-insigne, dont nous avons donné la description dans notre n° d'octobre (pp. 108-109), a été acquise par un grand nombre de nos membres.

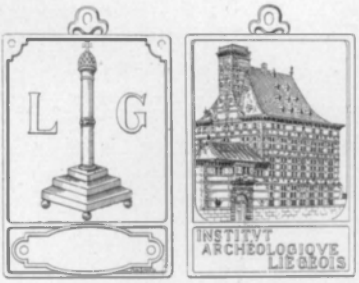

A ceux qui tiendraient encore à se procurer cette plaquette, nous rappelons qu'ils peuvent l'obtenir en argent (titre $^{900}/_{1000}$) au prix de 5 francs chez notre trésorier, M. Fl. Pholien, rue Vinâve-d'Ile, 26 (téléphone n° 805).

Les exemplaires en or (18 karats) ne sont frappés que sur commande et à un prix à convenir.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

A Stavelot. — Après les nombreux commentaires que lui ont déjà consacrés la plupart des journaux, bornons-nous à consigner ici le vol aussi odieux que regrettable qui a été commis au préjudice de l'église de Stavelot.

La fameuse châsse de Saint-Remacle, à juste titre célèbre dans le monde des archéologues et des amateurs d'art ancien, a été mutilée, vers la fin d'octobre, par des cambrioleurs.

Des mains impies, impuissantes sans doute à emporter la châsse entière, en ont brutalement arraché deux statuettes, celles du Christ et de l'apôtre saint Paul.

Bien que les recherches soient jusqu'ici restées vaines, il faut encore espérer que la justice saura découvrir les coupables et rendre à notre pays de Liége ces deux joyaux de l'art mosan dont la perte serait à jamais irréparable.

Pour nos pierres tombales et nos œuvres d'art ancien. — Il existe dans beaucoup d'églises, d'anciennes pierres tombales qui révèlent la sépulture de personnages dont la notoriété ou les actes de générosité posés en faveur du culte ont justifié autrefois l'inhumation en ces lieux consacrés. Ces monuments épigraphiques constituent des souvenirs historiques à la conservation desquels il convient de veiller avec soin. C'est pourquoi le Gouverneur de la province vient encore de rappeler aux administrations communales et fabriciennes, que lorsqu'il s'agit de démolir et de reconstruire une église, le cahier des charges des travaux doit spécifier qu'en cas de découverte de pierres funéraires, celles-ci devront être placées à un endroit convenable du nouvel édifice.

La même circulaire attire l'attention sur la défense faite de détacher, d'emporter ou d'aliéner, sans le consentement du Gouvernement, des objets d'art ou des monuments historiques quelconques placés dans les églises, ni d'en disposer en aucune manière, à moins qu'ils n'appartiennent à des particuliers ou à des sociétés privées.

Il faut espérer que cette circulaire ne restera pas lettre morte. A tout instant, hélas, surtout dans notre pays de Liége, on enregistre des actes de vandalisme; avec une réelle inconscience, propriétaires et administrations démolissent et détruisent, sans respect pour nos vieux monuments ou nos anciens souvenirs historiques. Tout récemment encore on signalait dans le cimetière de Haneffe la disparition de plusieurs grandes croix de pierre des plus intéressantes!

Collections liégeoises de gravures. — Les collections de gravures anciennes que possède la Ville, et qui sont déposées à la Bibliothèque Centrale et au Musée dit d'Ansembourg, se sont tout récemment enrichies de quelques pièces intéressantes: un portrait gravé de Gérard Lairesse; des vues représentant l'église Saint-Martin, la Cathédrale, un intérieur de l'église Saint-Jacques, le Palais des princes-évêques, la cour du Palais, le quai Micoud (aujourd'hui boulevard de la Sauvenière), un paysage pris au Val-Benoît, etc.

La Ville a également acquis un ancien plan de Liége, édité en Allemagne au XVIIIe siècle, et qui est commenté par une notice et une liste des principaux monuments, une gravure en noir de Gilles Demarteau, un portrait du jurisconsulte Louvrex, etc.

Signalons enfin l'achat d'une estampe rare et d'une belle exécution, représentant le portrait gravé par Wiriex en 1607, de Jean Curtius, le riche bourgeois qui fit bâtir le remarquable immeuble du quai de Maestricht, le ci-devant Mont-de-Piété, dans lequel se trouve installé aujourd'hui notre Musée archéologique. Cette gravure avait naturellement sa place toute marquée dans ce dernier musée.

Au Musée archéologique. — On sait que la Ville de Liége a acquis, il y a quelque temps déjà, deux immeubles situés l'un en Féronstrée, l'autre rue du Mont-de-Piété; tous deux faisaient autrefois partie de la propriété que Jean Curtius éleva, au XVIIe siècle, au quai de Maestricht et dont la Maison Curtius actuelle constitue la partie la mieux conservée.

Les deux immeubles précités seront très prochainement transformés et réunis au Musée archéologique qui pourra de la sorte être agrandi assez sensiblement.

C'est dans ces annexes que sera notamment aménagée, au rez-de-chaussée, une vaste salle de réunion et de conférences pour notre Institut, avec bibliothèque, cabinet de lecture, etc. Les autres parties des bâtiments serviront de salles d'expositions pour les céramiques liégeoises, des reconstitutions d'intérieurs liégeois, etc.

Une autre transformation, celle-ci plus imminente, permettra enfin d'exposer au public la remarquable collection de monnaies et de mé-

dailles liégeoises que possède la Ville de Liége, collection dont le fond est constitué par la donation Ulysse Capitaine.

Des meubles médailliers, conçus d'après les types les plus récents et les plus perfectionnés, recevront dans une couple de mois ces richissimes séries numismatiques que la plupart des Liégeois ne connaissent que de nom.

X.

AVIS

Les quittances pour l'encaissement des cotisations (de membre) de 1910, seront mises en circulation vers le 15 janvier. Nos membres sont priés de vouloir bien donner chez eux les instructions nécessaires pour qu'en leur absence, bon accueil soit réservé aux quittances à première présentation.

Il en sera de même pour les quittances d'abonnement à la *Chronique* (personnes qui ne sont pas membres de l'Institut).

Répertoire Alphabétique

Adalbéron, 124.
Aix-la-Chapelle, 124.
Alsteren, 23.
Amay, 61-63.
Angleur, 101.
Apollon, 102.
Argenteau, Marie d', vicomtesse de Looz, 22, 23.
Arlon, 90.
Arnoldi, Hubert, 20.
Autel, 23.
Autissier, le général, 36.

Barvaux, 31.
Baux, 23.
Bavière, Ernest de, 73. — Jean-Guillaume-Joseph de, 18. — Jean-Théodore de, 6, 63. — Maximilien-Henri de, 6, 21.
Berlo, Jean de, 23.
Bernard, Saint, 2.
Bleret, 7.
Bodeux, 119.
Bonn, 69.
Bouillenne, Louis, 20.
Boullant, 23.
Brecin, Daniel, 20.
Bressoux, 101.
Buchels, Jean, 20.
Byrckman, Erançois, 70.
Capitaine, Ulysse, 127.
Caroli, Charles, bourgmestre de Liége, 17, 18, 21.
Champ des Maures, 3.
Charleroi, 92.
Charneux, Denis de, 116. — Herman de, 116. — Pierre de, 116.
Château, Pierre du, 20.
Citeaux, 2.
Clairvaux, 2.
Clermont, Gilles, comte de, 3.
Coppée, 69.
Corswarem, 23.
Cortenbach, 23.
Coutreau, 23.
Cox, Nicolas, 20.
Curtius, Jean, 126.

Darion, 7.
Delcour, 117.
Demarteau, Gilles, 126. — Nécrologie de M. J.-E., 111.
Dister, Stas, 21.
Donnea, La famille de, 120.
Douffet, Gérard, 17-22.
Duras, 3, 23.

Elisabeth d'Angleterre, La reine, 36.
Enghoul, 101.
Engis, 8.
Esneux, 3.

Fallais, 7.
Ferdinand III, empereur, 116.

FOLOGNE, 23.
FOSSÉ, Dieudonné de, 20. — Nicolas de, 20.
FROMENTEAU, Henri-François de, avocat, 20. 21.

GABRIEL, Aïlyde, 17, 18.
GEER, 7.
GHEIN, André-Joseph, van den, 40. — Mathias van den, 40.
GHINOTTE, Antoine. 20.
GRAND-AXHE, 7.
GRÉTRY, André, 10, 11, 28, 34,35.

HAMOIR, 119.
HANEFFE, 126.
HARDY, Dom Charles, 17.
HARLEZ, Gérard-Joseph de, abbé du Val-Saint-Lambert, 39.
HEINSBERG, Jean de, prince-évêque de Liége, 70.
HELBIG, Henri, 69,
HOLTHEM, Libert, 69.
HOPYLE, Wolfgang, 70.
HUCCORGNE, 6.

IGNY, 3.

JUPILLE, 27.

LAIRESSE, Gérard, 126.
LA MAILLIEUE, 8.
LAMBERT, Catherine, 51. — Paul, 21.
LAMBINON, M. de, bourgmestre de Liége, 36.
LAVOIR, 6.
LÉAU, 33.
LENS-SAINT-REMY, 7.
LIÉGE, Frères Mineurs, 17, 19, 20, 21,
— Haute Sauvenière, 27.
— Le café de l'Isle, 15, 16.
— Les colonnettes de Saint-Lambert, 41-44.
— Maison Curtius, 110, 120.
— Maison Grétry, 47.
— Musée d'Ansembourg, 36.
— Notre-Dame-aux-Fonts, 51.
— Outre-Meuse, 25.
— Petit Saint-Jacques, 19, 20.
— Place Saint-Denis, 27.
— Place Saint-Lambert, 48.
— Place Saint-Paul, 75, 110.
— Pont des Arches, 109.
— Porte-aux-Oies, 25.
— Quartier de Sainte-Marguerite, 10.
— Rue des Mineurs, 76.
— Saint-Adalbert, 51.
— Saint-Antoine, 120.
— Saint-Christophe, 51.
— Saint-Jacques, 79, 126.
— Saint-Jean-Baptiste, 52.
— Saint-Lambert, 26.
— Saint-Laurent, 17, 19.
— Saint-Martin, 26, 45, 126.
— Saint Maur, 120.
—Saint-Nicolas-Outre-Meuse,24.
— Saint Paul, 46.
— Sainte-Croix, 45.
— Sainte-Marguerite, 70.
— Sainte-Ursule, 79.
— Salle Wittert, 47, 48.
— Souverain-Pont, 27.
— Tournant Saint-Hubert, 27.
— Vinâve d'Ile, 117.
LIMBOURG, Henri, duc de, 3.
LIMONT, Charles de, 17.
LOEFS, Rodolphe, 70.
LOMBART, Herman, 20.
LONGCHAMPS, 23.
LOTHAIRE, 124.
LOUVREX, 126.

MAESTRICHT, Saint-Servais, 42.
MAILLEN, Walter de, 119.
MALAISE, 23.
MARET, Jeanne de, 116.
MERODE, 23.
MOHA, 6.
MONTESSON, Le marquis de, 47.
MONTFORT, François, 20.
MOUILHET, Henri, notaire, 19.
MUNICH, 22.

NANDRIN, 3, 5.
NASSAU, La duchesse Elisabeth de, 36.
NEUFCOURT, Denis, 20.
NICOLAS, V, pape, 17.
NIHET, Léonard, 20.
NOTGER, 41, 84, 87.
NOVILLE, 6.

OLEYE, 101-104, 109.
OMAL, 6, 7.
OMBRET, 101.

PAJOU, Augustin, 34.
PALLANT, 23.
PERNODE, Catherine, 116. — Michel, 116.
PHILIPPE II, 102.
PIERPONT, Hugues de, 3, 4, 5.
PIERRE LE GRAND, 71.
PITEIT, Gera, 33.
POLAIN, Léon, 68. — Mathieu-Lambert, 68.
POSTUME, empereur romain, 5.

RAHIER, 119.
ROANNE, 119.
ROBERMONT, 79.
ROSIÈRE, 3.
ROY, Jean-Joseph Le, 52.
RULLEN, 34, 101.

SACRÉ, Gérard, 20.
SAINTE-GERTRUDE, 34.
SCHOEFFS, 23.
SÉLYS LONGCHAMPS, Le baron Raphael de, 12.
SERAING, 3, 4, 5.
SIGNY, 3.
SLENAKEN, Catherine, 116.
SPA, 104.
SPIENNES, 34.
STAVELOT-MALMEDY, 119, 125.
STIENNON, Louis, 20.

THYS, Pierre-Joseph, 86.
TILFF, 101.
TONGRES, 91.
TOURNAI, 92.

UMÉ, Godefroid, 86.

VACHE, Albert le, 51 sv. — Bertrand le, 52 sv. — Dieudonné le, 51 sv. — Jean-Baptiste le, 51 sv. — Jeanne le, 52 sv. — Joseph le, 51 sv. — Nicolas le, 53 sv. — Paul, Jean le, 52 sv. — Pierre le, 51 sv. — Thérèse le, 52 sv. — Toussaint le, 52 sv.
VAL-SAINT-LAMBERT, 2-5, 38-40.
VALLE, Joseph de la, 20.
VERLAINE, 101.
VIEUX-WALEFFE, 6.
VILLE, 119.
VISÉ, 114-116.

WARSAGE, 76.
WIDEUX, 23.
WIRICX, 126.
WITHLUKS, Guillaume, 53.

XHIGNESSE, 119.

ZAERINGEN, Raoul de, prince-évêque de Liége, 42.

TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR

NOMS D'AUTEURS

Bourgault, Camille. — Un buste de Grétry 34
— Les colonnettes de Saint-Lambert 41
— Maison du XVIe siècle 95
Brassinne, Joseph. — Pyxide en émail champlevé de Limoges 31
C. A. — Les fonts baptismaux de l'église Saint-Barthélemy, à Liége 124
Colleye, F. — Déposition de Croix. — Groupe en bois, XVe siècle 105
Cumont, Georges. — Statère gaulois trouvé à Oleye . . 101
Jorissenne, G. — Architecture liégeoise. A propos des colonnettes de Saint-Lambert 26
— Appliques en laiton coulé (XVIIIe siècle) . . . 51
Ledru, L. — Charte de fondation de l'abbaye du Val-Saint-Lambert (1202) 2
— Cloche du carillon de l'abbaye du Val-St-Lambert 38
Maréchal, Ed. — La Ville de Liége et le moulin Curtius à Gravioule 98
Moret, J. — Notes d'archives concernant la vente de trois tableaux de Gérard Douffet 17
— Chaire de vérité 79
Naveau, Léon. — Sceau-matrice de Marie d'Argenteau, vicomtesse de Looz 22
Paquay, Jean. — Encore un'ΙΧΘΥΣ à Tongres 9
— Plaque d'ivoire sculpté (Xe siècle) ornant la couverture d'un évangéliaire du IXe siècle . . . 122
Polain, Eug. — Le « Café de l'Isle » à Liége 15
Poncelet, Ed. — Scel échevinal de Hamoir et Xhignesse, 1622 119

Pont, Henri du — Documents liégeois 64
— Bibliothèque de l'Université de Liége. Donation Polain. — Acquisitions. 68
R. — Nos expositions 35
Rasquin, Louis de — Découverte d'un squelette franc à Engis 8
Renard, L. — Nécrologie. — Le baron Raphaël de Sélys Longchamps 12
— Fragment de stèle funéraire avec inscription, trouvé à Tongres 89
— Notre plaquette-insigne 108
— Statère gaulois trouvé à Oleye 109
— Nécrologie. — J.-E. Demarteau 111
Ruhl, Gustave. — Monument funéraire de la famille de Charneux-Pernode 114
Sacré, F. — Imposte en fer forgé. 67
Servais, Jean. — Nos collections 5, 33, 74, 88
Tourneur, Victor. — Un méreau du charbonnage de Sainte-Marguerite 76
Wibin, Dr B. — Découvertes archéologiques à Amay . . 61
X. — A Sainte-Marguerite 10
— Pour le Musée Grétry 10
— Restaurations 27
— A Jupille 27
— A la Société de littérature wallonne 27
— Congrès archéologique 28
— Célébration Grétry 28
— Au musée dit d'Ansembourg. 36
— A Saint-Paul 46
— Pour la Maison Grétry 47
— Exposition publique et gratuite de vues de Liége à la salle Wittert. 47
— Place Saint-Lambert 48
— Congrès archéologique de Malines 63
— Place Saint-Paul. 75, 110
— Rue des Mineurs. 76
— Vieilles maisons. 76, 104
— A Warsage 76
— A Tongres. 91
— Expositions d'art ancien 91
— A Spa 104
— Pont des Arches 109

X — Documents liégeois 109
— Maison Curtius 110, 120
— A Verviers 110
— A Saint-Maur 120
— A Saint-Antoine 120
— A Stavelot 125
— Pour nos pierres tombales et nos œuvres d'art ancien 125
— Collections liégeoises de gravures 126
— Au Musée archéologique 126
Z. — Nos excursions 24, 45
— Convention conclue entre l'État belge et la Ville de Liége 38

TABLE DES MATIÈRES

Séance du 27 Novembre 1910 1
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite).
XLVIII. — Charte de fondation de l'abbaye du Val-Saint-Lambert (1202) 2
Nos collections 5
Découverte d'un squelette franc à Engis. 8
Encore un ἰχθυς à Tongres 9
Petite chronique archéologique (suite) 10
A Sainte-Marguerite, 10. — Pour le Musée Grétry, 10.
Avis 12
Séance du 18 Décembre 1910 13
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite).
XLIX. — Le « Café de l'Isle » à Liége 15
Notes d'archives concernant la vente de trois tableaux de Gérard Douffet. 17
Sceau-matrice de Marie d'Argenteau, vicomtesse de Looz (1605-1629). 22
Nos conférences 24
Nos excursions 24
Architecture liégeoise. — A propos des colonnettes de Saint-Lambert 26
Petite chronique archéologique (suite) 27
Restaurations, 27. — A Jupille, 27. — A la Société de littérature wallonne, 27. — Congrès archéologique, 28. — Célébration Grétry, 28.
Séance du 27 Janvier 1911 29
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite).
L. — Pyxide en émail champlevé de Limoges (XIIIe siècle). 31
Nos collections 33
Un buste de Grétry 34
Nos expositions. 35
Petite chronique archéologique (suite) 36
Au Musée dit d'Ansembourg 36

Séance du 26 février 1911 37
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite).
LI.—Cloche du carillon de l'abbaye du Val-Saint-Lambert 38
Les colonnettes de Saint-Lambert. 41
Nos excursions. 45
Nos expositions 46
Petite chronique archéologique (suite). 46
A Saint-Paul, 46. — Pour la Maison Grétry, 47. — Exposition publique et gratuite de vues de Liége à la salle Wittert, 47. — Place Saint-Lambert, 48.
Séance du 26 mars 1911. 49
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite).
LII. — Appliques en laiton coulé (XVIIIe siècle) . . 51
Découvertes archéologiques à Amay. 61
Petite chronique archéologique (suite). 63
Congrès archéologique de Malines, 63. — Documents liégeois 64
Séance du 28 avril 1911. 65
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite).
LIII. — Imposte en fer forgé (XVIIIe siècle). . . . 67
Bibliothèque de l'Université de Liége.Donation Polain. — Acquisitions. 68
Un méreau du charbonnage de Sainte-Marguerite (1599) . 70
Nos collections. 77
Petite chronique archéologique (suite). 75
Place Saint-Paul, 75. — Rue des Mineurs, 76 — Vieilles maisons, 76. — A Warsage 76
Séance du 26 mai 1911. 77
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite).
LIV. — Chaire de vérité. 79
Convention conclue entre l'Etat belge et la Ville de Liége. 83
Nos collections. 88
Fragment de stèle funéraire avec inscription, trouvé à Tongres. 89
Petite chronique archéologique (suite). 91
A Tongres, 91. — Exposition d'art ancien, 91. — Avis. Exposition des anciennes industries d'art tournaisiennes. 92
Procès-verbal de la séance du 23 juin 1911 93
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite).
LV. — Maison du XVIe siècle. 95
La Ville de Liége et le moulin Curtius à Gravioule . . . 98

Nos collections 101
Statère gaulois trouvé à Oleye 101
Petite chronique archéologique (suite) 104
Vieilles maisons, 104. — A Spa, 104 . . . . . .
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite).
LVI. — Déposition de Croix 105
Histoire liégeoise 107
Notre plaquette-insigne 108
Statère gaulois trouvé à Oleye 109
Petite chronique archéologique (suite) 109
Pont des Arches. 109. — Documents liégeois, 109. — Place Saint-Paul, 110.—Maison Curtius, 110.—A Verviers. 110.
Nécrologie. — M. J.-E. Demarteau 111
Séance du 28 juillet 1911 113
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liège (suite).
LVII. — Monument funéraire de la famille de Charneux-Pernode 114
La fontaine de Vinâve-d'Ile 117
Nos collections. , ... 117
Sigillographie liégeoise. Scel échevinal de Ilamoir et Xhignesse, 1612 119
Petite chronique archéologique (suite) 120
A Saint-Maur, 120. — A Saint-Antoine, 120.—A la Maison Curtius, 120 120
Séance du 29 octobre 1911 121
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liége (suite).
LVII. — Plaque d'ivoire sculpté (Xe siècle) ornant la couverture d'un évangéliaire du IXe siècle. 122
Les fonts baptismaux de l'église Saint-Barthélemy à Liége. 124
Notre plaquette-insigne 124
Petite chronique archéologique (suite) 125
A Stavelot, 125 — Pour nos pierres tombales et nos œuvres d'art ancien, 125. — Collections liégeoises de gravures, 126. — Au Musée archéologique. 126. . . . . .
Avis 127

IMPR. H. VAILLANT-CARMANNE (S. A.), LIÈGE